



MASTER SML

SCIENCES DE LA MER ET DU LITTORAL
MENTION

EXPERTISE ET GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

Apolline JESIOLOWSKI

Caractéristiques et retombées socio-économiques de la filière pêche et aquaculture du Quartier maritime de Paimpol

Mémoire de stage de Master 2

Année Universitaire **2022-2023**

Structure d'accueil : **Guingamp-Paimpol Agglomération**

Tuteur universitaire : **Yvanne Bouvet**

Maître de stage : **Nathalie Le Gal**



Remerciements

Je tiens dans un premier temps à présenter mes remerciements les plus sincères à Mme Nathalie Le Gal et Mme Christelle Bacor, qui m'ont encadrée et guidée avec bienveillance tout au long de cette étude. Je remercie également toute l'équipe de Guingamp-Paimpol-Agglomération de Plourivo pour leur accueil, ainsi que les membres de la Commission Mer et Littoral, tout particulièrement M.Hémeury pour son aide et ses contacts précieux.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à cette étude. Les échanges avec les professionnels m'ont beaucoup appris sur la réalité et la complexité du terrain dans le domaine halieutique.

Je remercie bien évidemment l'ensemble du corps enseignant qui depuis deux ans nous forment et nous poussent au maximum afin d'accéder aux emplois que l'on désire et qui sont porteurs de sens. Mention spéciale pour Mme Yvonne Bouvet qui m'a transmis sa passion pour les sciences halieutiques.

Je remercie ma mère pour son soutien inconditionnel dans mon parcours étudiant. Merci à l'ensemble de mes ami.es, mais surtout ceux qui partagent ma vie depuis le début du master EGEL et sans qui ces deux années auraient été bien plus tristes, merci donc à Julie Bernard, Tess Denise, Klervi Le Failler Tromeur, Julie Le Gac et Mathilde Roy. Enfin, mon merci le plus précieux pour ma compagne Anaële qui a toujours cru en moi, m'a aiguillée et accompagnée tout au long de ces six mois et ce même dans les moments les plus durs. Tu n'as jamais cessé de me tirer vers le haut depuis toujours, je ne te remercierai jamais assez pour ça.



Photo : pêche à la coquille Saint-Jacques, Avril 2023. J.Le Gac

Sommaire

Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	8
Introduction.....	10
I. Contexte de l'étude.....	14
I.1 Présentation du territoire.....	14
I.2 Cadre Feampa.....	19
I.3 Petite pêche et aquaculture.....	21
II. Méthodologie.....	29
II.1 Approche filière.....	29
II.2 Choix des indicateurs socio-économiques et des acteurs retenus.....	33
II.3 Collecte de données.....	35
III. Résultats et Analyses.....	39
III.1 Résultats bibliographiques.....	39
III.2 Données des organismes.....	44
III.3 Résultats d'entretiens.....	54
IV. Discussion et limites.....	79
Conclusion.....	82
Bibliographie et sitographie.....	84
Table des figures.....	88
Table des tableaux.....	88
Annexes.....	90

Liste des abréviations

FEAMPA : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture.

DLAL : Développement Local mené par les Acteurs Locaux

GALPA : Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture

CML : Commission Mer et Littoral

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

DIRM NAMO : Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest

CSJ : Coquille Saint-Jacques

OP : Organisation de producteurs

PCP : Politique Commune des Pêches

Introduction

L'identité maritime de la Bretagne est un des éléments de reconnaissance de cette région au niveau national et européen (Gourlay et Le Délézir, 2011).

Cependant, l'approche filière et économique du secteur de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle territoriale ne représente pas un sujet de recherche fréquent. En effet, les connaissances dites « populaires » sur ce milieu oscillent entre un imaginaire collectif de la population française (lié aux représentations touristiques) s'accordant sur l'image rêvée des ports traditionnels de pêche bretons (Gourlay et Le Délézir, 2011) ; et une représentation médiatique qui tend à ternir l'image de ces professions et de l'ensemble de la filière.

Toutefois, la réalité de terrain brosse un portrait bien différent du monde halieutique qui soulève, dès aujourd'hui et pour le futur, de réels enjeux tant économiques qu'écologiques quant au développement territorial.

Possédant le plus grand linéaire côtier métropolitain avec 2263 km de côtes (SHOM, 2021), la région Bretagne concentre une diversité d'activités maritimes de par l'influence de l'espace littoral sur le territoire et ce lien traditionnel qui subsiste entre les Hommes et la mer (Gras, 2009).

De facto, la filière pêche et aquaculture est un facteur économique majeur et structurant sur le plan régional. La Bretagne concentre près de la moitié du tonnage débarqué en France soit environ 110 000 T (Région Bretagne, 2020) ; regroupe 32% de la flotte métropolitaine et pas moins de 38% des marins à l'échelle nationale (DIRM NAMO, 2021). S'ajoute à la pêche professionnelle, l'économie aquacole. Dans ce domaine, la région Bretagne possède un réel atout économique, avec plus d'un quart des effectifs salariaux en conchyliculture (Agreste, 2021), dans un pays aujourd'hui considéré comme le 4ème producteur international ostréicole (Armorstat, 2017).

Si l'on se penche sur une échelle infranationale, au niveau du département des Côtes-d'Armor, celui-ci bénéficie d'une filière pêche et aquaculture dynamique et durable sur le territoire régional. En effet, le secteur costarmoricain est reconnu dans un premier temps pour son produit phare : la Coquille Saint-Jacques qui, depuis la mise en place de politiques de gestions intégrant les acteurs professionnels, ne cesse de voir la productivité des gisements augmenter (Ifremer, sept. 2022). De plus, les Côtes d'Armor possèdent une grande polyvalence des métiers de pêche pratiqués par les navires côtiers, diversifiant ainsi les espèces cibles (CDPMEM22, 2022).

S'ajoute à ces caractéristiques, la forte productivité ostréicole (10 640 T au niveau des Côtes d'Armor) grâce notamment à la baie de Paimpol (8 217 T) qui demeure aujourd'hui le premier pôle de production d'huîtres creuses de Bretagne nord (CRCBN,2013).

Enfin, concernant l'algoculture, les gisements autour de l'archipel de Bréhat, sont les plus importants du département. Peu de professionnels travaillent en dehors du Quartier Maritime de Paimpol (QMP) sur le territoire costarmoricain.

Aujourd'hui, à travers le programme du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture 2021-2027 (FEAMPA, anciennement connu sous l'acronyme FEAMP), la région Bretagne a sélectionné huit territoires dans le cadre du volet territorial. Ces territoires profitent alors du dispositif Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL). Constitués en Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture (GALPA), ces territoires auront pour objectif d'assurer une *“mise en cohérence des actions et politiques locales en faveur de la mer et du littoral”* (Région Bretagne, 2023).

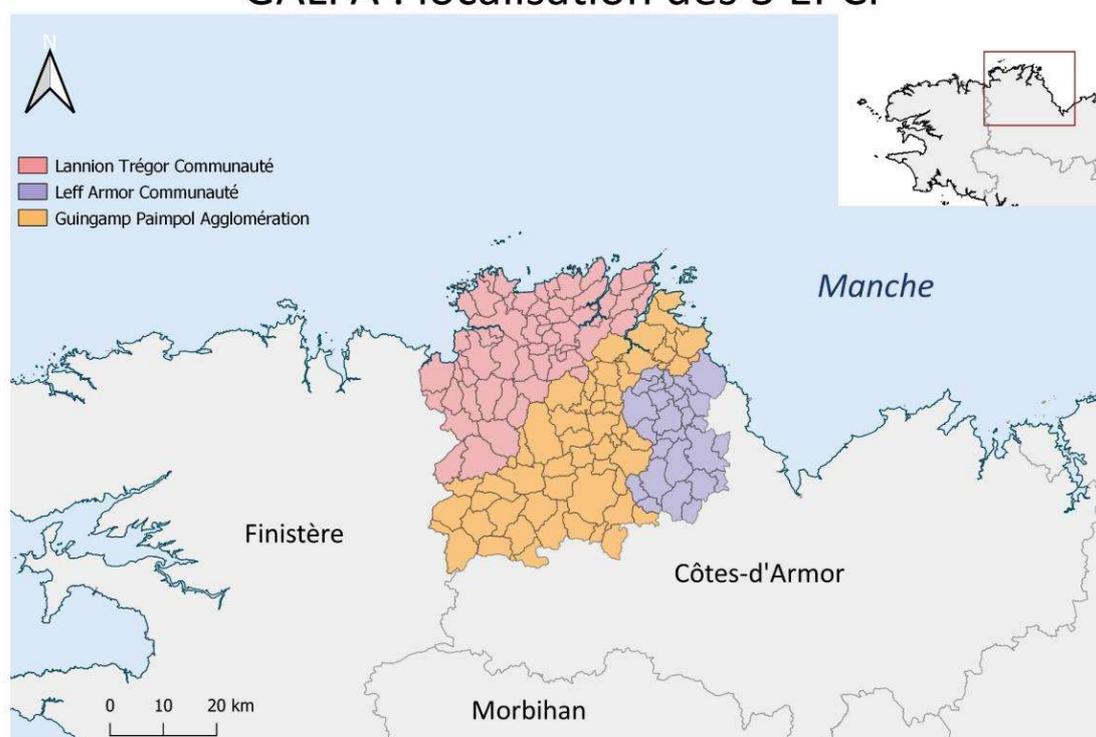
Ces financements, accordés à la fois par l'Europe et la Région permettent, entre autres, l'accompagnement ainsi que la mise en œuvre de la politique commune des pêches (PCP) afin de garantir la pérennité des pêcheries et une stabilité des emplois de la pêche (Parlement Européen, 2023). Ces fonds peuvent également être utilisés pour des projets innovants pour et par les acteurs de l'économie bleue. Plusieurs définitions de ce *“néoconcept”* existent. J'ai choisi pour ma part celle d'Olivier Thébaud : *“S'il n'existe pas aujourd'hui de définition internationale partagée de l'économie maritime ni de système statistique unifié pour en suivre l'évolution, un consensus émerge pour considérer que « l'économie bleue » doit être définie comme l'ensemble des activités économiques liées à la mer et au littoral, dont se pose la question de la durabilité p.1. Il s'agit, à travers ce dispositif, de valoriser le secteur de la pêche et de l'aquaculture tout en ayant une gestion durable des ressources. Ainsi, lors des commissions mer et littoral, les membres du GALPA se regroupent afin de discuter et valider ensemble, des programmes novateurs répondant aux critères de sélections suivants (Portail des Fonds européens,2022) :*

- Ancrage territorial (répond à un besoin local, apporte des bénéfices au territoire...)
- Action collective (usage collectif, portage collectif ...)
- Innovation (innovation territoriale, expérimentation ...)
- Économie bleue durable et responsable (transition environnementale, préservation de la biodiversité ...)

Ma structure d'accueil correspond à l'un des territoires retenus par la région. Ce dernier regroupe trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff-Armor Communauté. En effet, leurs façades maritimes composent l'ensemble du Quartier maritime de Paimpol, de Trédrez-Locquémeau à Plouha (fig.1).

Ne pouvant être affiliée administrativement qu'à une seule structure, j'effectue mon stage au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération, mais je travaille néanmoins pour l'ensemble des territoires cités précédemment.

GALPA : localisation des 3 EPCI



Réalisation : A.Jesiowski, Source : GéoBretagne, 2023

Figure 1 : Carte de localisation des trois EPCI

Lors de la candidature commune des trois EPCI aux programmes FEAMPA, un diagnostic territorial fût dressé. Les connaissances de la filière pêche et aquaculture leur sont apparues comme trop lacunaires à l'échelle du QMP. Ce constat fait suite à un manque de données et de transparence quant à l'économie de ces filières et les répercussions associées. Or, ces dernières semblent, à première vue, l'un des piliers économiques du territoire.

C'est dans ce cadre que le GALPA, réunissant plusieurs acteurs des 3 EPCI énoncés antérieurement, a souhaité mener une étude socio-économique de la filière pêche et aquaculture sur le quartier maritime de Paimpol. Ce territoire possède plusieurs particularités à valoriser : dans un premier temps celle de concentrer uniquement de la petite pêche et enfin de posséder un secteur aquacole (notamment conchylicole) riche.

Pour rappel, la petite pêche (ou petite pêche côtière) concerne : « la pêche pratiquée au moyen de bateaux dont la longueur hors tout est inférieure à douze mètres, n'utilisant que des engins non remorqués et dont la sortie en mer n'excède pas 24 heures. » (Décret no 2011-697 du 20 juin 2011)¹. En France, ce type de pêche concentre 67% des emplois du secteur (9003 sur 13 270 emplois) (FranceAgrimer 2021). L'aquaculture, quant à elle, regroupe : « l'ensemble de toutes les activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux d'eau continentale (douce) ou marine » (IFREMER,2011a) et regroupe la conchyliculture (élevage de coquillages), l'algoculture (algues), la pisciculture (élevage de poissons) etc.

Ainsi, l'enjeu de mon stage est de répondre à la question suivante : Quelles sont les caractéristiques de la filière pêche et aquaculture sur le territoire du Quartier Maritime de Paimpol et quelles sont aujourd'hui les retombées socio-économiques (directes et indirectes) de cette dernière sur le territoire des trois EPCI ?

L'acquisition d'informations relatives à ce milieu et le partage des connaissances à l'échelle locale sont primordiaux car comme l'énonce Le Floc'h Pascal, Thébaud Olivier, Bonœur Jean et al : « Les unités de pêche essentiellement actives en bande côtière ont un plus fort enracinement dans l'économie locale. Ainsi, l'évaluation des performances économiques de la pêche côtière présente un intérêt particulier du point de vue du développement économique régional. » p.754. Il en va de même pour les unités conchylicoles.

S'ajoute à cette approche économique, une approche sociale afin de mieux appréhender ce secteur si singulier, comme l'énonce en 1991 Jean Chaussade : « les sciences sociales ont largement contribué [...] à l'amélioration de nos connaissances sur les petits métiers de la pêche et leur intégration dans les espaces et les sociétés littorales » p.973.

Mon rapport dressera un état des lieux de ces filières, avec non seulement les acteurs au cœur de ces dernières : pêcheurs, et aquaculteurs ; mais également les autres acteurs et agents économiques (chantiers naval, lycée maritime, poissonniers etc.).

¹ Décret no 2011-697 du 20 juin 2011 définissant la notion de petite pêche côtière mentionnée au 6o du II de l'article 262 du code général des impôts, ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000024223671>

Dans une première partie, le contexte de cette présente étude sera abordé avec davantage de précisions afin de dresser un portrait précis de la zone dans laquelle s'inscrit mes recherches (historiques, géographiques, etc.). Puis, une seconde partie abordera la méthodologie employée afin de répondre aux attentes du GALPA. Je poursuivrai ensuite sur les résultats obtenus et les analyserai. Enfin, une dernière partie sera consacrée à la discussion et aux limites rencontrées lors de cette étude.

I. Contexte de l'étude

I.1 Présentation du territoire

I.1.a Le Trégor Goëlo

Situé sur le littoral Nord de la Bretagne, aux limites Nord-Ouest du département des Côtes-d'Armor, le Trégor-Goëlo est localisé à mi-chemin entre Saint Brieuc à l'Est et Morlaix à l'Ouest. Les trois EPCI qui le compose, concentrent une population de 205 227 habitants (INSEE, 2020)

Adossé à une longue façade maritime, le territoire est structuré autour de deux pôles urbains littoraux (Lannion, son pôle d'emploi principal, et Paimpol à l'Est) complétés par de nombreux pôles secondaires sur l'espace rural. Le territoire se trouve par ailleurs excentré géographiquement des principaux axes de communication malgré des progrès dans le désenclavement routier, ferroviaire et aérien.

Ce territoire d'Armor « sur la mer » et d'Argoat « pays des bois », présente des propriétés variées, caractéristiques de l'espace géographique breton. D'une part, un ensemble agricole développé tourné vers l'intérieur des terres. D'autre part un littoral attractif sur le plan touristique et économique avec les activités maraîchères de la « ceinture dorée », la pêche et la conchyliculture (Gras, 2009).

I.1.b Le quartier maritime de Paimpol

D'après la définition de l'Ifremer « le quartier maritime ou quartier des affaires maritimes est une subdivision administrative où s'exerce la gestion sociale des marins « inscrits maritimes », l'enregistrement des navires et des rôles d'équipage, la gestion du Domaine Public Maritime, la saisie et le traitement des statistiques de pêche, les fonctions de contrôle et de police. » (Ifremer, 2013). En France métropolitaine on n'en dénombre pas moins de 39.

Toutefois, depuis 2010, cette notion n'est plus employée. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) conserve cependant les limites de ces quartiers maritimes pour les quartiers d'immatriculations des navires. Néanmoins, les quartiers d'immatriculations ne sont pas le reflet social et économique de l'activité halieutique d'un territoire. Ainsi, le terme de quartier maritime est toujours employé pour des études socio-économiques à cette échelle, plus précise que le département (Le Floc'h, 2017).

Notre zone d'étude concerne ici le quartier maritime de Paimpol (fig.2). Situé dans le département des Côtes-d'Armor, il s'étend de Locquémeau à Plouha, sur le linéaire côtier des 3 EPCI suivantes : Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff-Armor Communauté. Sur cette interface terre-mer, le quartier maritime de Paimpol compte plus d'une dizaine de ports de débarquements afin d'assurer les activités de la filière pêche de ce territoire. Ces ports de débarquement sont : Locquemeau, Île Grande, Kerbors, La Roche Jaune, Landrellec, Loguivy de la mer, Paimpol, Perros-Guirec, Pleubian, Plougrescant/Plouguil, Ploumanac'h, Pors Even, Port Blanc, et Trebeurden.

Le QMP est connu en Bretagne Nord pour ses activités conchylicoles. Sur ce secteur s'étendent 805 hectares de concessions pour la production d'huîtres (120 ha pour LTC et 585 pour GPA) ainsi que 10 km pour la production de moules sur bouchots et 29 hectares pour les moules sur filières (Armorstat, 2017).

Quartier Maritime de Paimpol : Ports et zones conchylicoles

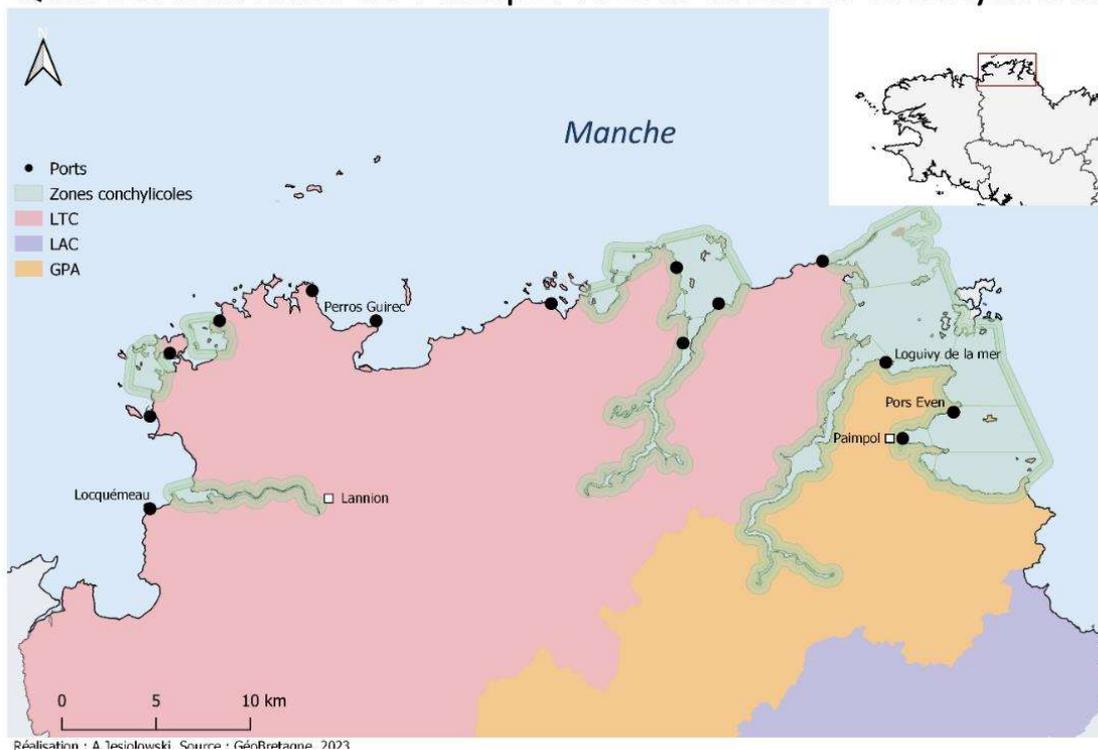


Figure 2 : Carte du quartier maritime de Paimpol

1.1.c Histoire et culture maritime

Au milieu du 19^{ème} siècle, Paimpol était reconnu sur le plan national comme l'un des plus grands ports morutiers des Côtes Nord. Le territoire concentrait une population aussi bien agricole que maritime, autrement connu sous le nom de marin-cultivateur. Cependant, c'est l'activité de pêche qui générait le plus de richesses. Ainsi les hommes partaient pour la grande pêche de Terre-Neuve à Islande (fig.3) et les femmes s'occupaient des champs. Le territoire paimpolais était un vivier de matelots (Pierrot, 1923).



Figure 3 : Scène de Pêche - Marins Islandais, Paimpol. Source : Association Pierre Loti

La vie de ces Islandais (surnom attribué aux pêcheurs de morues), souvent rude et tragique, a cependant été magnifiée ou du moins poétisée par les écrits au style néo-romantique de Pierre Loti " Le navire se balançait lentement sur place, en rendant toujours sa même plainte, monotone comme une chanson de Bretagne répétée en rêve par un homme endormi. ". Ses descriptions aux allures de peintures impressionnistes ont mis en lumière, le quartier maritime de Paimpol, ses paysages et le travail des marins pour tout lecteur de *Pêcheurs d'Islande* (Ozward,1994).

Aujourd'hui encore, la culture maritime associée à la pêche à la morue reste une figure emblématique du territoire. Pourtant, cette pratique est à l'arrêt complet depuis plus d'un siècle. C'est désormais la petite pêche côtière qui caractérise ce secteur de Bretagne Nord.

À propos du secteur conchylicole sur le territoire, ce dernier est historiquement connu pour sa production d'huîtres plates (*Ostrea edulis*). Au milieu du 19^{ème} siècle, l'huître creuse portugaise (*Crassostrea angulata*), plus robuste et moins coûteuse que l'huître plate, est introduite sur la côte atlantique. C'est cependant avec l'arrivée de l'huître creuse japonaise (*Crassostrea gigas*) que la filière ostréicole de Bretagne Nord perdure encore aujourd'hui (CRCBN).

En effet, l'amenuisement des productions d'huîtres plates et de *Crassostrea angulata* au profit des huîtres creuses japonaises s'explique par deux épizooties : Marteilla en 1975 et Bonamia en 1980 (Armorstat, 2017) mettant à mal la quasi-totalité des huîtres plates et des huîtres creuses portugaises.

De nos jours, l'huître creuse originaire du Pacifique ouest est l'espèce la plus produite et la plus consommée en France. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'huîtres dites triploïdes, stériles, qui représentent des intérêts commerciaux non négligeables : une production annuelle assurée ainsi qu'une croissance bien souvent plus rapide. Néanmoins, sur les bassins de production du Tréguier Jaudy et de Paimpol, les huîtres sauvages ainsi que les huîtres plates restent toujours cultivées par certains professionnels attachés à ces produits. (CRCBN)

C'est l'ensemble de la bande littorale et de l'estran qui s'est vu modifié par l'activité conchylicole. En témoignent ces deux photographies aériennes : la première datant de 1952 et la suivante de 2021. On voit pertinemment l'évolution du paysage modulé par l'économie conchylicole du territoire (fig.4 et fig.5).

En effet même si aujourd'hui les tables des parcs ostréicoles font partie intégrante du paysage local, cela n'a pas toujours été le cas. L'expansion des concessions conchylicoles sur le Domaine Public Maritime résulte en grande partie de l'arrivée des morbihannais et finistériens sur le secteur du QMP suite à la seconde guerre mondiale (CRCBN).

Zone ostréicole Plougrescant 1952-2021



Figure 4 : Comparaison diachronique (1952-2021) Zone ostréicole de Plougrescant, Source : IGN-remonter le temps

Zone ostréicole Bassin de Paimpol (Kerity) 1952-2021



Figure 5 : Comparaison diachronique (1952-2021) zone ostréicole bassin de Paimpol, Source : IGN-remonter le temps

I.2 Cadre Feampa

I.2.a Explication du FEAMPA, GALPA et CML

Le Fond Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) est selon le Secrétariat de l'État chargé de la Mer " un outil de financement européen qui accompagne la mise en œuvre de la politique commune de la pêche et la politique maritime intégrée" De fait, chaque pays membre de l'Union Européenne peut bénéficier d'une enveloppe budgétaire "dont le montant et les modalités d'attributions sont définis par période" (Portail des fonds européen, 2022). Ce programme européen établit une liste des priorités nationales à adopter afin d'accéder aux objectifs identifiés par le FEAMPA. Ces objectifs sont complémentaires et lient à la fois des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Afin de mettre en œuvre le dispositif de Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) dans le cadre du FEAMPA, une convention est signée entre la région Bretagne et la structure porteuse du GALPA, dans notre cas il s'agit de Lannion-Trégor Communauté. En effet, le GALPA n'est pas une structure juridique en tant que telle. C'est un ensemble de partenaires socio-économiques à la fois publics et privés, installés sur un territoire littoral, ici celui du quartier maritime de Paimpol.

Les membres du GALPA se retrouvent lors de la Commission Mer et Littoral (CML) afin de réfléchir et travailler ensemble sur l'application de la stratégie du DLAL FEAMPA. Cette dernière croise plusieurs critères d'actions :

- Favoriser le développement de synergies entre les acteurs de l'économie bleue du territoire et conforter leur place dans la gestion du territoire maritime,
- Élaborer une procédure de sélection transparente et non discriminatoire avec des critères objectifs de sélection des opérations qui préviennent les conflits d'intérêts,
- Assurer, lors de l'audition des porteurs de projet, la cohérence entre les projets et la stratégie DLAL FEAMP du Quartier maritime de Paimpol,
- Évaluer spécifiquement ladite stratégie et assurer la communication sur le DLAL.,
- Être relais d'information concernant les aides FEAMPA accessibles pour les porteurs de projets.

Les Commissions Mer et Littoral suivent quant à elles des règles imposées par la Commission Européenne et le Conseil Régional sur les modalités de fonctionnement du comité ainsi que la sélection des dossiers FEAMPA.

Ainsi, la composition de la CML s'établit sur le QMP comme suit (Dossier de candidature, FEAMPA 2021-2027) :

- Un collège d'acteurs publics (quatorze sièges dont deux non-votants) : Conseillers régionaux référents (titulaires non-votants), Représentants de la DDTM (titulaires non-votants), les représentants élus des trois EPCI, de l'île de Bréhat, du Conseil départemental des Côtes d'Armor, des SCoT et des SAGE des deux territoires, des représentants des chambres consulaires, et un représentant du Lycée maritime de Paimpol.
- Un collège d'acteurs privés (douze sièges) : des représentants de structures de la Filière pêche-aquaculture, de la Formation professionnelle et la recherche marine, de l'éducation à l'environnement, de la plaisance-nautisme, de la construction et de la réparation navale, de la culture et des loisirs et de la production d'énergie marine.
- L'intérêt premier de cette composition est d'être diversifiée mais équilibrée en termes d'acteurs à la fois publics et privés. Ces derniers étant représentatifs de l'économie bleue sur le territoire du QMP, de par leurs différentes fonctions, pourront amener des réflexions et des visions complémentaires et donc bénéfiques concernant la stratégie maritime à adopter dans le cadre du DLAL FEAMPA.

1.2.b Objectifs de l'étude pour le GALPA

Ainsi, lors de leur dossier de candidature au FEAMPA 2021-2027, une présentation socio-économique du secteur pêche et aquaculture du QMP était indispensable. Cette dernière, au vu des données disponibles, n'était cependant pas à jour et ne reflétait pas véritablement la situation sur le territoire. De fait, pour les membres du GALPA une étude approfondie sur la filière et ses répercussions territoriales devait être réalisée.

C'est dans ce contexte que mon stage s'inscrit aujourd'hui. À terme, les résultats des prémisses de cette étude seront présentés à la Commission Mer et Littoral en octobre 2023. Ces résultats apporteront des éléments clés sur lesquels s'appuyer lors des CML, et éclaireront les élus quant à leurs prochaines réflexions ou décisions politiques sur la filière. L'intérêt ici est de valoriser ces secteurs qui présentent des métiers non délocalisables et exerçant une influence bénéfique sur le territoire littoral et terrestre.

I.3 Petite pêche et aquaculture

I.3.a Définitions

La petite pêche se caractérise par la durée des marées inférieures à 24 heures, selon la classification officielle parue au journal officiel du 29 décembre 1993. S'ajoute parfois à ce critère temporel un biais spatial se situant dans la zone des 12 miles nautiques ainsi que la prise en considération de la taille des navires le plus souvent inférieure à 12 mètres (IFREMER, 2011).

L'Aquaculture est quant à elle définie selon Peter Edwards and Harvey Demaine (FAO, 1997) comme : "l'élevage d'organismes aquatiques, y compris les poissons, les mollusques, les crustacés et les plantes aquatiques. L'aquaculture implique une certaine forme d'intervention dans le processus d'élevage pour améliorer la production, comme le repeuplement régulier, l'alimentation, la protection contre les prédateurs, etc. Cela implique également la propriété individuelle ou collective du stock cultivé."

I.3.b Les différents métiers

Sur les navires du quartier maritime de Paimpol, plusieurs engins sont utilisés à bord afin de diversifier leur pêche et les espèces cibles tout au long de l'année. On y retrouve les arts dormants, technique de pêche utilisant des engins immobiles (ex : casiers) ou à la dérive (ex : lignes) dans lesquels les poissons sont pris au piège ; mais également les arts traînants employant des engins davantage "actifs" tels que les chaluts par exemple (Bouvet,2014). Les métiers résultent de la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Les différents engins et métiers du QMP sont renseignés dans le tableau un ci-dessous :

Tableau 1 : Les différents métiers de pêche

	Engins	Métiers
DORMANTS	Casier	Casiers à grands crustacés
	Filet	Filets maillants à poissons démersaux et benthiques ; filets maillant à grands crustacés, trémails
	Ligne à main	Ligne à main à poissons démersaux et benthiques
	Plongée sous-marine	Plongée à bivalves
TRAINANTS	Drague	Dragues à coquille Saint-Jacques, à bivalves
	Chalut	Chalut de fond à poissons démersaux et benthiques

Nous reviendrons plus amplement sur les informations et caractéristiques relatives aux engins de pêche et aux métiers du QMP dans la partie résultats bibliographiques.

Le secteur aquacole est un terme générique regroupant l'ensemble des activités d'élevage ou de récolte d'espèces marines (CRCBN).

- ❖ La conchyliculture représente les différentes productions de coquillages comme l'ostréiculture ou la mytiliculture.
 - L'ostréiculture correspond à la production d'huîtres. Les différentes étapes d'élevage sont les suivantes :
 - Le captage sous-entendu la collecte des naissains (= petites huîtres)
 - La croissance : Les huîtres grandissent pendant en moyenne 2 à 3 ans dans des poches. Différentes techniques d'élevage sont utilisées, la plus répandue sur le QMP est celle sur table ostréicole.
 - L'affinage (étape facultative) : Une fois arrivée à la taille de commercialisation, les huîtres sont placées dans des claires afin d'apporter une qualité gustative supérieure.
 - La mytiliculture représente quant à elle la production de moules. Il existe plusieurs modes de cultures (fig.6).
 - Sur bouchot : Les cordes de naissains sont enroulées autour de pieux sur l'estran
 - Filière : Les cordes de captages sont disposées en pleine mer
 - En poche : similaire à l'élevage d'huîtres

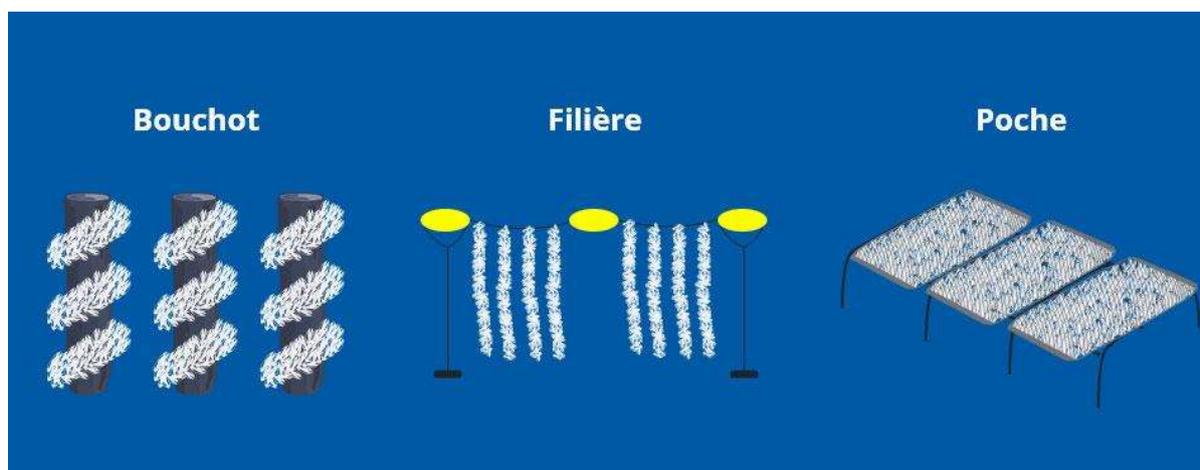


Figure 6 : Les modes de cultures mytilicoles, Source : CRCBN, <https://www.crcbn.com/les-moules/>

- ❖ La récolte d'algues
 - Deux techniques différentes existent :
 - Manuelle : la récolte d'algues de rives se fait exclusivement à la main sur l'estran. Ce travail minutieux et sélectif garanti la qualité des algues.

- En bateau : cette technique est réservée aux algues marines telles que *Laminaria digitata* récoltées au scoubidou et *Laminaria hyperborea* (fig.7) récoltées au peigne hyperborea (fig.8) (Garineaud, 2021)



Figure 7 : Un goémonier, le Jean Cani chargé d'algues avec son scoubidou, Source : Clément Garineaud, « Appréhender et s'adapter », Revue d'ethnoécologie [En ligne], 19 | 2021

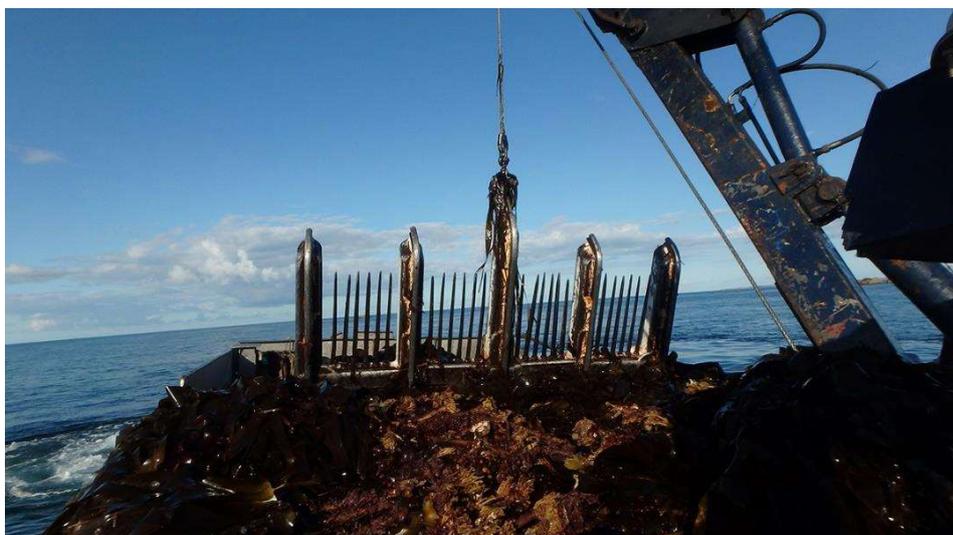


Figure 8 : Le peigne norvégien du goémonier, Source : Clément Garineaud, « Appréhender et s'adapter », Revue d'ethnoécologie [En ligne], 19 | 2021

❖ La pisciculture en eau de mer

La pisciculture en mer concerne l'élevage de poissons en eau de mer ou eau estuariennes. C'est une activité peu représentée au sein du QMP.

I.4 Caractéristiques territoriales

I.4.a Les zones d'activités

Les activités de la filière pêche et aquaculture se concentrent sur des secteurs précis.

Concernant l'activité de pêche, celle-ci s'effectue uniquement dans la zone des 12 milles nautiques sur le QMP.

Au sein de cette zone, la pêche à la coquille Saint-Jacques est désormais très réglementée. Cette gestion est à l'initiative des professionnels de la pêche. Ainsi, une gestion à la fois spatiale et temporelle est mise en place. La période d'autorisation de pêche à la coquille Saint-Jacques est ouverte d'octobre à fin mars/début avril et ce deux jours par semaine uniquement. La pêche débute à heure fixe et dure 45 minutes maximum. La carte ci-dessous, issue du Comité régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, présente les secteurs exploités, entre autres, par les navires du QMP (fig.9).



Figure 9 : Carte des secteurs de pêche des coquilles St-Jacques dans les Côtes-d'Armor, Source : CRPMEM

Depuis septembre 2022, la pêcherie de coquille Saint-Jacques de la Baie de Saint-Brieuc est désormais labellisée MSC (Marine Stewardship Council).

Par ailleurs, l'une des particularités du QMP est de ne pas disposer de criée sur son territoire. Toutefois, comme énoncé précédemment le QMP possède 14 ports de débarquement. Seuls trois de ces ports sont gérés par la Chambre de Commerce et de l'Industrie : Locquémeau, Pors-Even et Loguivy-de-la Mer. Un partenariat de longue date s'exerce également avec le port communal de Perros-Guirec. Les quatre principaux ports de débarquements sont représentés en rouge (fig.10).

Ports de débarquements du Quartier Maritime de Paimpol

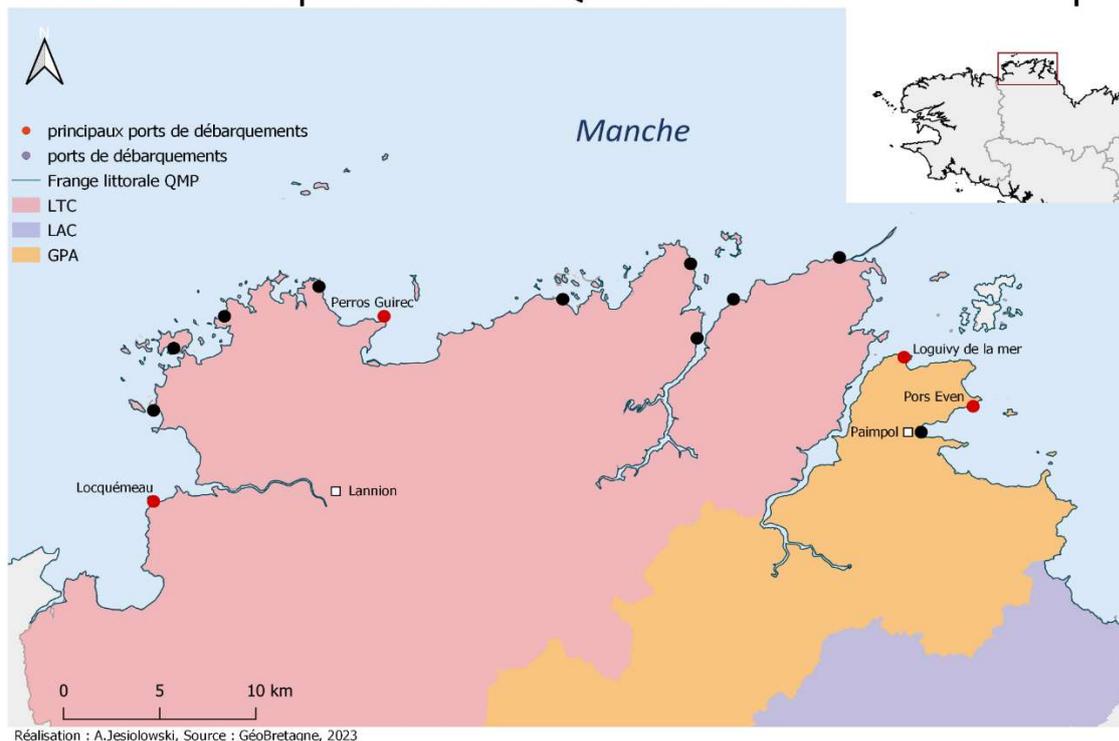


Figure 10 : Carte des ports de débarquement du QMP

La pêche à pied, quant à elle, se pratique sur les gisements (entourés en rouge) (fig.11).

Les activités liées à la récolte d'algues (marines ou de rives) des Côte-d'Armor se pratiquent à 99% sur le secteur du QMP et ce sur différents secteurs. Cependant aucune ressource cartographique sur les zones d'algoculture n'est aujourd'hui disponible.

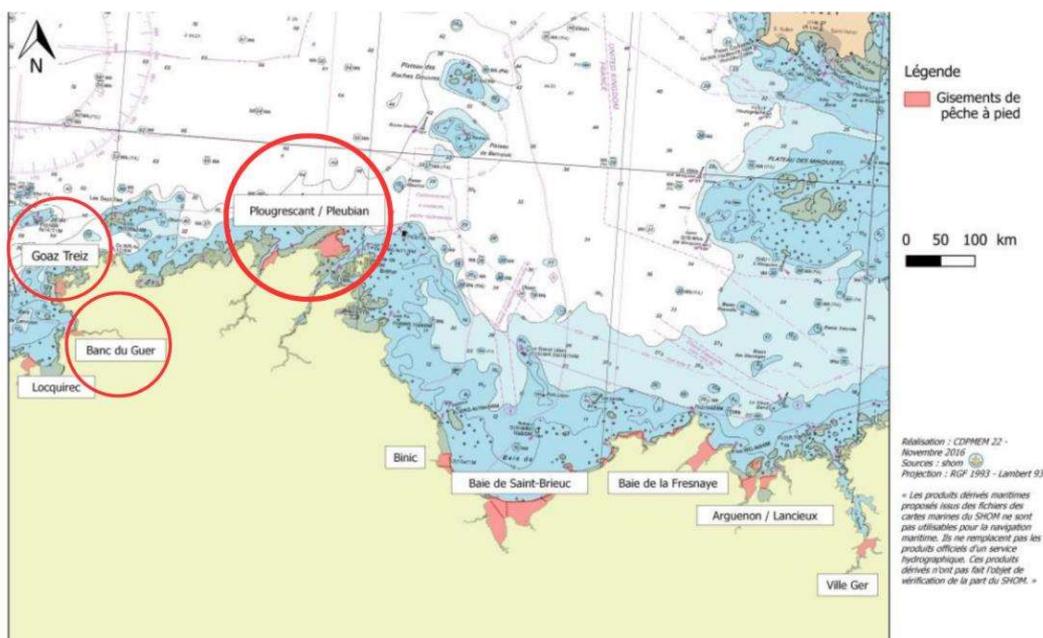
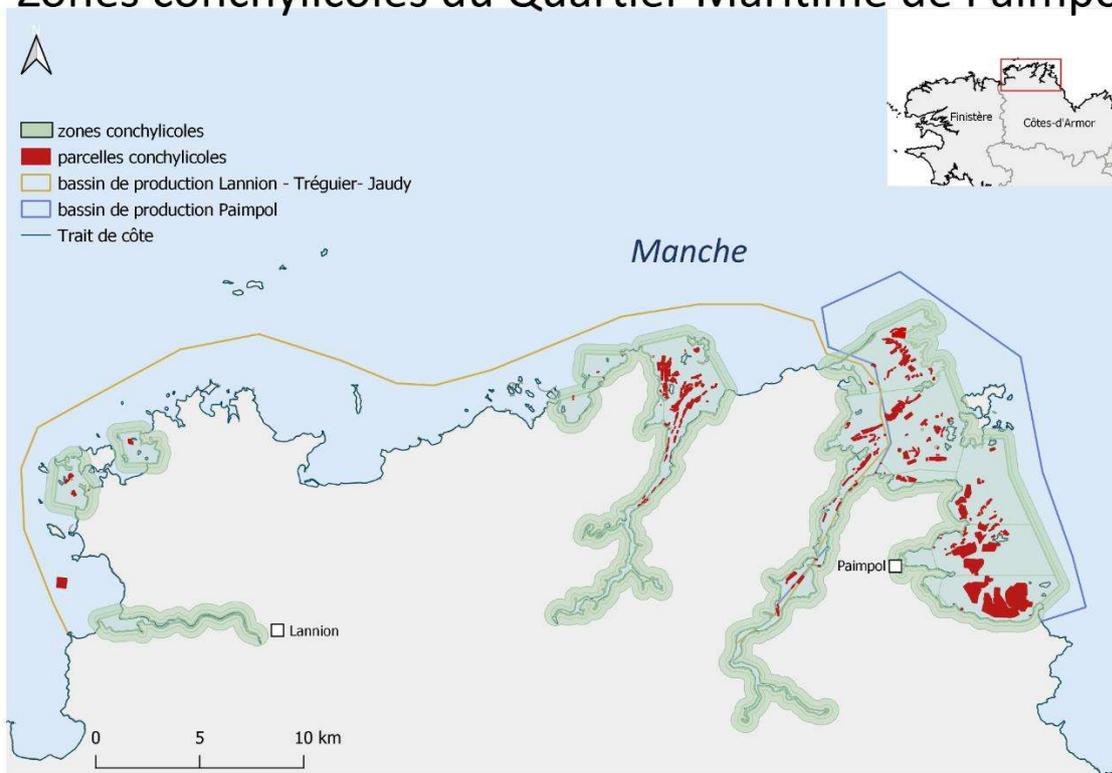


Figure 11 : Carte des gisements pour la pêche à pied professionnelle, Source : CDPMEM 22

Concernant les zones conchylicoles, le quartier maritime de Paimpol dispose de deux grands bassins de production : la Baie de Lannion-Tréguier-Jaudy et la baie de Paimpol avec des sites connus comme le Sillon de Talbert, l'estuaire du Trieux, Bréhat etc (Armorstat,2017) (fig.12).

Zones conchylicoles du Quartier Maritime de Paimpol



Réalisation : A.Jesiowski. Source : GeoBretagne et DDTM. 2023

Figure 12 : Carte des zones conchylicoles du QMP

1.4.b Les principales espèces cibles

Au sein du Quartier maritime de Paimpol les principales espèces cibles sont :

- La coquille Saint-Jacques, espèce emblématique du territoire d'étude. En effet, c'est une ressource prisée des consommateurs qui plus est à haute valeur ajoutée. C'est un produit phare de la restauration bretonne apprécié des touristes.
- Les grands crustacés, notamment les araignées et les homards. Une fois encore, il s'agit de produits économiquement très intéressants, et ce, pour différentes raisons. Pour les araignées, les importants tonnages induisent des bénéfices conséquents pour les pêcheurs. Pour le homard, c'est davantage la forte valeur ajoutée associée à ce produit qui gonfle les prix aux kilos et donc les revenus des marins pêcheurs.
- Les espèces de poissons majoritairement pêchées sur le quartier maritime sont : l'églefin, la lotte, le lieu jaune, la daurade grise, la dorade royale, le bar, la raie ou encore la sole commune.
- Enfin, les bassins de production conchylicole du QMP sont connus pour être le principal secteur de production d'huîtres creuses de Bretagne Nord.

1.4.c La qualité des eaux

Sur le plan national, depuis bientôt 85 ans, les zones de production de coquillages sont soumises à des contrôles sanitaires afin d'établir une hiérarchisation selon leur qualité microbiologique. Désormais, cette classification des zones de production est inscrite dans le chapitre II de l'annexe II du règlement (CE) n° 2019/627. Une surveillance régulière est effectuée par le Réseau de surveillance microbiologique des zones de production (REMI) et par le Réseau d'Observation des Contaminants Chimiques (ROCCH).

Ce classement distingue trois groupes de coquillages en fonction de leur physiologie, autrement dit leur capacité à purifier certains composants microbiologiques.

Ces trois groupes sont les suivants :

- Groupe 1 : gastéropodes (bulots, bigorneaux...), échinodermes (oursins...) et tuniciers (violets ou figue de mer) ;
- Groupe 2 : bivalves fouisseurs (coques, palourdes...) ;
- Groupe 3 : bivalves non fouisseurs (coquilles St-Jacques, huîtres, moules)

Le dernier rapport établi par Chev  Julien, Le Gall Patrick, Lejolvivet Aurore, 2023 indique que les r sultats sur le secteur de la Baie de Paimpol - Trieux - Jaudy, sont dans l'ensemble positifs. Ainsi, les zones conchylicoles b n ficient de bonnes conditions afin de produire des hu tres ou des moules aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

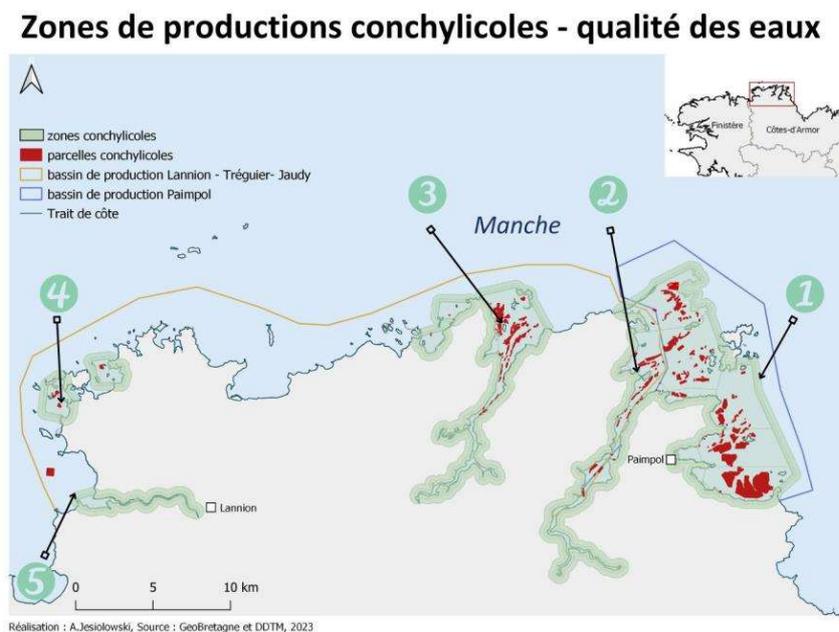


Figure 13 : Carte de localisation des secteurs pour la qualit  des eaux

En effet, le secteur de Paimpol (1, fig.13), qui se compose du sillon de Talberg, de la baie de Paimpol et des  lots de Br hat, est depuis 2021 class  en zone A (bonne qualit  des eaux) sur l'ensemble de la production d'hu tres. Cette zone autrefois sujette aux rejets de la ville de Paimpol conna t dor navant une  volution positive li e aux am liorations sur le r seau d'assainissement de l'agglom ration.

Sur le secteur du Trieux (2, fig.13), la zone aval "Mellus" conna t de nombreuses variations cycliques (tous les 5 ans environ) mais reste en classe A pour l'ann e 2022. Cependant, la zone dite interm diaire "Coz Castel" et la zone amont sont class es quant   elle en B (qualit  sanitaire moyenne) du fait de nombreuses alertes sanitaires et un d passement du seuil d'Escherichia coli (E.coli).

Dans l'estuaire du Jaudy (3, fig.13) et les anses autour de Plougrescant, la majorit  des zones sanitaires sont  valu es en classe A. Seule l'une d'entre elle (zone 22.08.20) pr sente des pics de contaminations d'E. Coli, depuis deux ans.

Les zones de production du groupe 3 (huîtres) de la Baie de Lannion-Trébeurden (4, fig.13) sont de bonne qualité sanitaire. Toutefois, sur ce même secteur, le gisement du groupe 2 (coques) de « Goas Trez » fait l'objet d'une interdiction saisonnière pour repos biologique de novembre à fin mars.

La situation sanitaire du gisement du Banc du Guer (5, fig.13) auparavant considérée comme très mauvaise est désormais en qualité B. Depuis cinq ans, ce gisement fait également l'objet d'une interdiction saisonnière de mars à fin août.

Enfin, la concession de moules sur filière en baie de Lannion, située dans la zone du large, présente une qualité sanitaire moyenne, et ce, depuis trois ans.

II. Méthodologie

II.1 Approche filière

Selon Terpend N, (FAO, 1997) : "L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits ; C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. [...] Ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentaiement, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme : la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Chacun de ces ensembles englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions, on parle ainsi d'actions situées à l'amont ou à l'aval de la filière."

Suite à la lecture de *l'Observatoire de l'économie maritime en Bretagne (2021)*, et aux échanges effectués avec l'ADEUPA, l'ADAC 22 et le bureau Quimper Cornouailles Développement, je me suis également appuyée sur la nomenclature d'activité française (codes NAF). En m'appuyant sur la liste des codes relatifs à l'économie bleue, j'ai par la suite sélectionné ceux directement liés à la filière pêche et aquaculture, afin de composer notre schéma d'approche filière. Ces derniers sont entourés en rouge (fig.14) :

LES 17 CODES NAF

0311Z : pêche en mer

0321Z : aquaculture en mer

0893Z : production de sel

1020Z : transformation et conservation de poissons

3011Z : construction de navires

3012Z : construction de bateaux de plaisance

3315Z : réparation et maintenance navale

4291Z : construction d'ouvrages maritimes et fluviaux

4638A : commerce de gros de poissons, crustacés

4723Z : commerce de détail de poissons, crustacés

5010Z : transports maritimes et côtiers de passagers

5020Z : transports maritimes et côtiers de passagers de fret

5030Z : transport fluviaux de passagers

5040Z : transports fluviaux de fret

5222Z : services auxiliaires des transports par eau

5224A : manutention portuaire

7734Z : location de matériel de transport par eau

Figure 14 : Codes NAF, Source : Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, 2020

Grâce à cette définition et aux codes NAF nous avons pu définir un schéma synthétique de la filière pêche et aquaculture regroupant les principaux acteurs de la chaîne (fig.15).



Figure 15 : Schéma de l'approche filière

Si l'on se concentre sur la partie AVAL, le schéma du CRPMEM Nouvelle6Aquitaine traduit bien les nombreux flux et échanges entre chaque acteur (fig.16) :

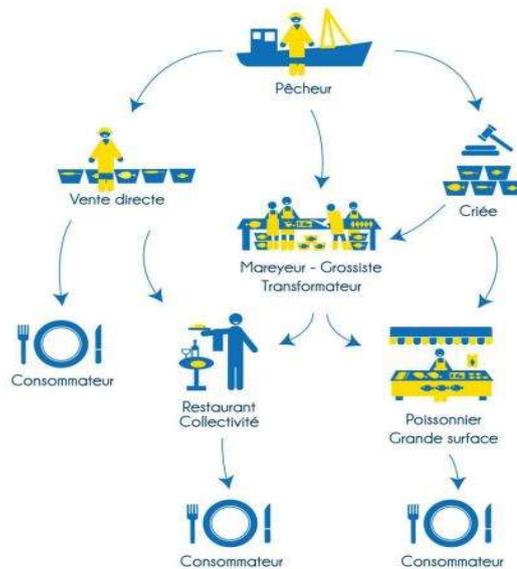


Figure n°4: circuits de commercialisation (source: CRPMEM Nouvelle-Aquitaine)

Figure 16 : Schéma de l'aval de la filière des produits de la mer, Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Il est important de comprendre que les activités de pêche et d'aquaculture ne peuvent être dissociées des autres acteurs de la filière avec lesquelles elles interagissent perpétuellement. Je compléterai donc la définition issue d'un rapport de la FAO précédemment énoncée par les propos de Jean Chaussade : " la pêche artisanale n'est qu'un élément d'un ensemble, elle se situe comme n'importe quelle autre activité socio-économique dans un système complexe [...] qui n'entre pas dans le cadre d'une démarche sectorielle; son étude résulte d'un complexe d'interrelations (ou de combinaisons à la fois spatiales et temporelles) dans lesquelles interfèrent des données non seulement hydrobiologiques mais aussi économiques, sociologiques et culturelles."p974.

Ainsi faut-il considérer l'ensemble des maillons de la chaîne afin d'avoir une vision globale des retombées économiques territoriales. Cette étude présente certains résultats sur des activités annexes, mais se doit d'être complétée par des recherches plus poussées et ce sur un temps plus long.

II.1.a Le cœur de la filière pêche et aquaculture : les acteurs primaires

Le cœur de la filière concentre les emplois et acteurs directement dépendants des écosystèmes marins et côtiers et qui pratiquent dans leur quotidien le milieu maritime et/ou la bande littorale. Il s'agit donc des marins pêcheurs actifs (soient plus d'un jour d'activité en mer) ainsi

que l'ensemble des professionnels du milieu aquacole. Ils sont le maillon principal entre les ressources halieutiques dans leur élément naturel et les produits alimentaires dans les assiettes des consommateurs (Bouvet, 2014).

Afin de visibiliser et valoriser la filière du QMP, il faut la percevoir comme "un réseau d'acteurs localisés dans un espace géographique donné et participant directement à la création de flux de biens ou de services" (Rastoin et Gherzi, 2010). Nous avons ainsi identifié plusieurs activités connexes.

II.1.b L'amont de la filière

Les organismes ou entreprises qui interagissent en amont avec les pêcheurs et les aquaculteurs ont été identifiés comme des organismes permettant l'exercice des acteurs primaires, ils sont en quelque sorte les premiers maillons de la chaîne. Ils peuvent être de nature et de fonction très variées. Nous retrouvons ici le secteur de la formation professionnelle à travers le lycée maritime ; Les entreprises exerçant une influence directe quant à la production (sur le plan aquacole notamment) via l'import d'intrants : naissains, nourriture, etc ; Les entreprises de construction et réparation navale ; les organismes approvisionnant en gazole ou en huile les navires ; et pour finir les centres de gestion et les assurances.

II.1.c Les structures encadrantes

Ces organismes gravitent de manière plus institutionnelle ou formelle autour des acteurs primaires. On y retrouve la Chambre de Commerce et de l'Industrie, les structures professionnelles comme les comités des pêches, le comité régional de la conchyliculture ou les organisations de producteurs ; les banques ; les collectivités, la sûreté maritime, les structures scientifiques etc.

II.1.d Les activités aval, le pan commercial de la filière

Dans un dernier temps, ces acteurs vont jouer un rôle essentiel dans la transmission du produit entre les professionnels et les consommateurs. Ces derniers se déclinent de diverses manières :

- Criées

- Usine de transformation, conservation, commercialisation du produit : mareyeurs, entreprises fabrications plats préparés, conserveries etc.
- Commerce en gros des produits de la mer : Grossistes, Courtiers
- Commerce au détail des produits de la mer : Poissonneries, GMS
- Métier de bouche : cantines collectives, restaurateurs etc.

II.2 Choix des indicateurs socio-économiques et des acteurs retenus

Concernant le choix des indicateurs socio-économiques, ces derniers sont issus du dossier de candidature du FEAMPA 2021-2027 ainsi que de plusieurs échanges et réunions avec Mme Le Gal et Mme Bacor. Nous avons ainsi co-construit un tableau avec les indicateurs à la fois économiques et sociaux répondant aux attentes du GALPA (tab 2. Également disponible en annexe I).

Ces indicateurs étant très nombreux et sachant, déjà en amont, la complexité d'obtenir des données, nous avons revu notre sélection. Nous avons ainsi réalisé une liste d'indicateurs permettant d'éclairer une partie de la filière pêche et aquaculture ainsi que certaines retombées économiques et sociales associées sur le territoire du QMP. Ces indicateurs se sont vu attribuer un ordre de priorité selon les besoins du GALPA. La "priorité un" correspond aux éléments d'informations principaux que le GALPA souhaite connaître, la "priorité deux" correspond aux éléments qui présentent un réel intérêt pour le GALPA mais ne sont pas primordiaux, enfin la "priorité trois" correspond à des éléments qui seraient potentiellement intéressants à obtenir dans un futur proche.

INDICATEURS ECONOMIQUES	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	INDICATEURS SOCIAUX	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Données emplois	x			Données emplois directs			
Nb emplois directs : pêcheurs (DDTM) / aquaculteurs	x			Sexe	x		
Nb emplois indirects : formations / artisans navals / Poissonniers / Entreprises transformations / coopération		x		Homme / Femme / Autre	x		
ETP			x	Catégorie Socio Professionnelle (postes et/ou fonctions)	x		
Salaire moyen mensuel brut emplois directs	x			Emploi / Temps de travail (des marées)	x		
Système juridique de l'entreprise (SARL, EARL, SARL etc.)			x	Temps de travail		x	
				Travail biennal (Division générale)			x
Canaux de commercialisation : données % du CA et tonnage secteur primaire : pêche, ostréiculture, aquaculture				Contrats (CDI, CDD, Intérimaires, Saisoniers)	x		
Ventes en Cible	x						
Ventes en gros	x			Données logement			x
Mareyeurs	x			Salles / Hôtels			x
Grosiste	x			Location			x
EMIS	x			Propriété			x
Ventes directs							
Sur l'aquaculture	x			Educative / insertion professionnelle			
Marché local	x			Nombre d'élèves en formation (cf Lycée Maritime)	x		
Ventes détaillées	x			Taux d'insertion			x
Cantine collective (à confirmer s'ils passent par mareyeurs)			x				
Restaurants			x				
Poissonnerie	x						
Ventes expédition		x					
		x					
Répartition des charges en % du CA total des professionnels							
Bien-être		x					
Assurances		x					
Réparation navale	x						
Carburant	x						
Subside coopérative	x						
Actif matériel (Bourrages, équipements, matériels navigants)	x						
Données Chiffres d'Affaires activités connexes							
Poissonnerie		x					
Charcuterie locale		x					
Entreprises de transformation et conservation (mareyeurs, conserveries etc, entreprise de surgélation)		x					
Coopérative (Bois et Mer)		x					
Cible		x					
Autres			x				

Tableau 2 : Indicateurs socio-économiques

L'ensemble des activités connexes qu'elles soient en amont, encadrantes ou en aval n'ont pu être traitées, au vu du temps imparti. Nous avons donc, mes responsables et moi-même, fait le choix de nous concentrer sur un panel plus restreint d'acteurs, présentés dans les tableaux ci-dessous (tab.3).

Tableau 3 : Acteurs sélectionnés

Acteurs Amont	Fonctions
Lycée Maritime Pierre Loti	Établissement de formations professionnelles
Docks et Mer	Matériel, gazole, huile, etc, coopérative maritime
Entreprises navales	Construction et Réparation navale, maintenance
Acteurs Primaires	Acteurs encadrants
Pêcheurs	Organisation de producteurs
Aquaculteurs	CCI
Activités Aval	
Commerce de détails (poissonneries)	
Entreprises de transformation, conservation	
Criée	

Concernant les acteurs en aval, nous nous sommes davantage concentrés sur les flux de commercialisation entre les acteurs primaires et ces derniers, afin d'obtenir une vision globale de la destination des produits de la mer sur le QMP.

Au sujet des acteurs encadrants, il est difficile d'obtenir des chiffres concernant les apports salariaux ou économiques de la filière pêche et aquaculture du QMP au sein de leur structure. Toutefois, les résultats obtenus concernant le poids salarial de la criée de Saint-Quay Portrieux sont ceux transmis par la CCI qui s'occupe de la gestion de cet outil.

Des organismes encadrants tels que le CDPMEM22 ou l'Organisation de producteurs COBRENORD ont été interrogé afin d'obtenir des données brutes, mais ces dernières ne les concernaient pas directement. En effet, il s'agissait davantage d'obtenir des informations

relatives aux secteurs primaires de la filière pêche et aquaculture. Nous reviendrons par la suite sur les freins et les limites quant aux informations relatives aux retombées économiques de ces filières sur les structures qui les entourent.

II.3 Collecte de données

II.3.a Recherches bibliographiques.

Tout d'abord, afin d'obtenir des premiers éléments socio-économiques sur mon territoire d'études, une recherche bibliographique exploratoire sur le sujet fût primordiale.

Je me suis alors penchée sur des rapports à la fois scientifiques (IFREMER), institutionnels (Synthèse DIRM-NAMO), d'organismes « spécialisés » (CDPMEM22, CRCBN), de bureaux d'études (ADAC22, ADEUPA) etc. L'intérêt de ces recherches bibliographiques était d'obtenir un premier état des lieux de la filière pêche et aquaculture sur le quartier maritime de Paimpol à travers un prisme socio-économique.

Cette démarche m'a permis de compiler un certain nombre d'informations et de chiffres clés tout en voyant les limites concernant les données existantes sur cette thématique à l'échelle du territoire du Quartier maritime de Paimpol. Cependant, cela m'a facilité la tâche quant à la réalisation d'une liste d'organismes susceptibles de posséder des éléments, ou mieux encore, des données brutes, indispensables à la bonne réalisation de mon étude.

II.3.b Données « brutes » auprès des organismes

Après l'élaboration d'une première liste de contacts issus de mes recherches bibliographiques, j'ai pris le temps de communiquer plus en profondeur avec Mme Bacor et Mme Le Gal afin que ces dernières m'orientent également vers les personnes/ organismes clés de la filière pêche et aquaculture au sein des trois EPCI.

S'ajoute à ces discussions, un échange avec Monsieur Hémeury, président de Dock et Mer (anciennement la Coopérative maritime) qui m'a, à son tour, transmis les coordonnées de personnes « ressources ».

Ainsi, la phase de prise de contact, en premier lieu par mail, a très vite pu s'effectuer. Une proposition systématique de prise de rendez-vous téléphonique ou par visio était énoncée afin

d'expliquer en détails mon sujet de stage et ainsi demander les éléments que l'organisme contacté était susceptible d'avoir en sa possession.

Ce processus de prise de contacts s'est révélé complexe, du fait du manque de données disponibles ou non exploitables à l'échelle du QMP, des renvois perpétuels vers d'autres personnes, des relances permanentes restées parfois sans réponse. Bien que chronophage, cette démarche, nous le verrons par la suite dans les résultats, nous a toutefois permis d'obtenir quelques données, non négligeables, mais trop insuffisantes. En effet, j'ai pu interroger une trentaine d'organismes différents afin de les questionner et les solliciter pour mon étude. Peu d'entre eux m'ont apporté des réponses à la suite de nos échanges. C'est pourquoi j'ai complété ma collecte de données par des entretiens directifs auprès des professionnels. La liste des organismes contactés est disponible en annexe II.

II.3.c Entretiens directifs

❖ Choix méthodologiques

Dans ce contexte d'étude socio-économique, les données et informations que nous souhaitions collecter (cf méthodologie le choix des indicateurs) : salaires, chiffres d'affaires, % du CA selon les canaux de vente... m'ont naturellement aiguillée quant aux choix méthodologiques de mes entretiens. Ainsi, ai-je opté pour des entretiens directs auprès des enquêtés. En effet, cette méthode standardisée se rapprochant d'un questionnaire m'a permis d'obtenir les résultats quantitatifs dont j'avais besoin (Salès-Wuillemin,2006).

Deux grilles d'entretiens différentes ont été utilisées : une pour les acteurs primaires et une autre pour les activités connexes. Ces grilles d'entretiens sont disponibles en annexe III et IV.

❖ Echantillonnage

Avant d'entamer les enquêtes sur le terrain, il était nécessaire de définir un échantillonnage précis pour cette étude. L'échantillon se devait d'être représentatif des acteurs identifiés en amont avec Mme Bacor et Mme Le Gal.

Au vu de la difficulté à obtenir des rendez-vous avec les professionnels de la filière pêche et aquaculture, je m'étais fixée un objectif de 10 à 20% pour chacun des acteurs sélectionnés et des profils variés afin d'avoir une vision significative et représentative du contexte socio-économique local. Nous le verrons par la suite, ce taux d'échantillonnage n'a pu être réalisé pour l'ensemble des secteurs.

Pour les acteurs primaires de la pêche et de l'aquaculture j'ai réalisé au préalable une liste de contacts des armateurs du quartier maritime à l'aide de mes encadrantes et de M.Hémeury, co-président de la CML.

Des appels téléphoniques ont été par la suite effectués auprès des armateurs afin de planifier ensemble des temps d'échanges. Interrogés dans un premier temps de manière aléatoire, je fus par la suite contraint de contacter l'ensemble des personnes de ma liste. En effet, face au peu de retour positif de la part des professionnels, souvent indisponibles, plusieurs relances téléphoniques m'ont toutefois permises d'obtenir une dizaine de rendez-vous pour valider mon objectif d'environ 15% d'enquêtés. Finalement, onze d'entre eux ont répondu favorablement soit environ 16% des armateurs du QMP. Même si cette proportion n'est pas exhaustive, elle peut cependant refléter des tendances et une réalité territoriale.

Concernant la partie conchylicole, je souhaitais interroger au minimum 15 à 20% des chefs d'entreprises localement installés sur le territoire et des typologies représentatives de l'ensemble des activités du QMP. En effet, même si de nombreuses entreprises extérieures au QMP possèdent des concessions sur le territoire, il était trop complexe d'établir du lien et des échanges avec les chefs d'entreprises souvent basés en Charente. J'ai toutefois réalisé des entretiens auprès de onze entreprises locales, soit 23 % des effectifs. En effet, selon les sources MSA et Cerfrance, 48 entreprises locales sont présentes sur le territoire du QMP.

Pour mon échantillonnage en algoculture et pêche à pied, j'ai demandé au CDPMEM 22 de me mettre en lien avec des professionnels aux profils variés pouvant m'apporter un regard relativement représentatif de ces secteurs sur le QMP. En effet, concernant ces secteurs d'activités, je n'avais pas de liste de contacts préalablement établie. Ainsi, ai-je rencontré deux pêcheurs à pied sur 18 professionnels ayant des timbres soit 11%. Concernant les récoltants d'algues seule une entreprise sur treize m'a accordé du temps pour un entretien.

Plusieurs méthodes ont été employées pour les professionnels des activités connexes. Concernant certains d'entre eux comme la CCI, Dock et Mer ou encore le lycée maritime, je connaissais déjà les acteurs avec lesquels m'entretenir.

Pour les chantiers navals, j'espérais interroger au minimum 10% des entreprises inscrites sous le code NAF 3315Z sur le territoire (réparation et maintenance navale) (liste des établissements de 2019 transmise par l'ADAC22). Après plusieurs relances je n'ai hélas pas eu de retour de ces dernières.

Pour les entreprises de transformation « plats préparés », valorisation et conservation, j'ai pris comme effectif de référence ceux cités dans le dossier de candidature FEAMPA 2021-2027.

Leurs données provenant à la fois de l'observatoire de l'économie maritime 2021, du rapport de synthèse de la DIRM-NAMO et de leurs propres connaissances du terrain me sont alors parues fiables. Ce secteur aval ne concernait en 2021 que six établissements. J'ai pu m'entretenir avec quatre de ces structures.

Malgré l'absence d'entreprises de mareyage sur le quartier maritime de Paimpol, une partie des produits de la mer du QMP est vendue à des mareyeurs. J'ai ainsi interrogé trois d'entre elles sur le secteur de Saint-Quay Portrieux (Baie de Saint Briec) afin de pouvoir représenter cette branche de la filière. Cet effectif représente 15% des entreprises de Côtes-d'Armor.

Enfin, comme énoncé dans *le dossier de Candidature DEAL FEAMPA 2021-2027*, le QMP concentre 26 points de vente de produits de la mer sur son territoire, principalement concentrés sur sa bande littorale. Grâce à la liste des entreprises de l'économie maritime transmise par l'ADAC22, j'ai sélectionné celles possédant le code NAF : 4723Z « commerce de détail poissons, crustacés ». Cette liste me fournissant le nom des entreprises j'ai reçu six réponses favorables pour un entretien, soit 23% des poissonneries des trois EPCI.

❖ Déroulé des entretiens

Les entretiens directifs étaient toujours effectués sur le lieu choisi par mes interlocuteurs afin de les mettre en confiance (à leur domicile, sur le port, lieu de travail etc.). Je dirigeais l'échange, en suivant de manière protocolaire le guide d'entretien directif réalisé en amont (Annexe III). Une demande d'autorisation systématique d'enregistrement était posée aux enquêtés. Il était par ailleurs rappelé que les données collectées seraient traitées de manière anonyme et confidentielle. Les questions étaient toujours énoncées de la même manière auprès de chaque interlocuteur. La durée des entretiens était d'environ 20- 25 min afin de ne pas trop interférer dans les activités professionnelles des acteurs interrogés.

Les réponses de ces derniers étaient bien souvent concises au vu des informations que je souhaitais collecter, limitant ainsi leur "liberté" d'expression (Blanchet et Gotman, 2010). Seule une question ouverte était posée à la fin de l'entretien.

Toutefois, cette méthode a le mérite de produire des chiffres objectifs « qui vont permettre de se soustraire à la subjectivité" (Vilatte, 2007).

III. Résultats et Analyses

III.1 Résultats bibliographiques

III.1.a Filière pêche

Les résultats bibliographiques concernant les activités primaires de la filière pêche du quartier maritime de Paimpol permettent de comprendre certaines caractéristiques territoriales de ce secteur. Certains éléments issus de ces recherches ne sont pas à jour dans la littérature grise ou scientifique et ont été actualisés autant que possible lors de mon stage. Ces données sont toutefois présentées dans cette partie afin de pouvoir les analyser et comparer avec celles collectées via des entretiens ou échanges avec des organismes “ressources”. Des hypothèses quant à des tendances évolutives de la filière peuvent ainsi être dégagées.

Néanmoins, pour les informations n’ayant pu être mises à jour, ces dernières se basent sur les apports bibliographiques présentés ci-après.

Le quartier maritime de Paimpol se caractérise exclusivement par une activité de petite pêche. Le nombre de navires immatriculés PL (Paimpol) est de 150 selon Fleet Register au 31.12.2022. Cependant, ce chiffre est à prendre avec précaution. En effet, le Fleet Register recense l’ensemble de la flotte de l’UE et enregistre ainsi l’ensemble des navires.

Cependant l’immatriculation d’un navire ne correspond pas forcément à un navire actif et/ou présent sur la zone d’immatriculation.

Aussi, mon étude prend en considération uniquement les navires actifs au sein du quartier maritime de Paimpol et qui ont comme port d’exploitation l’un des quatorze du QMP. Le port d’exploitation correspond “au port le plus fréquenté par un navire durant l’année” (IFREMER,2022). Les chiffres actualisés pour les navires seront indiqués dans les résultats des données issues des organismes, car les ressources bibliographiques n’étaient pas suffisantes.

Le rapport SIH de l’Ifremer 2022 comporte des informations importantes sur les engins, métiers pratiqués, la saisonnalité des pêches ou encore les volumes débarqués.

Cette étude rapporte qu’au sein de la petite pêche du QMP le nombre d’engins est en moyenne de deux par navire. La répartition (%) de ces derniers s’établit comme suit (fig.17) :

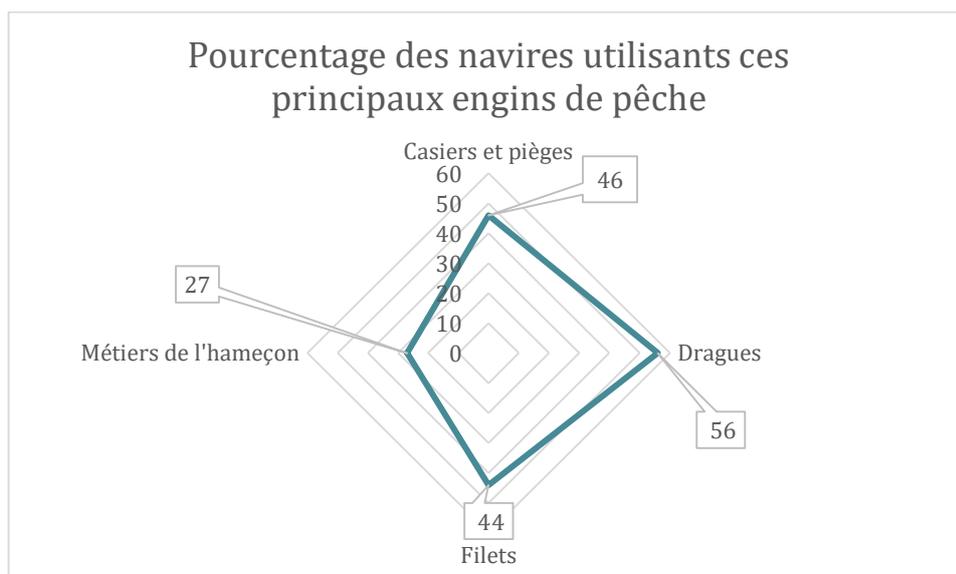


Figure 17: Répartition des navires par engins de pêches à bord (en %), Source : IFREMER, 2021

Le nombre moyen des métiers pratiqués à bord est de 2,6. Les plus pratiqués sur le territoire du QMP sont : la drague à la coquille Saint-Jacques, les casiers et pièges à grands crustacés et les filets à crustacés et à poissons.

Concernant les volumes débarqués ces derniers sont estimés grâce à trois sources différentes : Source "ventes" des criées, Source "Sacris" et Source "Flux déclaratifs".

Aussi, en 2021, 5 995 T de produits de la mer ont été débarqués (toutes espèces confondues). Ce volume représente un poids économique d'une valeur de 17 211 k € (fig.18).

Si l'on compare avec les chiffres de 2003 nous constatons une évolution nette quant au tonnage et valeur associée. En effet, la production totale de la flottille paimpolaise était alors de 3 377 T pour une valeur de 9 545 k€. (IFREMER,2003)

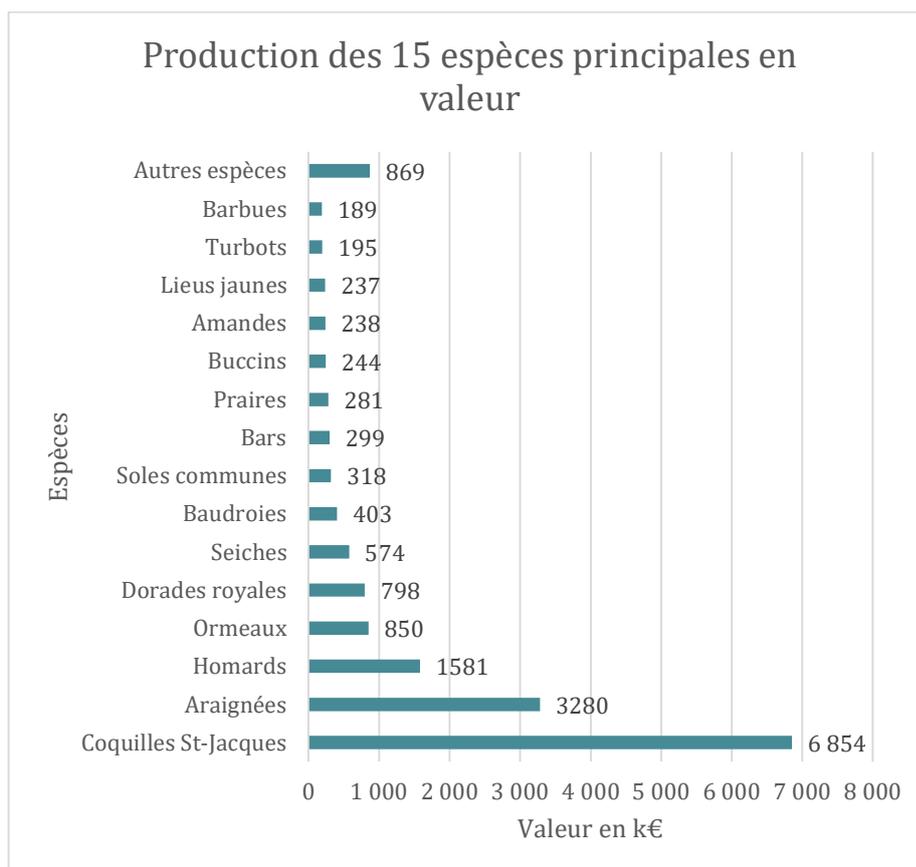


Figure 18 : Production des 15 espèces principales en valeur, Source : IFREMER,2021

La diversité des espèces ciblées induit une saisonnalité importante dans les activités de pêche (fig.19).

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues à coquille St-Jacques	62	68	68	61	10					69	68	68
Casiers à grands crustacés	6	12	23	33	35	42	45	37	29	24	18	21
Filets maillants à grands crustacés	16	17	17	19	20	18	16	15	7	9	13	16
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	6	3	6	9	13	16	14	14	13	9	6	8
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	1		2	8	10	15	17	9	6	7	3	1
Plongée à bivalves hors coquille St-Jacques et moules	8	8	8	8	7	1			7	7	7	7
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	7	6	7	4	4	7	5	6	5	3	3	4
Filets maillants à dorade royale	3	3	8	6	5	5	6	6	4	4	2	4
Trémails à poissons démersaux et benthiques	1	2	6	5	5	6	9	8	2	2	1	1
Dragues à bivalves hors coquille St-Jacques et moules	3	3	5	5	2	2	1	1	5	8	5	6

de 0 à 13 navires
 de 14 à 27 navires
 de 28 à 40 navires
 de 41 à 54 navires
 de 55 à 69 navires

Figure 19 : Tableau de la saisonnalité des principaux métiers, Source : IFREMER, 2021

Outre la pêche en mer, la pêche à pied est également exercée sur le territoire. Ainsi, selon les derniers chiffres du CDPMEM communiqués lors de la saison 2020-2021, 80% des pêcheurs à pied des Côtes d'Armor se situent sur le QMP, plus précisément en baie de Lannion. Cette activité est à 100% pratiquée par des hommes, ayant une moyenne d'âge de 57 ans.

Le résultat des CA est très hétérogène selon le nombre de timbres attribués et la qualité/quantité des ressources disponibles sur tel ou tel gisement. De plus, une faible proportion des pêcheurs à pied pratique cette activité en tant qu'activité principale. En effet, 60% des pêcheurs à pied sont retraités ou pêcheur en mer en parallèle.

Concernant les charges, environ 10% du CA est alloué aux dépenses inhérentes à l'exercice productif : gasoil, assurances, entretiens véhicules etc.

Aujourd'hui, ce métier nécessite une vigilance importante concernant les ressources disponibles. En effet, les pêcheurs à pied sont totalement tributaires d'une bonne gestion des gisements, afin d'éviter la fermeture partielle ou totale de ces derniers. (CDPMEM22, 2021).

III.1.b Filière aquacole

❖ Conchyliculture

Les chiffres du secteur conchylicole à l'échelle du quartier maritime des Côtes-d'Armor se basent dans tous les rapports sur les données issues du CRCBN de 2013. Aussi, il est primordial d'utiliser ces chiffres avec précautions, car ces derniers ont pu évoluer.

Sur le QMP 38 entreprises locales (48 selon la MSA, 2022) sont implantées et 120 entreprises extérieures. Ces dernières possèdent en effet des concessions sur le territoire mais leur siège social se situe en dehors de la région Bretagne principalement en : Charente Maritime, Bassin d'Arcachon etc.

Au total, c'est à minima 158 entreprises ostréicoles qui exercent leur activité sur le QMP. Par ailleurs, seul 24% d'entre elles sont des entreprises dites locales. Ces entreprises engendrent, selon les chiffres de 2013 environ 390 emplois sur le territoire du QMP (LTC : 120, Paimpol : 270 ; LAC : zéro).

Si l'on se concentre sur les bassins de production, celui de Paimpol concentre 133 entreprises ostréicoles : 22 locales et 111 extérieurs.

Les entreprises locales génèrent un chiffre d'affaires de 8,15 millions d'euros.

Le bassin de Lannion-Tréguier-Jaudy quant à lui dispose de 25 entreprises : seize locales et neuf extérieures. Le CA des entreprises locales est de 4,66 millions d'euros

L'activité conchylicole des entreprises locales affiche un CA total sur le QMP de 12,81 millions d'euros.

- Production d'huîtres creuses

Comme énoncé auparavant, notre territoire d'études est le pôle ostréicole dominant des Côtes-d'Armor. En effet, le bassin de Paimpol bénéficie d'une production d'huîtres d'environ 8 217,8 T, et le bassin de Lannion-Tréguier-Jaudy 1 813,7 T. Ces deux bassins représentent à eux seuls un volume de 1 0031,5 T soit 94,3% de la production d'huîtres creuses des côtes d'Armor.

La technique d'élevage est de 99.5% en surélévation et 0.5% au sol sur estran ou eaux semi-profondes.

- Production d'huîtres plates

L'huître plate, autrefois espèce emblématique du QMP, a laissé place à l'huître creuse, et n'est désormais produite qu'en faible quantité. En effet, la production totale d'huîtres plates avoisine les 21,5 T, dont 1,5 T par des entreprises locales et 20 T par des entreprises extérieures.

L'élevage s'effectue dans 7% des cas au sol en eau profonde et 93% en surélévation.

- Production de moules

Les activités mytilicoles sur le QMP engendrent des tonnages moindres que les activités ostréicoles. En effet, c'est davantage à l'est du département des Côtes-d'Armor que se situe le gros de la production de moules. Sur le secteur de LTC, la production mytilicole est assurée par une seule entreprise. En 2013, c'était 160 T de moules produites. Ce chiffre n'est plus à jour, en effet, les volumes annuels sont désormais aux alentours de 350 T, nous y reviendront par la suite.

- ❖ La pisciculture

Selon les données de la synthèse des caractéristiques socio-économiques des filières de l'économie bleue – Quartier maritime de Paimpol issue du dossier de candidature FEAMPA 2021-2027, les activités piscicoles en mer sont peu développées sur le territoire. Seules deux entreprises pratiqueraient l'élevage en « estuaires » de truites et de salmonidés (Dossier de candidature, FEAMPA 2021-2027).

III.1.c Activités connexes

❖ Construction et réparation navale

Ce secteur en aval des activités primaires de la pêche et de l'aquaculture regroupe la construction, la maintenance et la réparation des navires à usage professionnel. Il présente une forte concentration d'emplois sur le territoire et connaît une évolution globale en termes de recrutement. En effet une quarantaine d'emplois ont été créés entre 2016 et 2019 (Dossier de candidature FEAMPA 2021-2027, 2020).

La zone de chantier et réparation navale de Paimpol a pris en charge 55 navires de pêche en 2019. Les principaux acteurs sont les suivants :

Breizh Marine (un à deux salariés, le chantier naval du Jaudy (trois à cinq salariés), Dauphin Nautic (six à neuf salariés), Effinor Sea Cleaner (25 salariés), Seb Nautic (trois à cinq salariés), Trieux Marine (dix à dix-neuf salariés).

Ce domaine d'activité représenterait, selon les chiffres 2020, 49 à 67 emplois sur le territoire, (Dossier de candidature, FEAMPA 2021-2027, 2020).

❖ Entreprises de transformation et commercialisation alimentaire

Les entreprises de transformation et fabrication de plats préparés sont peu présentes sur le secteur avec seulement six établissements. S'ajoutent à ces derniers 26 commerces de détails de produits de la mer. Toutefois, ce secteur emploie considérablement sur le territoire, avec 304 emplois en 2019 (dossier de candidature FEAMPA, 2020). L'entreprise la plus importante, Celtigel située à Plélo (Groupe Le Graët) concentre à elle seule 208 salariés (Réseau des CCI et des agences d'urbanismes et de développement de Bretagne, 2021)

III.2 Données des organismes

Dans cette partie sont présentés uniquement les résultats des organismes ayant répondu favorablement à mes demandes de transmissions de données. Sur 30 structures contactées $\frac{1}{3}$ d'entre elles m'ont apporté des éléments d'informations.

III.2.a DIRM NAMO

La DIRM NAMO (Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest) est un service étatique qui assure plusieurs actions politiques en faveur du milieu marin, des acteurs de la mer et des activités maritimes sur la façade Nord Atlantique-Manche ouest. Les orientations stratégiques de cette instance étatique se concentrent sur le développement des activités économiques durables sur le territoire, la sécurité des usagers et des milieux, la réglementation et la régulation des activités maritimes ainsi que la mise en place des politiques mer et littoral (DIRM NAMO, 2023).

À la suite des échanges avec plusieurs personnes référentes, j'ai réussi à obtenir le nombre de marins en petite pêche côtière sur le quartier maritime de Paimpol : 235.

Parmi ces 235 marins, huit femmes exercent ce métier, soit 3,4% des effectifs embarqués (fig.20)

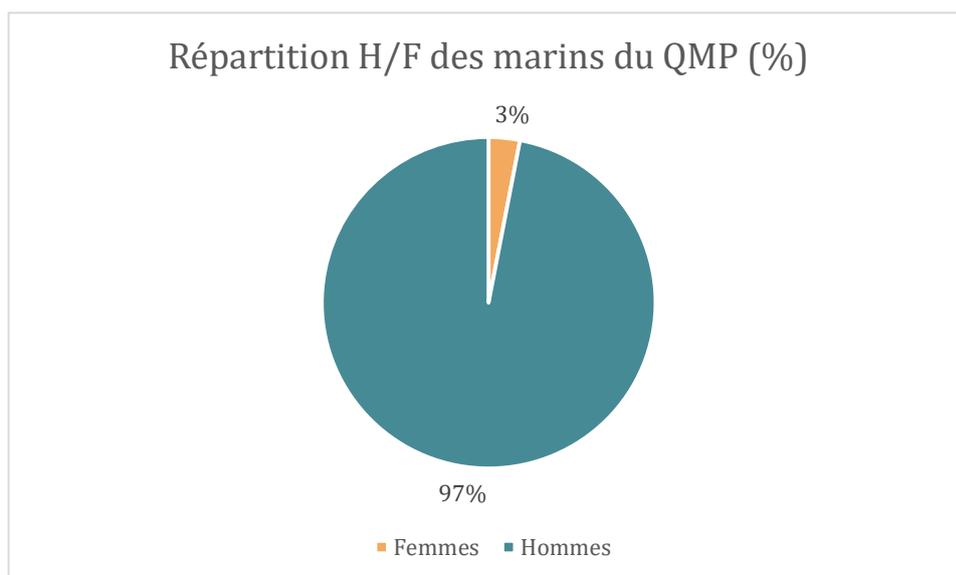


Figure 20 : Répartition homme/femme des marins du QMP

Concernant l'âge des marins, ces derniers sont répartis par tranches d'âge. Les données obtenues sont présentées dans le diagramme ci-après (fig.21).

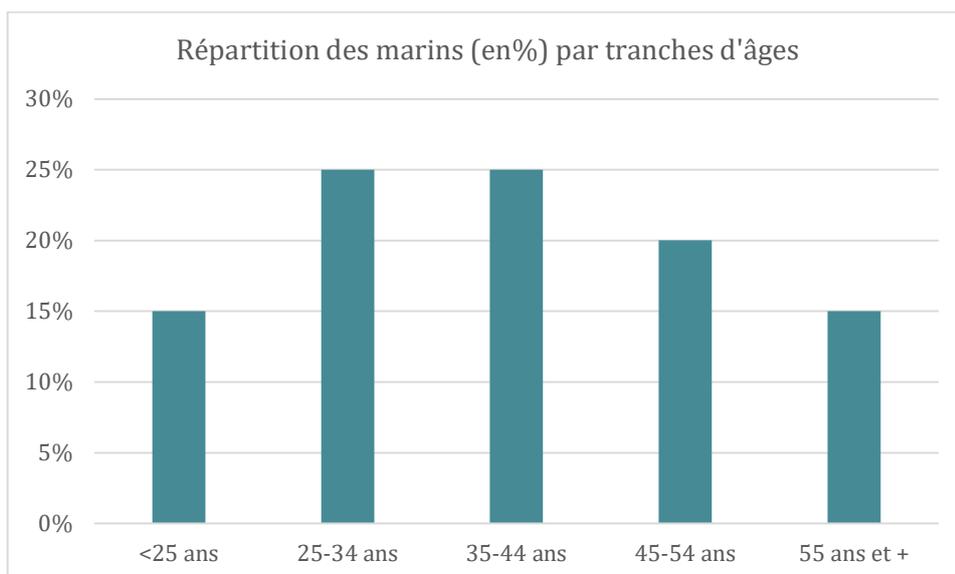


Figure 21 : Répartition des marins par tranches d'âges

La répartition (en pourcentage) des marins selon leur rôle ou fonction au sein des navires nous a également été transmise (fig.22).

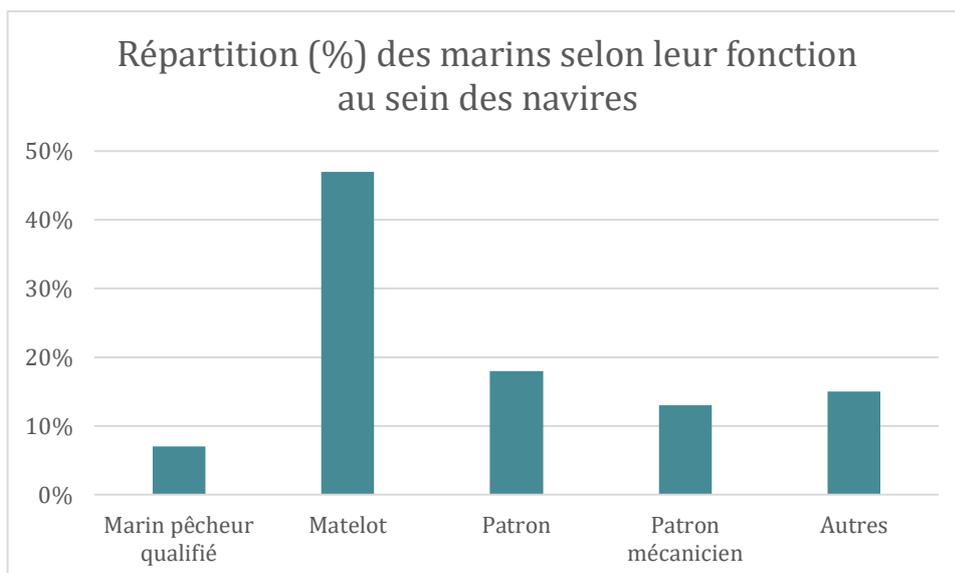


Figure 22 : Répartition des marins selon leur fonction au sein des navires

Enfin, sur le nombre de navires actifs, ils m'ont indiqué qu'aucune actualisation des données n'a été effectuée depuis 2020. Aussi se basent-ils sur le chiffre de 111 navires sur le QMP.

III.2.b CAPAVENIR

CapAvenir est une association créée pour et par les professionnels du secteur de la pêche et des cultures marines. L'objectif de cette structure est de suivre les professionnels tout au long de leur carrière, aussi bien sur la formation, la recherche d'emploi, le recrutement etc.

Aussi, ai-je pu obtenir de leur part une information relative au revenu minimum d'un matelot en début de carrière qui se situe autour de 2 000 euros nets/mois. De plus, le temps de travail annuel a également pu être estimé à 225 jours en mer.

III.2.c Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins des Côtes-d'Armor (CDPMEM22)

Le CDPMEM22 est un organisme chargé de représenter et défendre les intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics. Ainsi, à l'échelle départementale, le CDPMEM a pour principales missions :

- Informer et conseiller les professionnels
- Assurer la promotion des intérêts généraux de la profession
- Participer à des études scientifiques, mettre en place de plans de gestions halieutiques dans le cadre d'une pêche pérenne, responsable et durable. (Exemple en Côtes-d'Armor : gestion de la coquille Saint-Jacques)
- Appliquer au département les directives du comité national et/ou régional.

Suite à mes nombreux échanges auprès de Servane Calvez (responsable Scientifique), Grégory Le Droumaguet (coordinateur) et Audrey Thebault (chargée de mission), j'ai pu mettre à jour les informations suivantes :

- ❖ Pêche en mer
 - Les données concernant l'activité de pêche sur le QMP ont légèrement évolué depuis les derniers chiffres de la synthèse socioéconomique de la DIRM NAMO (2020) et le rapport SIH de l'Ifremer (2021) En effet, au 31.03.2023, 103 navires sont reliés à l'un des quatorze ports du territoire et exercent une activité sur le QMP selon les données fournies par le Comité des pêches. Ce chiffre prend en considération à la fois les sorties de flottes, les ventes de certains bateaux ou simplement les changements de zone d'activité des navires (ex : en direction de Saint-Quay Portrieux). En moyenne, les navires du QMP sont âgés de 28 ans, mesure 8.10m pour une puissance de 115kw.

- 54% des navires possèdent la licence drague coquille Saint-Jacques.
- 69 armateurs sont présents sur le secteur. La moyenne d'âge se situe autour de 46 ans.
- Enfin, 32% des armateurs du QMP possèdent plusieurs navires afin d'être polyvalent et ainsi cibler plusieurs espèces.

❖ Pêche à pied

Au niveau du QMP, 25 professionnels se sont vu délivrer des timbres pour exercer la pêche à pied : 18 pour les gisements de Goas Treiz, deux pour le Banc du Guer, et six pour celui Plougrescant/Pleubian. Cependant, au vu du manque de ressources telles que les palourdes et les coques ces trois gisements sont désormais fermés. Les professionnels du QMP se replient donc sur d'autres gisements comme celui de Locquirec (Finistère) ou plus à l'est en Baie de Saint Briec.

- Algues de rives

Le QMP concentre 99% des entreprises des Côtes-d'Armor ayant une activité de récolte et de culture marine d'algues : treize entreprises sont présentes sur le territoire, concentrant 22 emplois de récoltants d'algues de rives.

III.2.d Chambre de Commerce et de l'Industrie 22 (CCI)

La criée de Saint-Quay Portrieux, pôle important de l'activité maritime, se place respectivement en cinquième position (en tonnage) et sixième (en valeur) sur l'ensemble des 33 halles à marée à l'échelle nationale

Les échanges avec le responsable ports de pêche de la CCI des Côtes-d'Armor, M.Gurvan Rolland ont permis d'apporter plusieurs éléments d'informations.

Les chiffres suivants concernent uniquement les données enregistrées dans les criées costarmoricaines. Ils ne tiennent pas compte des volumes qui ne passent pas par la criée (partie de la pêche sans obligation d'enregistrement et de déclaration en criée, passant par d'autres canaux de commercialisation).

En premier lieu les volumes passés sous criée des navires du QMP selon leur port d'exploitation Locquémeau, Loguivy, Pors-Even ou Perros-Guirec (tab.4 et fig.23.) : cette donnée permet d'avoir une visibilité et une tendance de l'activité des navires selon leur port d'exploitation. En

effet certains navires peuvent débarquer leur pêche dans un port différent de leur port d'exploitation.

Tableau 4 : Volumes passés sous criée de St-Quay Portrieux, selon le port d'exploitation

Port d'exploitation	2020	2021	2022	Evolution des volumes (2020-2022)
Locquémeau	345,898	492,723	449,136	30%
Loguivy	554,331	717,912	763,272	38%
Pors Even	720,646	868,408	908,282	26%
Perros-Guirec	149,66	283,155	288,772	92%
Total	1770,535	2362,198	2409,462	36%

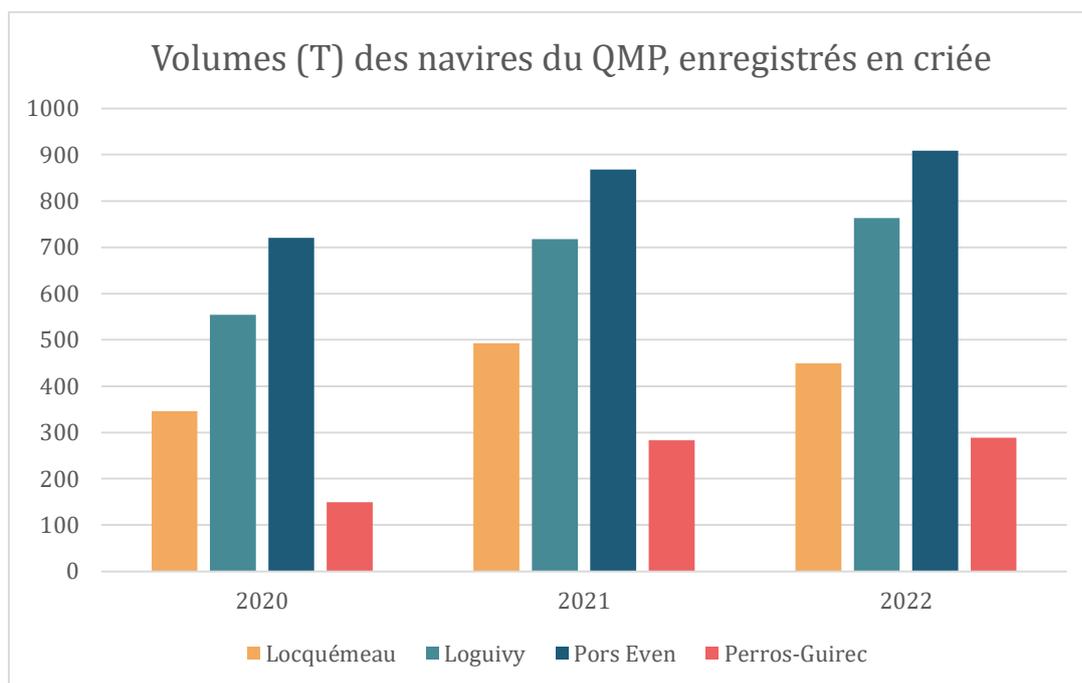


Figure 23 : Volumes (T) des navires du QMP, enregistrés en criée de St-Quay Portrieux

Dans un second temps les volumes débarqués par l'ensemble des navires par port de débarque (tab.5 et fig.24). Cette fois c'est l'activité portuaire qui est étudiée indifféremment du port d'exploitation du navire.

Tableau 5 : Volumes (T) enregistrés en criée par port de débarquement

Port de débarquement	2020	2021	2022	Evolution des volumes (2020-2022)
Locquémeau	47,196	38,92	29,188	-37 ;5%
Loguivy	531,606	716,683	843,35	58,50%
Pors Even	717,669	857,82	871,294	21,40%
Perros-Guirec	46,122	16,286	37,709	-17,40%
Total	1342,593	1629,709	1781,541	32,60%

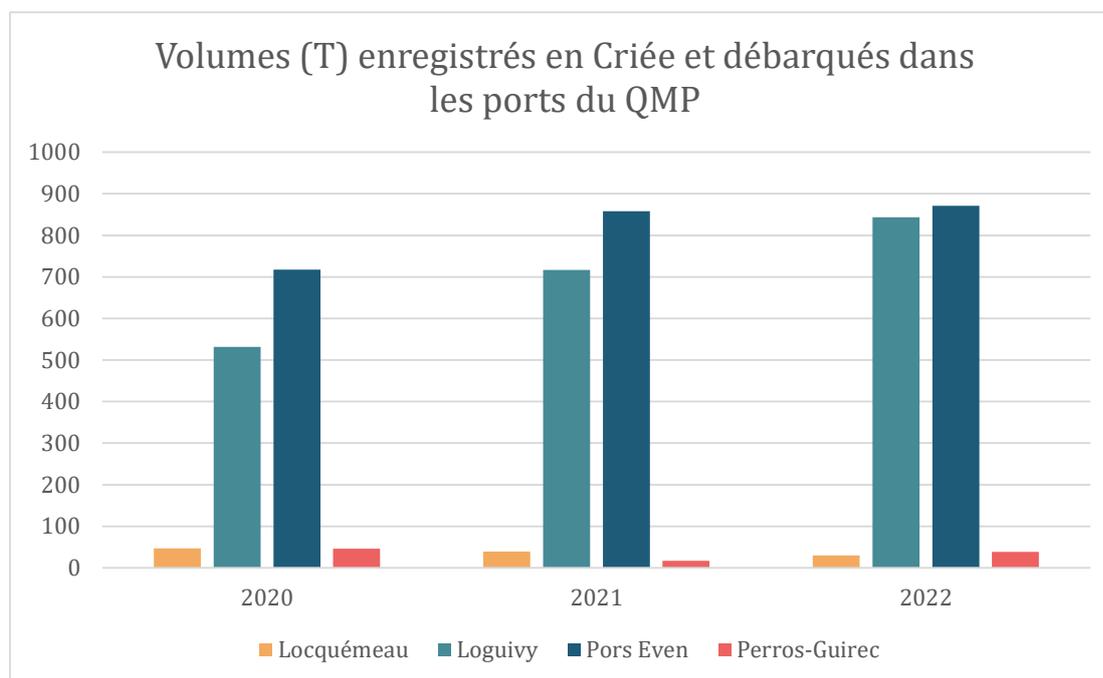


Figure 24 : Volumes (T) enregistrés en criée par port de débarquement

Des données concernant les flux internes (par transports routiers) en direction de la criée ont également été transmis (fig .25).

Flux internes de produits issus de la petite pêche (en T) : transports routiers entre les ports du Quartier Maritime de Paimpol et la Criée de Saint Quay Portrieux

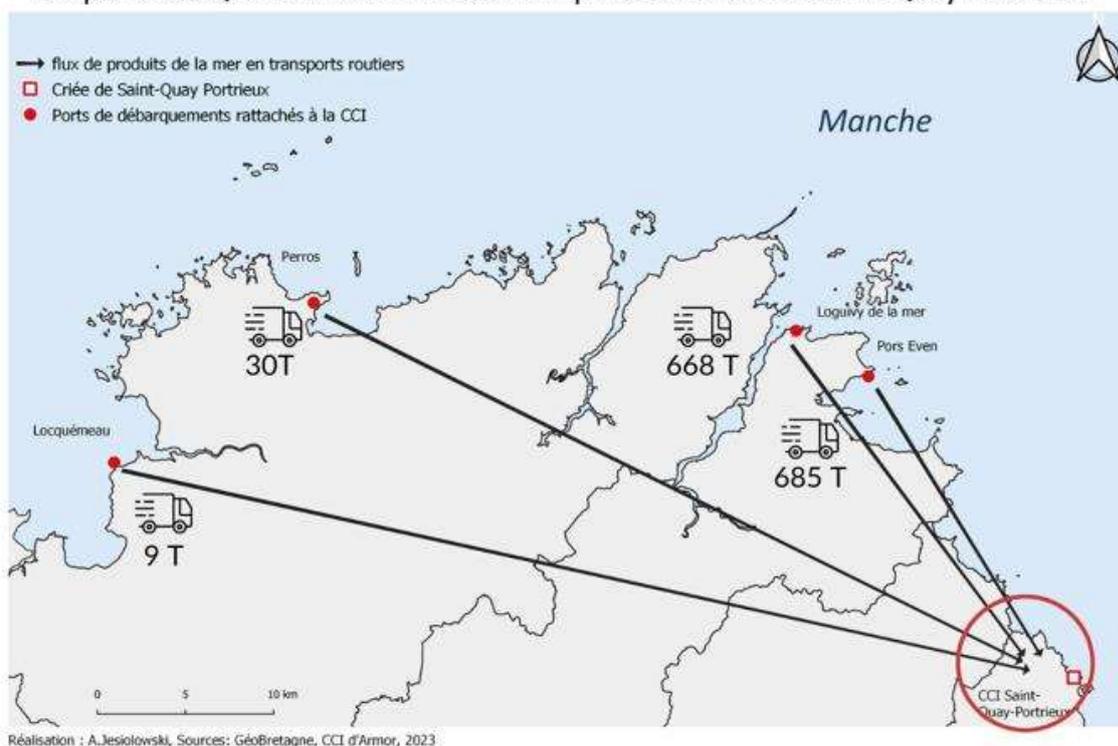


Figure 25 : Carte des flux internes entre les ports du QMP et la criée de St-Quay Portrieux

Nous avons également obtenu des données concernant les retombées salariales de la CCI/Criée de Saint-Quay Portrieux. Les emplois relatifs à la filière pêche du QMP sont de l'ordre de cinq emplois temps pleins, avec un salaire moyen de 2 400€net/mois et un salaire médiant de 2 840€net/mois.

Enfin, nous avons obtenu les données relatives au rachat des Coquilles Saint-Jacques. En effet, il y a une obligation pour les pêcheurs d'enregistrer leur pêche de CSJ sous halles à marées afin de mesurer les volumes et ainsi gérer au mieux la production et les stocks disponibles.

Cependant, le prix de la CSJ étant plus attractif hors criée, une partie est rachetée par les pêcheurs eux-mêmes afin de les vendre par d'autres voies de commercialisation, notamment en direct. Lors de la dernière campagne de pêche, le pourcentage de rachat était de l'ordre de 29%.

III.2.e Organisation de producteurs Cobrenord

L'organisation de producteurs Cobrenord a pour principales missions de :

- 1) Gérer l'accès à la ressource en ayant accès à des zones avec un ciblage sur une espèce donnée et d'autre part minorer la contrainte des quotas de pêche pour ses adhérents.
- 2) Valoriser les captures des adhérents : système d'ordre d'achat (= rachat de Cobrenord si le prix descend en dessous d'un certain seuil)
- 3) Représenter ses adhérents au niveau local.

L'idée des OP n'est pas de concurrencer les premiers acheteurs, aussi passent-ils par un transformateur : CELTARMOR, avec qui ils entretiennent un partenariat capitalistique. Ils codétiennent ainsi des outils leur permettant d'intervenir sur le marché.

Au 31.12.2022 une cinquantaine d'armateurs paimpolais étaient adhérents chez cette organisation de producteurs. Le reste des armateurs sont adhérents chez pêcheurs de Bretagne.

Cette OP n'est toutefois pas présente sur notre territoire d'études mais sur celui de Saint-Quay Portrieux, du fait des interactions récurrentes avec la criée et Celtarmor. Il est cependant important de prendre en considération les informations la concernant. Elles représentent en effet des retombées socio-économiques de la filière pêche du QMP. Ainsi, le CA de cette OP s'élève à 80 000€ et cinq salariés en CDI temps plein sont embauchés.

III.2.f Cerfrance

Cerfrance est un centre de gestion, de conseil et d'expertise comptable. Cet organisme a pu me transmettre des données traitées de manière anonyme.

Concernant le secteur de la pêche, j'ai pu obtenir le CA moyen sur trois ans de 18 dossiers (18 armateurs), soit 26% des effectifs du territoire. Les résultats sont les suivants :

Sur les trois dernières années, au vu des résultats Cerfrance, les CA moyens des armements ont augmenté de 30,5% (tab.6).

Tableau 6 : CA moyens des armements enregistrés chez Cerfrance période 2020-2022

2020	2021	2022	Evolution 2020-2022
248 071€	290 044€	323 747€	30,50%

Les données CerFrance 2022 nous ont également apporté des indications quant aux salaires des matelots et des patrons.

Le salaire moyen d'un matelot est de 35 530,69 €/brut annuel, soit 2 960 € brut/mensuel (équivalent net de 2 310€).

Cependant, il existe des disparités salariales car 40% des salaires moyens sont supérieurs à 39 631,94€ brut/annuel (chiffre obtenu par la méthode du 60^{ème} centile)², soit 3 302,66€ brut/mensuel (équivalent net de 2 576€).

Au niveau conchylicole, 48 entreprises sont identifiées sur le QMP selon les derniers chiffres 2022 de Cerfrance. Sur les 221 salariés recensés, 48,4% (107) sont en temps plein et le salaire moyen est de 2 5049,44€ brut/annuel soit 2 087,45€ brut/mensuel annuel (équivalent net de 1 628€).

Dans ce secteur les salaires sont plus homogènes. En effet, 50% des salaires sont supérieurs à 24 385,08€ brut/annuel (chiffre obtenu par la méthode du 50^{ème} centile).

III.2.g Mutualité sociale agricole (MSA)

La MSA est un organisme mutualiste gérant la protection sociale des professionnels de l'agriculture. La grande majorité des conchyliculteurs sont inscrits à la MSA contrairement aux pêcheurs qui eux sont rattachés à l'ENIM.

Cette structure comptabilise, elle aussi, 48 entreprises conchylicoles mais comptabilise 605 emplois dans ce secteur.

La répartition quant à l'âge des salariés s'établit comme suit (fig26) :

² CENTILE, subst. masc. : STAT. SOCIOL. Centième partie d'une population ou d'un échantillon, classée suivant sa valeur, www.cnrtl.fr consulté le 08.08.2023

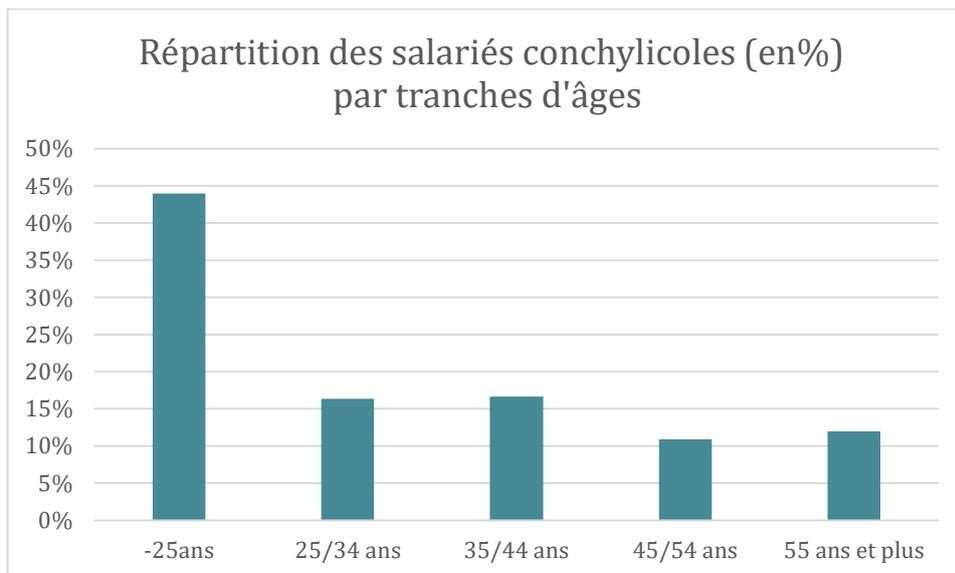


Figure 26 : Répartition des salariés conchylicoles par tranches d'âges

La répartition hommes/femmes des salariés est la suivante (fig.27) :

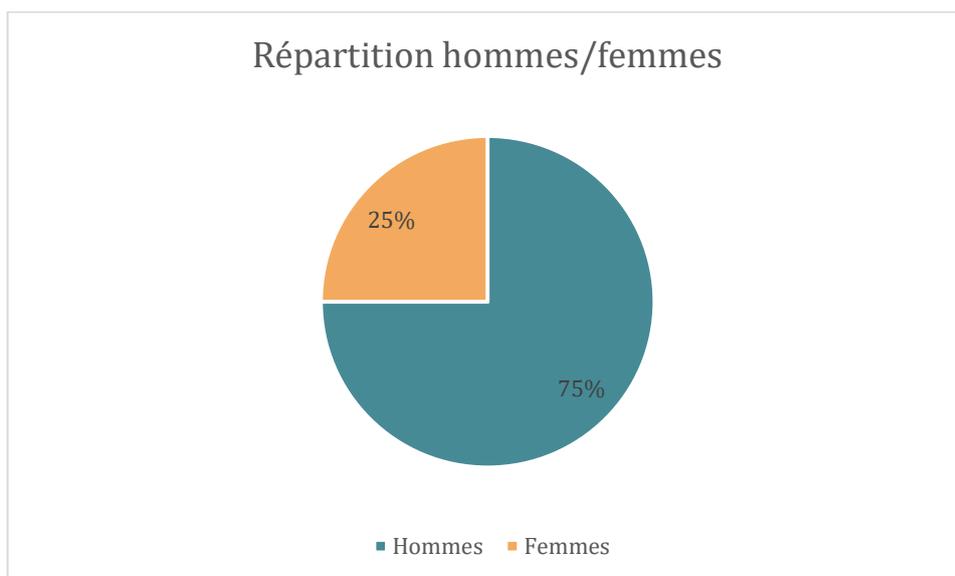


Figure 27 : Répartition homme/femme des salariés conchylicoles

III.3 Résultats d'entretiens

III.3.a Acteurs primaires

❖ Pêcheurs

Sur l'ensemble des patrons armateurs du QMP, onze d'entre eux ont répondu favorablement à mon enquête. De nombreuses questions de mon enquête portant sur des aspects financiers,

tous n'ont pas souhaité répondre, ou n'avaient pas connaissances de ces informations, les données comptables et économiques étant souvent gérées par la mère ou la conjointe de l'armateur.

Ainsi, pour chaque donnée énoncée je préciserai le nombre d'interrogés ayant donné une réponse. Le pourcentage sur le total des armateurs sera également indiqué.

Les armements sont en moyenne composé d'un patron armateur et de deux à trois matelots selon les besoins, notamment pendant la période de la coquille Saint Jacques.

Pour les chiffres d'affaires des armateurs, dix d'entre eux m'ont fourni une donnée. Cela représente donc 14,5% des armateurs du QMP.

La moyenne des CA s'élève à 420 000 € net/an. Le CA médian est quant à lui de 330 000 € net/an. Ce chiffre se rapproche davantage du CA moyen des armements inscrits chez Cerfrance (résultats présentés précédemment).

Concernant les salaires des matelots, l'ensemble des enquêtés a répondu, soit 16% des effectifs totaux. Dans le monde professionnel de la pêche, les salaires ne sont pas calculés classiquement sous forme de salaire mensuel avec des taux et horaires fixes. Dans la pêche artisanale deux manières différentes de détermination de salaire sont appliquées : une première est un salaire mensuel fixe auquel s'ajoute des primes variables (ex : % sur la vente des produits pêchés). La deuxième est le salaire à la part, soit un pourcentage prédéfini du CA entre les différents membres de l'équipage. Le salaire est donc très variable selon la saison et les espèces ciblées. De fait, certains matelots ne travaillent que pendant la période de la coquille Saint-Jacques et dans un autre domaine le restant de l'année. C'est une tendance de plus en plus remarquée chez les jeunes selon les armateurs.

Afin de faciliter la démarche, les armateurs ont ici indiqué le salaire moyen net par mois de leurs matelots, lissé sur l'année. Certains d'entre eux me répondant des fourchettes de prix j'ai donc fait la moyenne de ces fourchettes (ex : 2 000-3 000 = 5 000/2 = 2 500 € en moyenne).

Ainsi, obtient-on le salaire moyen net par matelot (sans compter les primes) : 3 120 € net/mois. Le salaire médian est quant à lui de : 2 750€ net/mois.

Les enquêtés ont été plus réticents quant aux données sur leurs propres salaires. Seul huit répondants sur onze ont apporté une réponse, soit 11,5% des armateurs du QMP.

Le salaire moyen net des patrons est de l'ordre de 5 475 € net/mois.

Le salaire médian est de : 5 000 € net/mois.

Sur l'ensemble des patrons armateurs interrogés, seul l'un d'entre eux n'est pas issu d'une famille de marin. Le quartier maritime est donc marqué par une pêche familiale. Lors de leur première installation en tant que patron armateurs, ces derniers héritent bien souvent du bateau et des engins de pêches d'un membre de leur famille.

Concernant les méthodes de ventes des produits de la mer, une fois le bateau débarqué, ces dernières varient énormément selon les armements. En effet, l'ensemble des personnes interrogées ont au minimum deux voire trois canaux de commercialisation (fig.28).

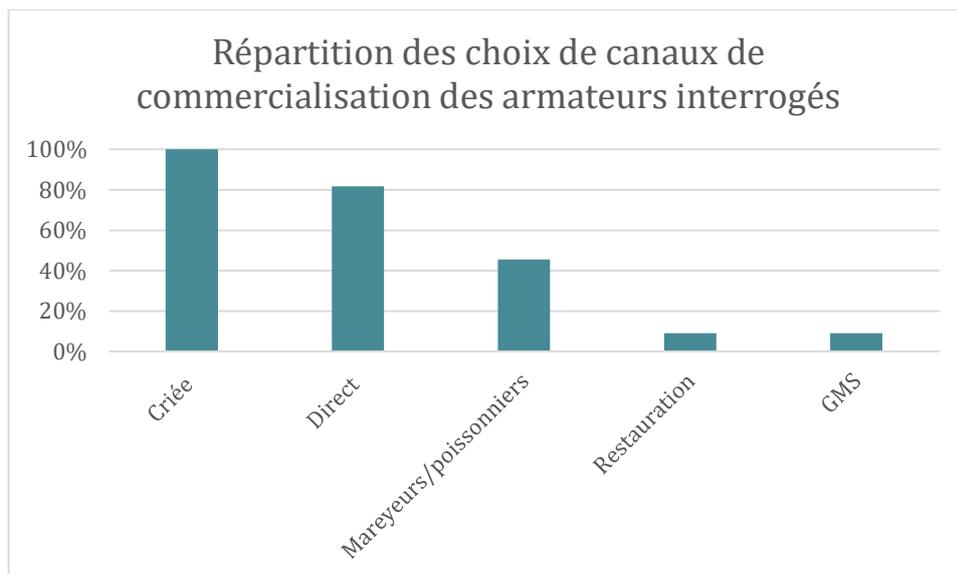


Figure 28 : Répartition des choix de canaux de commercialisation des armateurs interrogés

Petite précision concernant la vente sous halles à marées. Certes l'ensemble des armateurs a recours à ce système de vente mais parfois dans différentes criées. Ainsi, d'après les personnes interrogées 63,60% d'entre elles vendent une partie de leur pêche à la criée de Saint-Quay Portrieux et 54,50% passent exclusivement ou en parallèle par d'autres criées bretonnes comme celle de Brest, Roscoff, Lorient ou encore Concarneau lorsque les prix sont plus avantageux (fig.29).

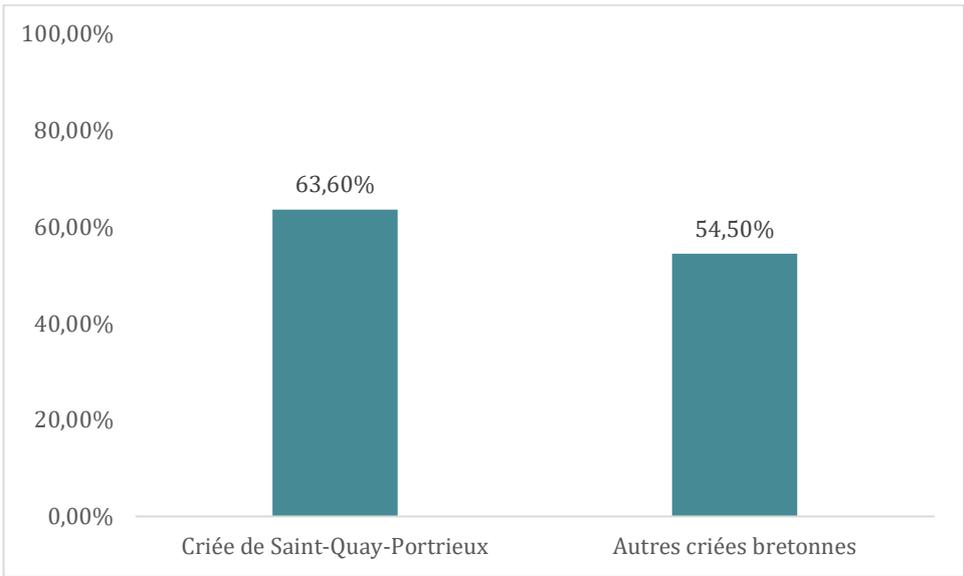


Figure 29 : Choix de la criée pour la commercialisation des produits de la mer

Les profils de commercialisation sont variés et hétérogènes selon les habitudes et produits pêchés de chacun. (fig.30) Cependant, nous remarquons que le canal de vente le plus pratiqué reste la criée suivie de la vente directe.

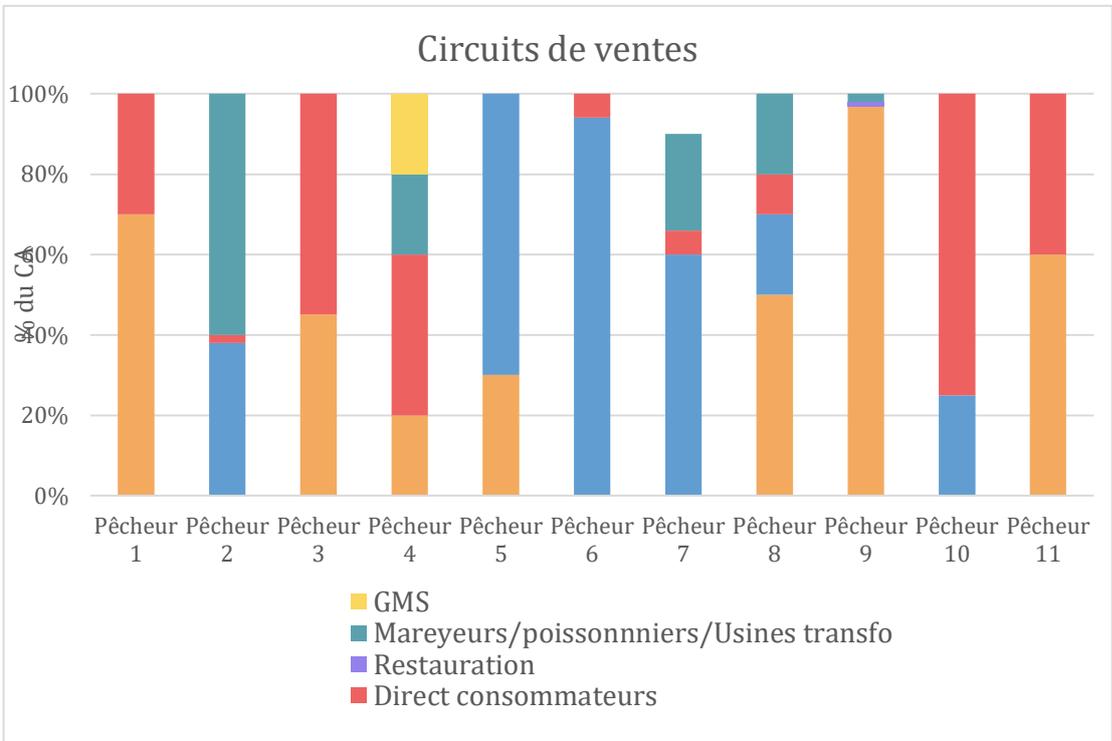


Figure 30 : Profils des circuits de ventes- pêcheurs

Au niveau des charges 81,8% des interrogés ont apporté une réponse. En effet, certains d'entre eux ne possédaient pas ces informations car la gestion comptable est réalisée par leur mère ou leur conjointe. Les professionnels ont uniquement évoqué le matériel de pêche et la maintenance naval ainsi que le gasoil. Voici les résultats obtenus (tab.7).

Tableau 7 : Répartition des charges des armateurs interrogés

Pêcheur	Réparation, maintenance et matériel (appâts compris) % du CA	Gasoil %du CA
1	30,00%	15,00%
2	15,00%	3,50%
3	4,15%	5,00%
4	5,00%	3,00%
5	2,00%	1,50%
6	10,00%	3,00%
7	10,00%	4,50%
8	10,00%	3,00%
9	15,00%	5,00%
Moyenne générale	11,20%	4,90%

Enfin, ma dernière question plus ouverte et qualitative concernant les avantages et freins du métier de pêcheur a permis d'obtenir des résultats intéressants et uniformes. Dix des onze armateurs m'ont apporté une réponse. Aussi, serait-il intéressant de pousser des études et enquêtes qualitatives auprès des professionnels afin de connaître davantage leur réalité de terrain et ainsi mettre en place des dispositifs performants pour les accompagner dans une démarche durable de leur activité (économique et écologique) (tab.8).

Tableau 8 : Avantages et problématiques rencontrés par les armateurs

Pêcheur	Avantages	Freins/Problématiques
1	Liberté	Contrôles et ressources
2	Libre Indépendant	Manque de main d'œuvre
3	Indépendant	Prédation et plaisanciers
4	La Mer	Manque de main d'œuvre
5	Libre	Prédation et ressources
6	Tous les soirs à la maison	Ressources
7	Salaires	Ressources et plaisanciers
8	Indépendant	Ressources et Matelots
9	Libre	Prédation et Plaisanciers
10	Libre	Ressources

❖ Pêcheurs à pied

Lors de mon étude, deux entretiens avec des pêcheurs à pied professionnels ont pu être menés. Ce champ d'activité reconnue depuis 2001 est pratiqué par 18 personnes sur le territoire.

Le CA moyen est de 42 500 €/net par an. Ces pêcheurs indépendants se dégagent en moyenne un salaire de 1 850 € net/mensuel.

Les charges sont réparties essentiellement entre l'assurance et l'entretien du véhicule : 4% du CA et le gasoil 5% environ.

Les enquêtés vendent la totalité de leur produit à des mareyeurs sud-finistériens.

Enfin, les avantages identifiés sont la liberté et l'indépendance. Et les problématiques rencontrées concernent le manque de ressource et la fermeture des gisements.

❖ Aquaculteurs

Les activités aquacoles, particulièrement conchylicoles, sont ici représentées par onze personnes enquêtées, soit 23% des chefs d'entreprises localement implantés (selon les dernières données MSA et Cerfrance 2022).

À travers les entretiens, le CA moyen d'une entreprise conchylicole sur le QMP est estimé à 393 000€ net/annuel, avec une médiane à 350 000 € net/annuel. Cependant, de grandes disparités existent entre les professionnels. En effet, la fourchette des CA est comprise entre 65 000 € et 1 million €. La taille économique des entreprises induit également sur le nombre de salariés.

En effet, deux entreprises n'embauchent aucune personne supplémentaire et deux autres travaillent uniquement avec leur associé (membre de leur famille). Les sept autres structures emploient entre trois et six salariés à l'année (fig.31)

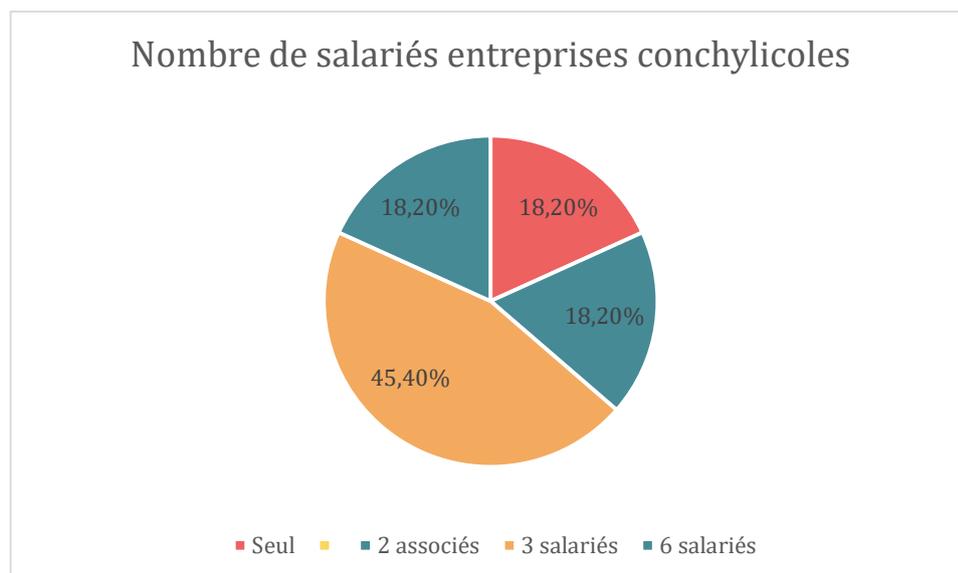


Figure 31 : Nombre de salariés des entreprises conchylicoles

De plus, 36% d'entre elles emploient des saisonniers l'été et de la main-d'œuvre supplémentaire pour les marées.

Concernant le salaire moyen des employés, ce dernier est de 1 690,90€ net/ mensuel.

Le salaire médian quant à lui est de 1 900 € net/mensuel.

Le chiffre moyen obtenu se rapproche à une soixantaine d'euros près des résultats obtenus via Cerfrance.

Concernant la commercialisation, tout comme pour les pêcheurs, les ostréiculteurs passent par plusieurs canaux de vente (fig.32). Chacun possède ses spécificités aboutissant à des profils une fois encore hétérogènes (fig.33) ;

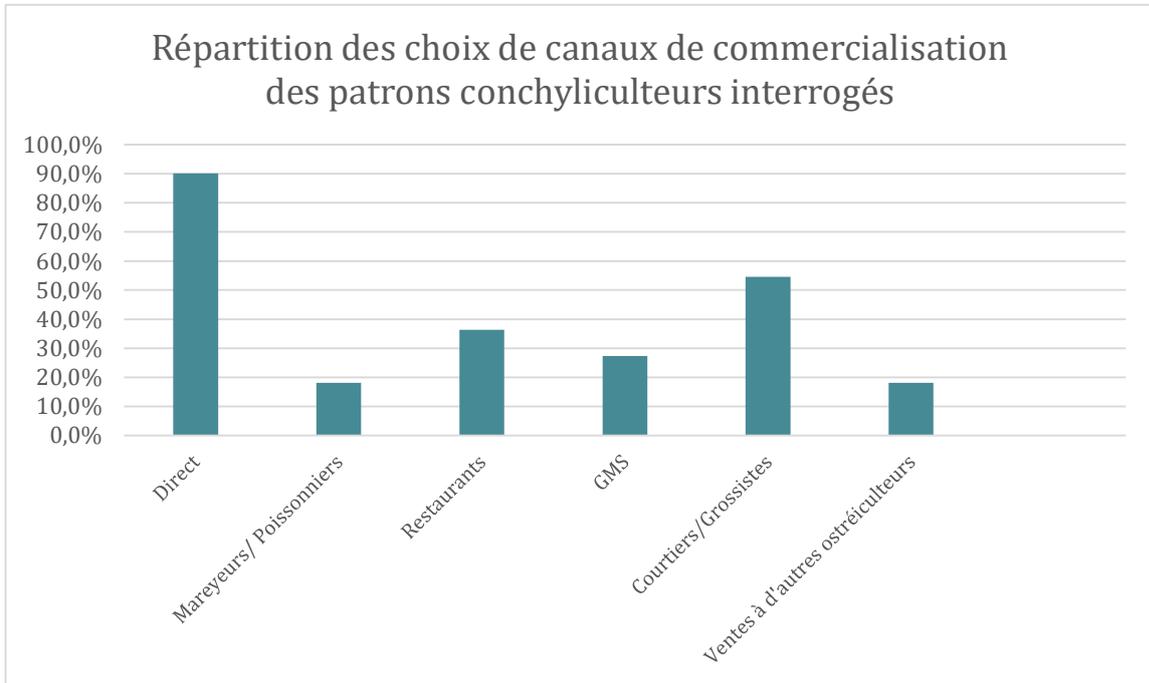


Figure 32 : Répartition des choix de canaux de commercialisation des patrons conchyliculteurs interrogés

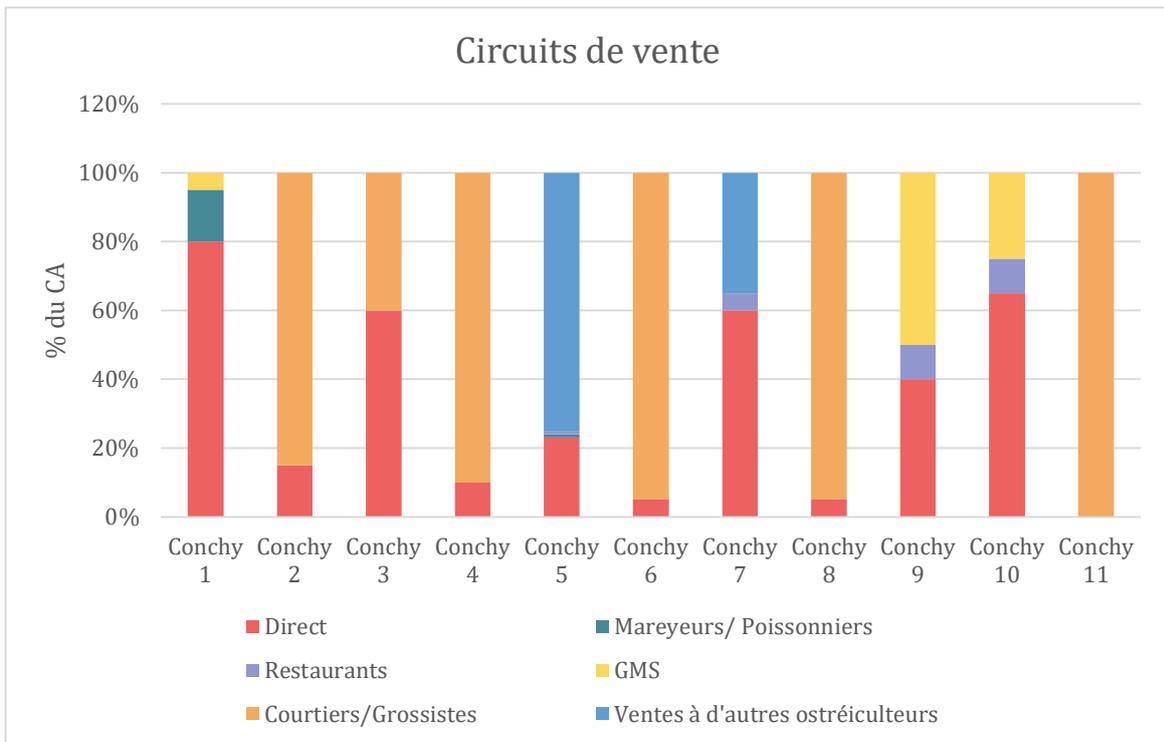


Figure 33 : Profils des circuits de ventes- conchyliculteurs

La vente directe est pratiquée par plus de 90% des conchyliculteurs interrogés. Aussi, les méthodes de ventes directes peuvent prendre plusieurs formes : marché, lieu de ventes etc. Aujourd'hui la mise en valeur du produit se fait notamment via des concepts de dégustation et/ou bars à huîtres. En effet, cinq des interrogés ont monté ce type de structure permettant ainsi de visibiliser et d'apporter du poids économique à leur activité.

Concernant les charges, dix des onze interrogés m'ont donné des réponses. Les charges identifiées ne sont pas les mêmes pour tous. Les chiffres présentés sont des estimations des professionnels. Voici le tableau des résultats (tab.9):

Tableau 9 : Répartition des charges des conchyliculteurs

	Main d'œuvre %CA	Électricité %CA	Gasoil %CA
Conchy 1	25%		
Conchy 2	30%		5%
Conchy 3			5%
Conchy 4		5%	5%
Conchy 5	20%		
Conchy 6			5%
Conchy 7		5%	
Conchy 8	40%		
Conchy 9	30%		
Conchy 10	15%	5%	

Les résultats obtenus (tab.10) permettent d'identifier les avantages et problématiques des professionnels conchylicoles. Les réponses apportées permettent d'identifier les préoccupations récurrentes telles que le manque d'espace à terre, la dégradation du milieu et des ressources ou la fluctuation des prix d'achats.

Les avantages quant à eux sont assez semblables à ceux des pêcheurs autour des notions de liberté et de lien avec la nature.

Tableau 10 : Avantages et problématiques rencontrés par les conchyliculteurs

	Avantages	Freins/problématiques
Conchy 1	Paysage	Dégradation du milieu
Conchy 2	Nature	Manque d'espace à terre et qualité des eaux
Conchy 3	Liberté	Ressources
Conchy 4	Liberté	Pas d'espace à terre, fluctuation des prix, manque de main d'œuvre
Conchy 5	Nature	Main d'œuvre
Conchy 6	Paysage	Physique
Conchy 7	Nature	Pas d'espace à terre, fluctuation des prix
Conchy 8	Diversité	Chronophage
Conchy 9	Nature	Impôts
Conchy 10	Libre	Changement climatique
Conchy 11	Nature et rentabilité	Dépendance aux ressources et manque de visibilité

Le dernier résultat ici concerne uniquement la mytiliculture. En effet, les derniers chiffres recensés en 2013 estimaient un tonnage de moules d'environ 160 T. D'après mon échange avec la seule entreprise mytilicole du territoire, le tonnage est désormais de 350 T. Le CA et le salaire n'ont pas été être communiqués.

❖ Algoculture

Une seule entreprise a répondu favorablement à mes demandes d'entretiens. Aussi, ces données ne peuvent être élargies à l'ensemble du QMP. Voici le tableau des résultats :

Tableau 11 : Résultats algocultures

Entreprise	CA	Salarié (nb)	Salaire moyen net/mois	Destination des ventes

III.3.b Activités en amont

❖ Docks et Mer

Dock et mer est une coopérative pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture et les plaisanciers, située sur le quai Armand Dayot à Paimpol. Autrefois affiliée à l'association nationale « Coopération Maritime », Dock et mer s'est aujourd'hui affranchi de cet organisme.

Cette structure fournit à ses adhérents des services et du matériel adaptés à leurs besoins. Une partie « comptoir » est ouverte au grand public et propose un large choix de fournitures et d'articles en lien avec le milieu marin.

Au 31.12.2022 le CA net (Hors Taxe) du comptoir s'élève à 1,5 millions d'€ et le CA net (HT) de la coopérative s'élève à 2,2 millions d'€ (1,1 million de carburant et 1,1 million de marchandises).

Le total du CA net HT (comptoir + coopératif) au 21.12.20.22 est de 3,7 millions €.

Le nombre d'adhérent n'a pas été mis à jour depuis 2019, il était alors de 450, dont 80% de professionnels et 20% de plaisanciers. Le prix de la cotisation est de 76,22€ an.

Enfin, la Coopérative emploie deux salariés ; le comptoir quant à lui emploie douze salariés (dont deux temps partiels et un emploi étudiant). Cette structure cumule donc au total une quinzaine d'emplois.

❖ Lycée Maritime

En France, il existe douze lycées maritimes dont cinq sur la région Bretagne. Le lycée maritime de Paimpol forme aujourd'hui des personnes à la fois en formation initiale et en formation continue. La formation continue permet d'apporter une réponse immédiate quant aux besoins de mains d'œuvres qualifiées pour les armateurs du secteur. La formation initiale quant à elle permet de pérenniser l'activité économique sur le territoire du quartier maritime de Paimpol en offrant de nouvelles générations de marins. Trois formations en cultures marines sont également proposées depuis 2020.

Sur la période 2022-2023, 160 élèves étaient inscrits en formation initiale. Parmi ces effectifs, le lycée maritime de Paimpol comptabilise 13 filles, soit 8% des inscrits.

S'ajoute à ces élèves plus de 40 000 heures de stagiaires en formation continue.

Concernant, l'insertion professionnelle, cette dernière pourrait être de 100% car il y a une réelle demande de la part des employeurs. Cependant, la relation à l'emploi est parfois complexe et

c'est cet aspect social chez les jeunes qui « se cherchent » qui influence le taux d'insertion à la suite de ces formations selon le directeur de l'établissement.

Aujourd'hui, aucune étude n'a été réalisée sur le taux d'insertion des élèves diplômés.

Enfin, le lycée maritime de Paimpol fonctionne grâce au travail de 67 agents.

III.3.c Activités en aval

❖ Commerce de détails – Poissonneries

Comme énoncé dans la méthodologie, six poissonneries ont été interrogées sur mon territoire soit 23% des points de ventes au détail de produits de la mer selon le dossier de candidature FEAMPA 2021-2027.

Ces entretiens ont permis de connaître leurs sources d'approvisionnement, à savoir est-ce que les produits de la mer viennent ou non du quartier maritime ? Quelles sont leurs zones de chalandises selon leurs clients ? Et enfin les informations socio-économiques relatives à leur entreprise.

Dans un premier temps, concernant la zone d'approvisionnement, celle-ci est très variable 10-15% en provenance du QMP pour certains et 100% pour d'autres. La moyenne des produits de la mer issus de la pêche locale sur le QMP avoisine toutefois les 60%. L'ensemble des poissonniers travaillent en direct avec un ou plusieurs pêcheurs (selon les besoins et produits) et trois des six entreprises interrogées sont directement affiliées à un ou plusieurs armements : la poissonnerie des halles à Perros-Guirec concentre quatre armements différents qui effectuent de la vente 100% direct par exemple. Toutefois l'approvisionnement des produits du QMP ne se fait pas exclusivement auprès des pêcheurs mais également à la criée de Saint-Quay Portrieux. Il ne s'agit donc pas toujours des bateaux du QMP selon les prix et la qualité proposés.

En ce qui concerne le reste de l'approvisionnement concernant les espèces telles que : le cabillaud, la crevette, le saumon ou encore le thon, ces derniers sont réalisés à 100% auprès de mareyeurs bretons hors QMP. Ces produits représentent en moyenne 40% de leur marchandise. En effet ces poissons/crustacés sont très demandés et ne cessent d'être en tête du classement des espèces les plus consommées (FranceAgrimer, 2020b).

Concernant leur zone de chalandise, elle s'effectue essentiellement au sein de leur boutique ou lieu de vente auprès des habitués et touristes. Seul l'un des poissonniers interrogés effectue

en parallèle des marchés sur le secteur du QMP. La moitié des entreprises interrogées travaillent également avec des restaurateurs du QMP, mais les ventes avec ces derniers restent « anecdotiques » selon les professionnels.

Le nombre d'emplois au sein des entreprises varie entre un et trois salariés. Le salaire moyen s'élève à 1 491,5 € net/mensuel avec un salaire médian de 1 500 €.

Le CA moyen est de l'ordre de 550 000 € net/annuel est basé sur 4 entreprises. En effet, l'une d'entre elle ouverte cette année n'a pas encore le recul nécessaire, et une autre ne souhaitait pas communiquer les chiffres.

❖ Entreprises de transformations et conservation

- Entreprises de mareyage

Le département des Côtes d'Armor concentre 20 entreprises de mareyage. Ces entreprises assurent « les opérations de première transformation sur le poisson : nettoyage, vidage, étêtage, filetage, conditionnement et emballage. Ils approvisionnent majoritairement les commerces de gros, de détail et la grande distribution ». p.25 (Meunier et al., 2013).

Caractéristique du QMP : il ne dispose ni de criée, ni de mareyeurs sur son territoire. Ces entreprises ont néanmoins une place considérable dans la filière pêche et aquaculture, j'ai donc fait le choix d'interroger trois d'entre elles basées à Saint-Quay Portrieux. Ces entreprises de mareyages achètent en grande partie sous criées ou aux pêcheurs et sont donc indirectement en lien avec l'activité halieutique du quartier maritime de Paimpol.

« Mon but c'est quand même de favoriser et de mettre en avant le plus possible la pêche de mon secteur ou de la région » Mareyeur, Saint-Quay Portrieux.

Voici les résultats obtenus (tabl .12).

Tableau 12 : Résultats socio-économiques entreprises de mareyage

	Nombre de salariés	Salaire moyen net	CA	% produits de la mer QMP	Achats	Ventes
1	5 salariés	SMIC	2,3 Millions €	Ne sait pas	Saint-Quay, Erquy, Roscoff et parfois Concarneau, Audierne, le Guilvinec	50% export 50 % restauration et clients autres
2	23 salariés en CDI, Pic de 90 personnes en saison de CSJ; en moyenne 50 employés tout confondu.	1550 € net	14 Millions €	CSJ : 80% Baie de SB; Araignée et Ormeaux : 2 pêcheurs de Loguivy en direct	Saint-Quay et Erquy pour les poissons de saison, sinon 21 autres ports. CA : 40% CSJ ; 60% poissons ; CSJ 20% Cotentin	Frais et surgelé : 50% part en région Bretagne 50% sur le plan national
3	17 salariés permanents + 60 personnes en saison	2000€ net	18 Millions	Ne sait pas	Achat OP-COBRENORD et Pêcheurs de Bretagne	95% des volumes vont en grande distribution (leclerc + autres + picard) , le reste : clients GMS, national, et quelques restaurateurs du coin

- Entreprises de transformation, conserverie, fabrications de plats préparés.

Pour les entreprises davantage spécialisées dans la transformation (conserverie, surgélation, plats préparés etc.), quatre d'entre elles ont été interrogées. Toutefois, l'apport en produit de la mer issu du QMP était souvent « inconnu » ou infime, de l'ordre de 1-3%. En effet, ces entreprises travaillent essentiellement avec des mareyeurs sur tout le territoire national et avec des grossistes norvégiens pour le poisson surgelé.

Cependant, l'entreprise majeur « Celtigel » (groupe Le Graët) n'est pas représentée ici, car restée sans réponse. Elle se fournit en CSJ via Celtarmor et Pêcherie d'Armorique (groupe Le Graët également). Il est toutefois impossible de connaître le pourcentage des CSJ issu des bateaux du QMP. Ainsi, les retombées économiques et salariales de la filière pêche du QMP

sur cette entreprise reste pour l'heure toujours inconnues. Néanmoins le CA de cette entreprise s'élève à 1,5 million³ et embauche 206 personnes.

III.4 Analyse des résultats

À défaut de pouvoir énoncer de manière exhaustive l'ensemble des retombées socio-économique de la filière pêche et aquaculture du QMP, des tendances et une photographie de certains maillons de la chaîne ont pu être mis en lumière grâce aux résultats présentés précédemment. La petite pêche côtière du QMP, concentre 103 navires actifs dans la zone des 12 milles nautiques et répartis de manière hétérogène dans les différents ports d'exploitation du territoire (fig.34).

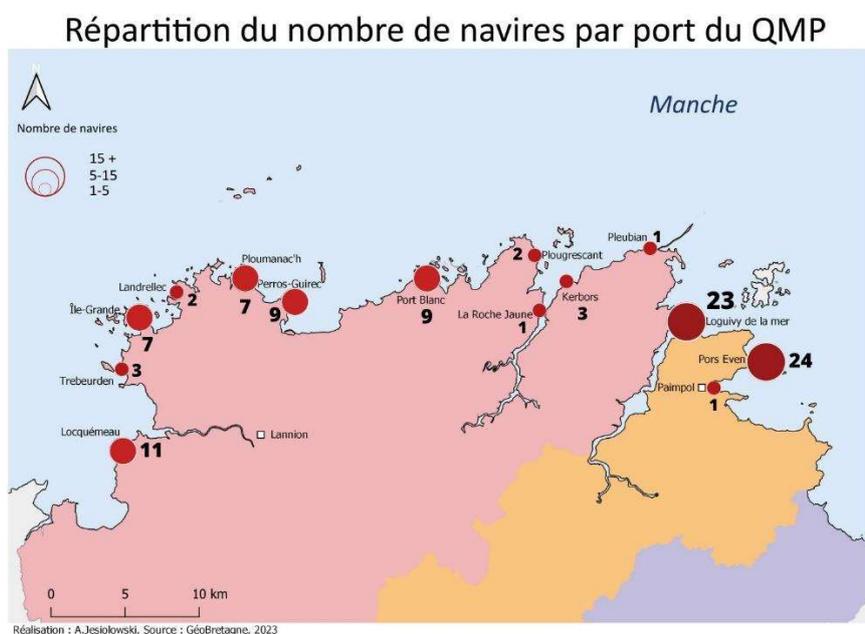


Figure 34 : Carte répartition des navires par port du QMP

Sous l'angle technique, le navire moyen est une unité de 8,10 m, de 28 ans et peu puissante (115kW). Ces chiffres sont similaires à ceux des navires de la petite pêche côtière en France (FranceAgrimer, 2020a).

La zone de production couplée à une consommation faible en carburant, permettent à cette activité de petite pêche d'assurer une soutenabilité économique (Le Floc'h, 2008).

Concernant les performances socio-économiques de cette activité sur le territoire, le constat est indiscutable : c'est un secteur qui recrute, avec un taux de chômage inexistant, qui possède

³ Source : <https://www.societe.com/>

un fort potentiel économique. En effet, on peut estimer par extrapolation le poids économique global de l'ensemble des armateurs avoisinant les 22,6 millions d'euros (calcul : CA moyen Cerfrance+CA moyen entretien/2= 371 873,5 € x 69).

D'après les données Cerfrance, on observe une tendance évolutive du CA moyen depuis trois ans (fig.35).

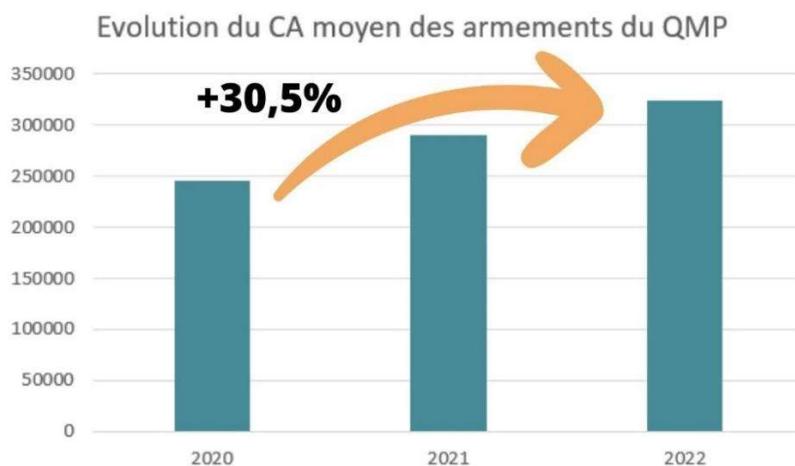


Figure 35 : Evolution du CA moyen sur trois ans, données Cerfrance

La petite pêche côtière du QMP regroupe 235 marins. Les salaires des membres de l'équipage sont également attractifs si l'on compare le salaire moyen et médian en France métropolitaine (INSEE, 2021) (fig.36 et 37).

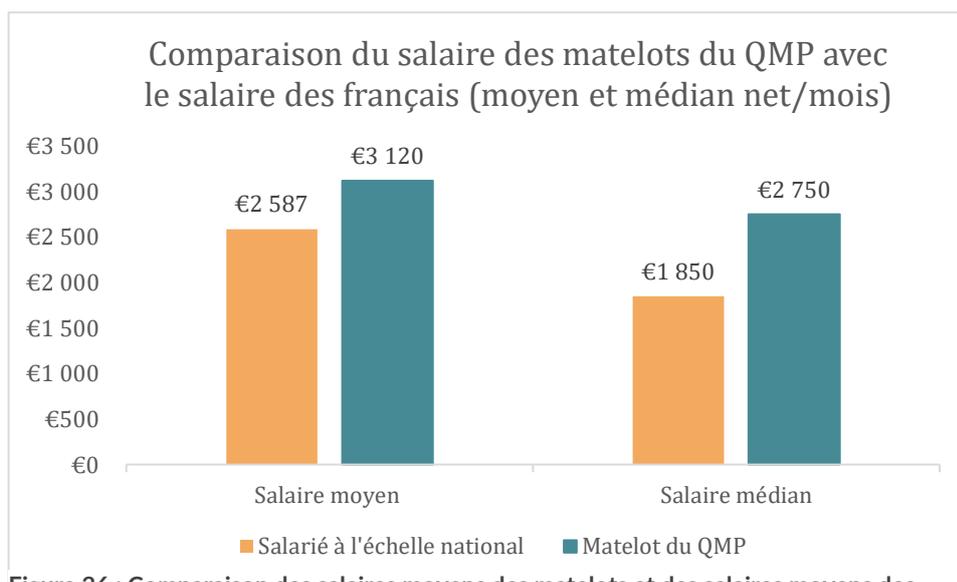


Figure 36 : Comparaison des salaires moyens des matelots et des salaires moyens des Français

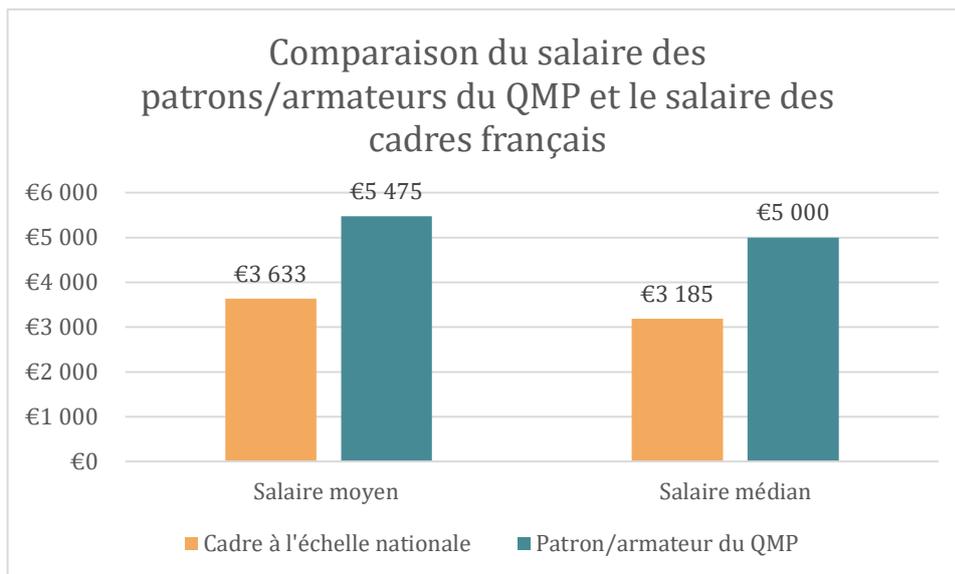


Figure 37 : Comparaison des salaires moyens des armateurs et des salaires des cadres français

La richesse de leur pêche résulte dans la polyvalence à la fois technique (2,6 engins en moyenne à bord des navires), spatio- temporelle (selon la saison les zones de pêche exploitées ne sont pas les mêmes) et biologiques (les espèces ciblées sont variées).

Ainsi, comme énoncé dans le rapport d'étude de FranceAgrimer de 2020(a) cette résilience et polyvalence de la flottille du QMP « leur apporte une souplesse d'adaptation face aux variations du milieu et des stocks exploitables. » p.100.

Toutefois, sur les 5 995 T de produits de la mer débarqués (toutes espèces confondues) en 2021 pour un poids économique d'une valeur de 17 211 k €, il est intéressant de constater que 68% de ces bénéfices sont garantis par trois espèces : la coquille Saint Jacques avec une valeur total de 6 854 k€ (40%) ; l'araignée européenne avec une valeur totale de 3 280 k€ (19%) et enfin le homard européen avec une valeur de 1 581 k€ (9%) (IFREMER,2021) (fig.38).

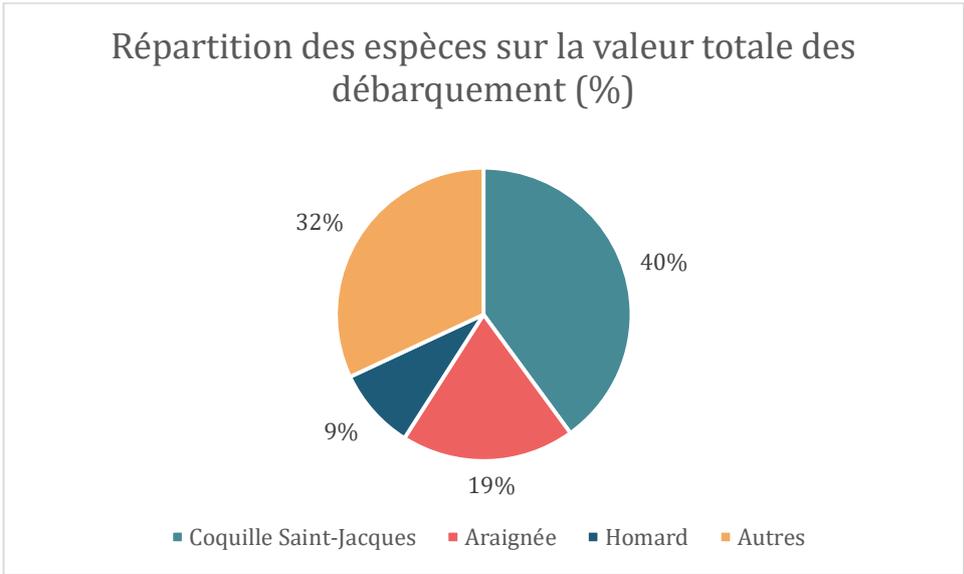


Figure 38 : Répartition des espèces selon la valeur total des débarquements

Le territoire du QMP possède donc une flotte qui se structure en grande partie autour de la coquille Saint-Jacques et des grands crustacés. Dans ce contexte, il est primordial pour la flotte du QMP de continuer à diversifier les métiers à bord afin de ne pas être dépendant de trois espèces. Les informations de la CCI permettent de voir une évolution sur trois ans de l'activité générée par les navires du QMP (fig.39) (il ne s'agit que des débarques vendues sous criées costarmoricaines) ainsi qu'une vision de l'activité par port de débarquement (fig.40).

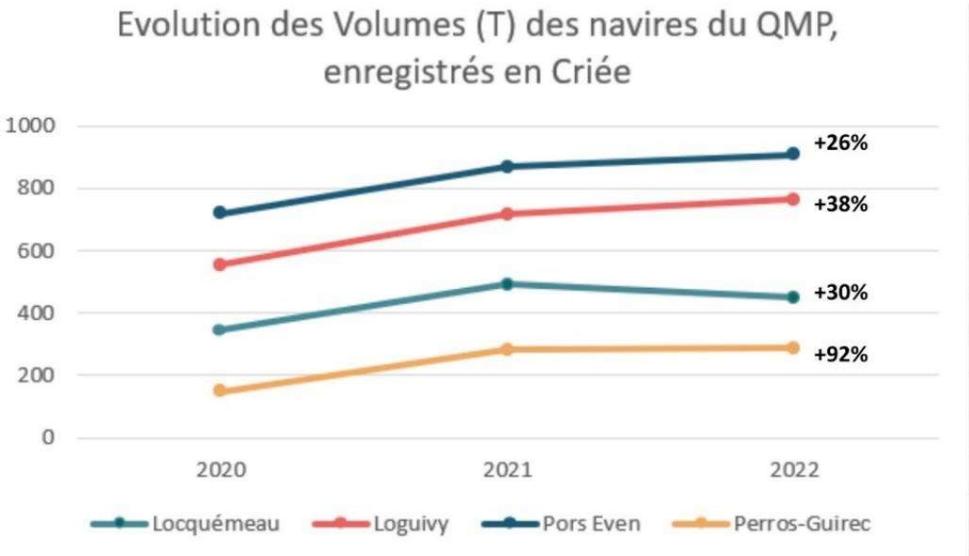


Figure 39 : Evolution des volumes des navires du QMP (enregistré en criée) 2020-2022

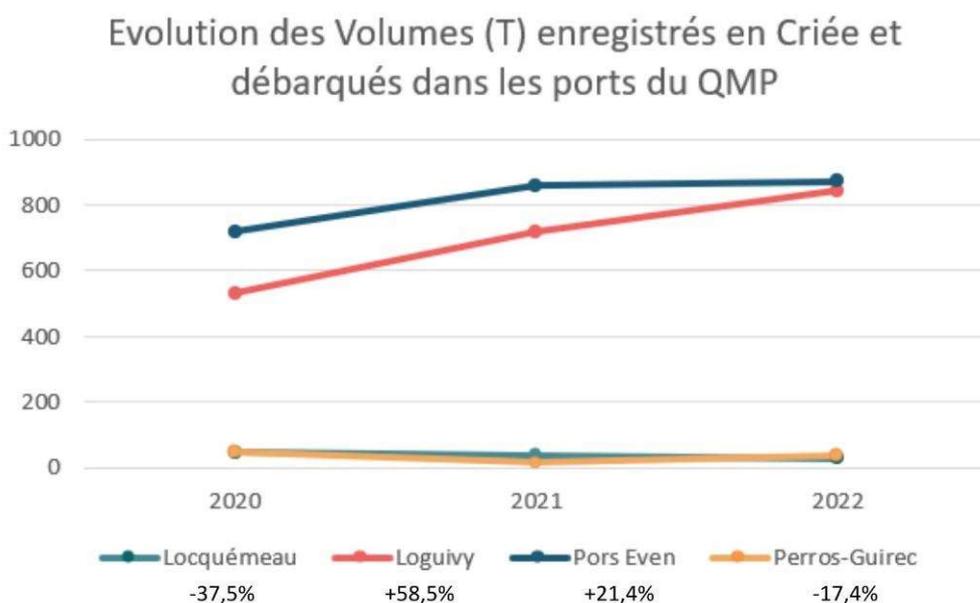


Figure 40 : Evolution des volumes débarqués dans les ports du QMP

La voie de commercialisation privilégiée, tout comme à l'échelle régionale, est celui de la criée. Ce circuit présente des intérêts quant à la transparence des transactions et une égalité des premiers acheteurs pour l'accès aux produits bruts. (Vidie, Lesueur, Gouin ,2013).

Cependant, d'autres circuits de ventes sont également employés par les pêcheurs. En effet, afin de valoriser leurs produits au maximum, ces derniers se tournent davantage vers la vente directe, souvent réalisée par les femmes du cercle familial.

La coquille Saint-Jacques ainsi que les poissons de lignes sont les espèces les plus fréquemment vendues en direct aux consommateurs. La vente à la débarque participe également à l'image touristique des ports bretons, valorisant ainsi le produit.

Toutefois, la vente aux restaurateurs et/ou poissonniers (externes à l'armements, car certains armements possèdent une poissonnerie) est encore faible voire inexistante.

Sur le plan sociologique, les armateurs ont en moyenne 47 ans et les matelots sont dans l'ensemble plus jeune sur le QMP qu'à l'échelle régionale (fig.41).

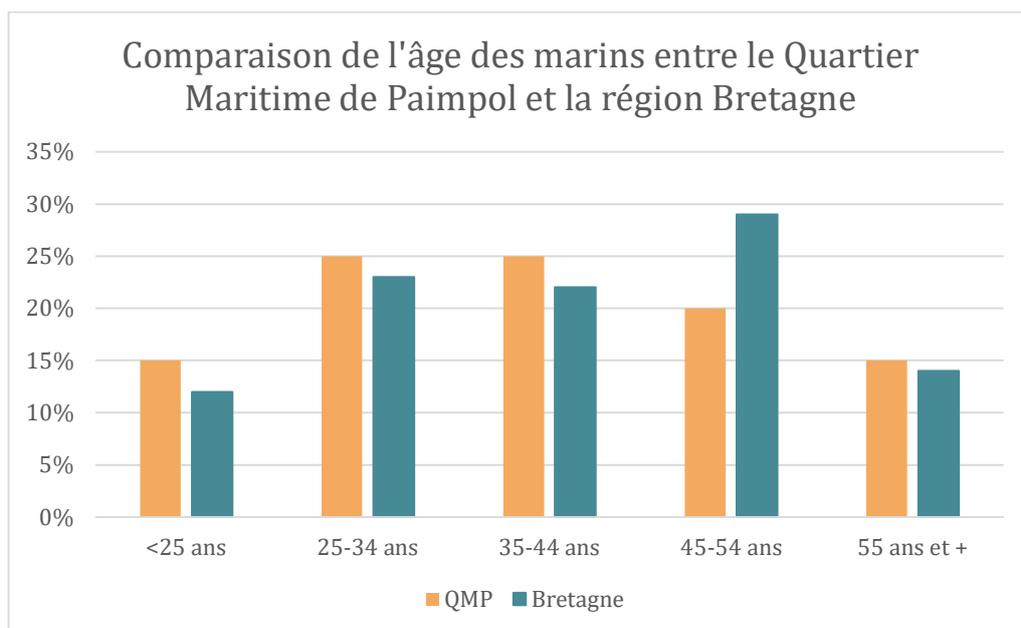


Figure 41: Comparaison âge des marins du QMP et âge des marins région Bretagne

Ces résultats conduisent à deux hypothèses :

1° L'efficacité du lycée maritime quant à l'employabilité des jeunes diplômés sur le territoire du QMP. La reprise est assurée et la filière pérenne grâce à la mise en place d'une nouvelle génération de professionnels.

2° Les professionnels de la pêche sont souvent issus d'une famille de marin, l'héritage des armements s'effectuant de générations en générations. Les jeunes patrons ont donc moins de difficultés à s'installer, mais qu'en est-il des néo-marins non issus du secteur ?

Tout comme à l'échelle nationale où leur part est estimée à 1,4% des emplois maritime, les femmes dans le secteur de la pêche sont encore très voire trop peu nombreuses sur le QMP. Représentant 3% des effectifs des marins du QMP, elles constituent cependant 42% des femmes marins des Côtes d'Armor.

Cependant, le travail des femmes dans le secteur primaire de la pêche ne se résume pas aux emplois de matelots. Ainsi, serait-il pertinent de mener un travail centré sur le travail des femmes dans l'ensemble de la filière. En effet, le travail des membres de la famille (mère, sœur, conjointe) est également à considérer car il occupe une place non négligeable que ce soit pour la vente, les démarches administratives ou la gestion comptable (Groupement Monfort, Baelde, Vouhe, 2017). La répartition genrée des tâches est encore très ancrée dans notre société et cela n'échappe pas au milieu de la pêche. Ce phénomène systémique induit une spatialisation

des genres : les hommes en mer et les femmes à terre. Cependant, les tâches effectuées par ces dernières sont encore mal reconnues. Des progrès font surface avec la création du statut de conjointe collaboratrice mais ce dernier ne remédie pas réellement à la situation de subordination juridique et d'inégalités auxquels les femmes font face vis à vis de leur conjoint : « Les avantages offerts par le statut ne sont pas perçus comme suffisamment importants par rapport au coût financier et personnel (relations dans le couple) qu'il représente et le nombre de femmes sans statut est encore important » p.72 (Groupement Monfort, Baelde, Vouhe, 2017)

Si l'on reste sur les aspects sociologiques de la petite pêche sur le QMP, la durée des marées inférieure à 24h permet aux professionnels de concilier leur emploi et leur vie de famille. C'est un atout non négligeable pour les pêcheurs.

Les avantages du métier évoqués par les enquêtés sont dans l'ensemble homogènes. Il en ressort un lien étroit avec la mer et la liberté du métier.

La pêche du quartier maritime, de par sa polyvalence aussi bien en termes de production qu'en termes de commercialisation est aujourd'hui une activité pérenne et durable sur le territoire au vu des données récoltées.

Cependant, des freins communs à plusieurs professionnels ont pu être identifiés.

Les problématiques relatives à la raréfaction des ressources, la prédation des mammifères marins et l'impact des plaisanciers sur les quotas sont les principales inquiétudes des professionnels. S'ajoutent parfois les difficultés rencontrées à trouver de la main d'œuvre qualifiée.

Le secteur conchylicole du territoire du QMP représente lui aussi un pôle d'emplois et une économie conséquente. Selon le dernier rapport de 2013 du CRCBN les entreprises locales étaient au nombre de 38. Au vu des résultats des organismes tels que CerFrance et la MSA, il semblerait que de nouvelles structures conchylicoles se soient implantées sur le territoire. En effet, 48 entreprises sont identifiées dans les données transmises.

Cet écart amène à deux hypothèses :

1° La première étant une évolution de 26% du nombre d'entreprises locales sur le territoire. Ce chiffre n'ayant pas été mis à jour par le CRCBN, une analyse de terrain et des données actualisées seraient donc nécessaires sur le secteur.

2° La seconde étant que des entreprises extérieures possédant un bâtiment ostréicole sur le territoire sont compatibles dans les nouveaux résultats.

Il en est de même pour le nombre d'emploi. Les informations du CRCBN indiquent que le secteur ostréicole concentre 390 emplois. Cependant les dernières données sont beaucoup plus élevées avec 605 emplois.

Aussi peut-on estimer que les informations issues de la MSA comptabilisent les saisonniers et la main d'œuvre supplémentaire pour les marées contrairement aux données du CRCBN qui prennent en considération les emplois fixes.

Les salariés sont dans l'ensemble plus jeunes que dans le milieu de la pêche avec 60% de moins de 35 ans. Ce secteur possède également un plus fort taux de femmes dans les effectifs salariaux soit environ 25% (données MSA,2022).

Les entreprises conchylicoles présentent des caractéristiques d'une grande variabilité sur le plan économique et salariale. Aussi, un profil type est peu pertinent concernant ce secteur d'activité. En effet, les écarts entre les CA peuvent être de 900 k€, et le nombre de salariés varie de fait en conséquence.

Cependant, le salaire moyen d'un employé ostréicole sur le territoire a pu être identifié grâce aux retours d'entretiens et aux données Cerfrance. Ainsi, les résultats obtenus par Cerfrance indiquent un salaire moyen de 1 628 € net/mensuel, et les données issues des entretiens quant à eux un salaire moyen de 1 690€ net/mensuel. Même si un écart de 3,8% existe entre les deux sources d'informations, nous pouvons malgré tout avoir une vision relativement proche de la réalité sur ce marqueur économique.

La vente directe étant le canal privilégié des conchyliculteurs cela permet de mettre en lumière leur production. La diversification des activités ostréicoles avec la mise en place de bars à huîtres, de food truck, d'espaces de dégustation apporte une plus-value à l'activité et crée une dynamique locale, autour notamment d'un tourisme gastronomique.

La production conchylicole est pour l'heure toujours stable, mais la croissance des huîtres est quant à elle de plus en plus longue.

Les inquiétudes des professionnels se tournent également sur une dégradation des ressources et du milieu de part leur dépendance à celui-ci. Le manque de main d'œuvre et d'espace à terre sont également des problématiques plusieurs fois soulevées.

Pour les prochaines décisions stratégiques du GALPA, j'ai réalisé pour le secteur conchylicole et pêche des analyses Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (SWOT anglais). Cette analyse présente de manière synthétique les forces et faiblesses de ces secteurs. Un livrable synthétique sur les profils des pêcheurs et des conchyliculteurs, ainsi que l'activité des 4 ports principaux du QMP sont également disponibles en annexe V.

PÊCHE

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Uniquement de la petite pêche, pratique durable • Transmission familiale • Produits locaux à forte valeur ajoutée (Coquilles St-Jacques, Homards etc.) • Indice d'abondance des CSJ en pleine expansion • Polyvalence de la flotille • Consommation faible de gasoil pour les navires • Evolution positive des CA et salaires attractifs • Formation lycée maritime 			<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flotille vieillissante • Manque de main d'oeuvre qualifiée • Difficulté pour les jeunes de s'installer : coûts trop élevés • Gestion non réglementée des crustacés (ex : homards) • Absence de criée et d'entreprises de mareyage
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des grands crustacés • Réduction de l'impact écologique • Amélioration des connaissances du milieu marin • Visibiliser et valoriser les métiers de la filière 	A	F	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts du changement climatique sur les ressources • Spécialisation de la pêche dépendant de trois espèces : Coquilles St-Jacques, Araignées, Homards • Espèces invasives • Risques sanitaires (ex : ASP pour la Coquille St-Jacques)
	O	M	

Figure 42 : Analyse AFOM Pêche

CONCHYLICULTURE

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pôle de production le plus important de Bretagne Nord • Production stable • Qualité des eaux • Transmission familiale • Diversification des canaux de ventes directes • Charges peu élevées 			<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de main d'oeuvre • Fluctuation des prix (ex : courtiers) • Absence de zone ostréicole à terre
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des produits via le tourisme gastronomique • Labellisation des produits • Développement de nouvelles pratiques de production et de commercialisation 	A	F	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la qualité des eaux • Impacts du changement climatique sur les ressources • Risques sanitaires • Foncier à terre inaccessible • Pas de capacité d'augmenter les productions
	O	M	

Figure 43 : Analyse AFOM Conchyliculture

La pêche en mer et la conchyliculture sont les deux principaux domaines économiques du QMP. Cependant, la filière d'algoculture s'étend progressivement et comptabilise aujourd'hui 13 entreprises pour 22 récoltants. Les entretiens n'ayant pu être menés qu'auprès d'une entreprise, les résultats économiques récoltés ne sont pas révélateurs de la situation sur le territoire. Cependant, le QMP dispose de la principale source de richesse écologique d'algue

du département, qui conduit à une richesse économique. Le nombre de récoltants n'est certes pas des plus conséquents, mais le nombre d'emplois dans la transformation d'algue est lui de plus en plus accrue aux vues du développement de cette filière (Arzel, 1989).

Enfin, la pêche à pied sur le QMP concentre 18 professionnels. Cependant, peu pratiquent exclusivement cette activité. En effet, 56% des pêcheurs à pied sont en parallèle marins pêcheurs ou retraités. Pour les 44% restant, la fermeture de l'ensemble des trois gisements sur le territoire du QMP les oblige à exploiter des gisements toujours plus éloignés. Afin de valoriser leur produits, l'ensemble des interrogés acheminent leurs produits auprès d'un mareyeur dans le Finistère sud.

Les activités connexes au secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture sont comme nous l'avons vu nombreuses sur le territoire.

À travers les informations recueillies nous pouvons estimer par extrapolation un nombre moyen d'emplois pour les acteurs sélectionnés (tab.13).

Tableau 13 : Nombre moyen d'emplois par acteurs

Acteurs Amont	Nombre d'emplois
Lycée Maritime Pierre Loti	67
Docks et Mer	15
Entreprises navales	304
Activités Aval	Nombre d'emplois
Commerce de détails (poissonneries)	52 (moyenne basse)
Entreprises de transformation, conservation etc.	Celtigel : 208
Criée	5
TOTAL	651

Les différents détaillants de produits de la mer sont en partie dépendants de l'activité de pêche du QMP. Cette dernière assure notamment la diversité des produits proposés sur les étals. Les poissonniers rencontrés s'accordent tous sur leur volonté de vendre du poisson de qualité

« Moi ce que je veux ce sont des poissons nobles du coin pour ma clientèle. S'ils reviennent et me disent qu'ils préfèrent les produits locaux au cabillaud ou au saumon j'ai tout gagné »
Poissonnier du quartier maritime de Paimpol.

Cependant, même s'ils accordent une importance aux produits locaux, ces derniers regardent la qualité et le prix lors de leurs achats en criée avant de vérifier s'il s'agit des navires du quartier maritime de Paimpol ou de ceux de Saint-Brieuc. En termes d'employabilité, et à raison d'un à trois employés par entreprise, on peut par extrapolation dénombrer un peu plus d'une cinquantaine de salariés dans ce domaine.

L'organisation de producteurs et les entreprises de mareyages n'étant pas sur le territoire du QMP les informations socio-économiques concernant ces dernières sont données à titre indicatif dans la partie résultats.

Cependant, l'analyse de ces données dévoile l'importance du poids économique des entreprises de mareyage. C'est un domaine qui recrute et concentre nombre d'emplois. Toutefois, la majorité des structures rencontrent des problèmes de recrutement sur le territoire. En effet, il n'existe pas de formations à proximité et les contraintes liées au métier ne le rendent pas attractif auprès du public.

« Si on avait une communication plus positive oui ça serait plus attrayant mais c'est tout un système national qu'il faut revoir. Tu vois l'école ici la plus proche de la poissonnerie c'est à Lorient.[...] Moi je sais qu'on aimerait bien prendre un apprenti, lui apprendre le boulot, je sais que moi j'ai appris le boulot quand j'étais jeune, et dès qu'il y a l'envie il y a de la place pour progresser. C'est dommage, on devient un métier vieillissant, on a du mal à recruter des jeunes. » Mareyeur, Saint-Quay Portrieux.

Néanmoins, nous l'avons constaté dans le tableau des résultats, ces structures ont un poids économique important et présentent des CA considérables.

Pour finir le secteur de la transformation, conserverie ou fabrication de plats préparés, bien qu'identifié comme acteur de « l'économie bleue » n'utilise pas ou très peu les ressources et produits du QMP. Aussi, ces acteurs ne représentent pas sur notre territoire des activités connexes à la filière pêche et aquaculture.

IV. Discussion et limites

L'étude des retombées socio-économiques de la filière pêche et aquaculture à l'échelle d'un quartier maritime présente des intérêts notoires quant aux futures décisions du GALPA ou des élus du territoire.

Cependant, l'approche à l'échelle du quartier maritime, n'étant plus utilisée par les organismes publics, rend l'obtention d'informations précises à cette échelle complexe. En effet, « la disponibilité des données est très différente selon l'échelle à laquelle on se place. Si les statistiques de production sont bien renseignées à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, il est plus difficile, voire impossible, d'obtenir des informations régionalisées en ce qui concerne la commercialisation, le commerce extérieur et la consommation » (Meunier et al., 2013, p.6)

En outre, une analyse filière exhaustive, d'autant plus dans un secteur comme celui de la pêche et de l'aquaculture, représente un travail conséquent, souvent chronophage qui demanderait plusieurs années afin de recenser l'ensemble des données. Plusieurs chercheurs ont fait ce constat dont Jean Chaussade qui indique : « Plus qu'aucun autre secteur d'activités peut-être, la pêche artisanale se prête mal aux recherches et aux enquêtes (y compris dans nos pays développés). C'est du moins la constatation que tout chercheur halieute est amené à faire » p.976. S'ajoute à cela les données non bancarisées, passées « sous silence » de la part des structures (ex : données SIH) et/ou des professionnels ; ou encore payantes (ex : données SIREN INSEE).

L'acquisition des données est une réelle problématique. En effet, les organismes détenteurs d'informations brutes, sous couvert de confidentialité, ne communiquent pas ou très peu sur ce sujet. De plus, l'absence d'actualisation et d'homogénéisation des chiffres est un élément important à relever. Les informations divergent d'un organisme à l'autre, ne permettant pas une analyse précise et fine.

Pourtant, les organismes possédant de la donnée publique ont tout intérêt à transmettre les informations. Ainsi comme l'évoque les membres du CESER et al. en 2014 : « Tout ceux qui ont tenté de mesurer objectivement le poids de l'économie maritime, à quelque échelle que ce soit, se sont heurtés à la difficulté de recenser des données fiables, homogènes et complètes. [...] Les difficultés à avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'économie maritime sont susceptibles d'être un frein à son développement. Comment mieux valoriser l'atout maritime pour le développement économique de la Bretagne, si certaines activités sont peu connues ou mal quantifiées » p.6

C'est pourquoi la mise en place d'entretiens auprès des acteurs est une démarche aujourd'hui indispensable afin d'éclairer certains pans de la filière. Toutefois, cette méthode prend un temps considérable au vu de la difficulté à joindre les professionnels.

En outre, la démarche socio-économique de l'étude élude l'importance de l'approche géographique. En effet, c'est également l'ancrage territorial de la filière qui est à visibiliser afin d'exposer l'aspect non délocalisable des activités. Les activités primaires, ne déterminent pas à elle seules les autres activités en amont ou en aval (Chaussade,1989).

La notion de géosystème halieutique (fig.44) permet ainsi de visualiser spatialement les dynamiques et relations des différents acteurs de l'espace halieutique (Noel et Le Sauce, 2014).

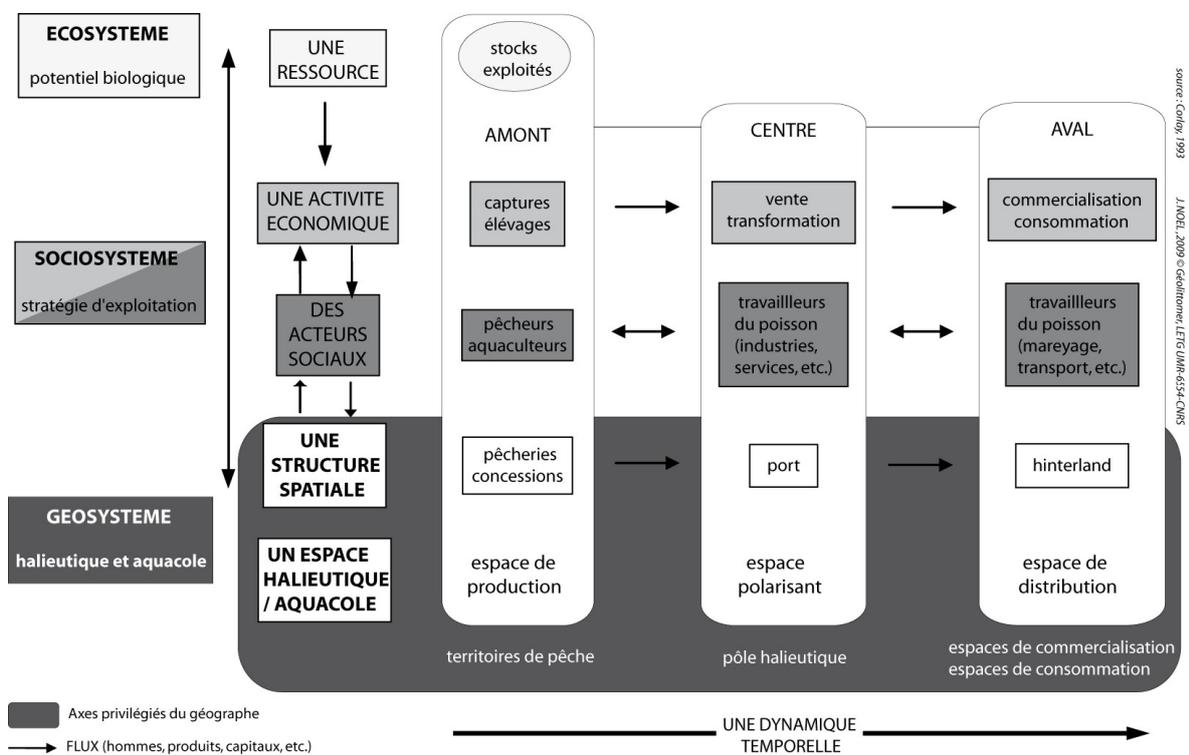


Figure 44 : L'approche géosystémique de la filière halieutique, Noel, 2011

Aussi, d'autres éléments d'analyse ont été identifiés et ne peuvent être négligés dans l'étude de la filière pêche et aquaculture.

L'aspect environnemental d'une part. En effet, il serait illusoire de séparer les activités anthropiques de l'environnement et des services écosystémiques de milieu marin. Les impacts écologiques de la petite pêche sur le milieu étant moindre que la pêche industrielle, il serait intéressant de valoriser ces pratiques et offrir aux professionnels des clés pour une pêche encore plus durable (Gascuel, 2023). Les activités conchyliques exercent également une influence sur leur milieu (ex : Apparition d'herbiers de zostères sous les tables ostréicoles).

Une analyse des habitudes de consommation serait également intéressante à réaliser afin de comprendre les besoins et attentes des consommateurs et ainsi permettre aux professionnels d'adapter leur offre.

Enfin, l'importance de l'activité de pêche et de l'aquaculture dans le développement local et touristique est une thématique à prendre désormais en considération. En effet, les activités de pêche et aquaculture ne se résument plus aujourd'hui simplement à la production. Elles participent également aux dynamiques territoriales. (Pocheau et al., 2019). L'attractivité des ports de pêche auprès des touristes permet de pérenniser un tissu d'activités économiques diversifiées tourné vers le monde halieutique, le tout en harmonie avec les aménités du littoral et l'identité bretonne tant recherchés par les touristes et résidents secondaires. (Merrien et al., 2008)

L'image de la pêche et de l'aquaculture est utilisée par d'autres acteurs et rayonne ainsi à l'échelle du territoire via différentes stratégies de valorisation touristiques : musée de la mer, restauration et dégustation, visite de parcs ostréicoles etc. La diversification des activités notamment sur le plan conchylicole apportent déjà des éléments d'informations quant à l'émergence de nouvelles activités tournées vers le tourisme. Aujourd'hui, l'influence touristique leur permet de valoriser au maximum leur produits ainsi que leur patrimoine historique et culturel.

Les limites quant à la transparence et l'acquisition de données ayant déjà été énoncées, je compléterai par la difficulté à réellement connaître les retombées socio-économiques de la filière des produits de la mer à l'échelle du QMP. En effet, il est souvent complexe voire impossible pour les structures de véritablement savoir le pourcentage de CA ou le nombre d'emplois associés directement aux acteurs primaires de la pêche ou de l'aquaculture du QMP. Prenons exemple sur les chantiers navals. Les réparations et maintenance des bateaux des professionnels du QMP ont certes un impact sur leur économie. Cependant, il est difficile d'identifier quelle part du CA cela représente. En effet, les navires de pêches ne sont pas tous issus du QMP et ne représentent pas leur unique activité.

Cette étude mériterait un travail futur où tous les secteurs d'activités seraient représentés et ce de manière complète, avec le soutien des organismes détenteurs de données (ex : IFREMER). Pour ce faire, un travail de thèse serait a minima nécessaire.

Conclusion

La spécificité de la filière pêche et aquaculture du QMP réside dans sa petite pêche et son pôle de production aquacole. Malgré les difficultés rencontrées lors de l'acquisition des données cette étude a permis de lever le voile sur certaines zones d'ombres et ainsi d'offrir une première photographie socio-économique du territoire.

La flottille polyvalente du QMP, composée de 103 navires, permet une adaptation quant à la saisonnalité des espèces et aux potentiels quotas ou diminution de la ressource. La coquille Saint-Jacques est bien évidemment l'espèce emblématique mais la pluralité des métiers à bord permet aux professionnels de diversifier leur production.

Ces caractéristiques induisent des bénéfices économiques. En effet, que ce soient les chiffres d'affaires ou les salaires des marins, ces derniers révèlent une réelle attractivité.

S'ajoute à la diversification de production une diversification des circuits de ventes. Bien que la majorité des pêcheurs passent sous halles à marées, nous remarquons que chaque profil présente une pluralité de canaux pour la vente de ses produits.

Ainsi, au-delà des marchés, voie traditionnelle de la vente directe dans le secteur, de nombreux armements sont associés à des poissonneries afin de valoriser le plus possible leur pêche.

Le poids économique de l'aquaculture est également une force majeure du territoire. Le bassin de Paimpol et Tréguier-Jaudy, premier pôle de production ostréicole Bretagne Nord, recrute à la fois des emplois sur le long terme mais également de nombreux saisonniers, créant ainsi une dynamique territoriale hors saison estivale.

La mise en place de bars à huîtres, food truck, visites des parcs ostréicoles, montrent la richesse de la filière, qui ne réside plus désormais que sur la production mais aussi la valorisation des ressources locales sur le plan touristique.

Concernant les activités connexes, celles-ci, nous l'avons vu, sont multiples et dépendent à des degrés plus ou moins élevés du cœur de la production. Toutefois, on peut considérer que les retombées économiques indirectes et induites de la filière pêche et aquaculture sont conséquentes que ce soit sur le territoire du QMP ou dans l'hinterland. Outre l'économie, c'est donc un territoire et un espace géographique qui s'articulent autour de ces secteurs, désormais mis en valeur par la diversité des voies de commercialisation.

Enfin, nous pouvons en déduire qu'un emploi embarqué représente environ 3 à 4 emplois à terre (FAO,2020) soit une moyenne basse de 705 emplois indirects, non délocalisables pour la plupart, car dépendants du secteur de production.

Ces premiers éléments apportent déjà des informations sur lesquelles s'appuyer concernant les futurs axes de réflexions lors des CML. En effet, les atouts et freins identifiés permettent d'établir des priorités d'actions concernant la filière pêche et aquaculture du QMP.



Photo : matelot, pêche à la coquille Saint-Jacques – Avril 2023, J.Le Gac

Bibliographie et sitographie

Bibliographie

1. AGRESTE. (2021). *Chiffres et données -enquête aquaculture*. Paris, 72p.
2. ARMORSTAT. (2017). *Une filière économique en Côte d'Armor, la conchyliculture*. Saint-Brieuc, 2p.
3. ARZEL, P. (1989). *Aménagement des pêcheries côtières de Nord-Bretagne, algues-crustacés*. Brest, 155p.
4. BLANCHET, A., & GOTMAN, A. (2007). *Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien* Paris : Armand Colin. p. 127-131.
5. BOUVET, Y. (2014). *De la mer à l'assiette : Présentation de la filière halieutique dans le Monde*. Géoconfluences, 22p.
6. CDPMEM 22. (2021). *La pêche à pied professionnelle en Côte d'Armor saison 2020-2021*.
7. CDPMEM 22. (2022). *Caractérisation de la pêche professionnelle en Côtes d'Armor*.
8. CESER, DOSDAT, A., & MOULINIERr, H. (2014). *Economie maritime en Bretagne : Changeons de regard*. Rennes, 199p.
9. CRCBN. (2013) *Etudes socio-économiques Bassin de Paimpol*.
10. CHAUSSADE, J. (1991). *Les sciences sociales et la pêche artisanale*. In : Durand Jean-René (ed.), Lemoalle Jacques (ed.), Weber J. (ed.). *La recherche scientifique face à la pêche artisanale*. Paris : ORSTOM, p. 973-979.
11. CHEVE J., LE GALL, P., LEJOLIVET A. (2023). *Evaluation de la qualité des zones de production conchylicole. Département des Côtes d'Armor. Période 2020-2022. Rapport IFREMER*, 83p.
12. Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO) & Cellule communication-études tous droits réservés. (2020). *Synthèse socio-économique de la façade maritime Nord Atlantique Manche Ouest*.
13. FAO. 2020. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020. La durabilité en action*. Rome, 247
14. FRANCEAGRIMER, OCEANIC DEVELOPPEMENT, VERTIGO LAB, EUREKA MER. (2020a) *Rapport final : La petite pêche côtière en France métropolitaine*,323p.
15. FRANCEAGRIMER. (2020b). *Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture*. Montreuil,130p.
16. FRANCEAGRIMER. (2021). *Chiffres clés des filières pêche et aquaculture 2021*.Montreuil, 41p.

17. GALPA. (2020). *Dossier de Candidature Feampa 2021-2027*.
18. GASCUEL, D. (2023) *La péchéologie. Manifeste pour une pêche vraiment durable*, La Courneuve : éditions Quae, 95p.
19. GOURLAY, F. LE DELEZIR, R. (2011) *Atlas de la Bretagne, les dynamiques du développement durable*. Edition Autrement, Collection Atlas/Monde,104p.
20. GRAS, J. (2009). Chapitre 6—Bretagne. In *La France. Les 26 régions*. Armand Colin. p. 71-86.
21. GROUPEMENT MONFORT – BAELDE – VOUHE. (2017). *La place des femmes dans les secteurs pêche et aquaculture en France*.
22. IFREMER. (2003). *Synthèse de l'activité des navires du quartier maritime de Paimpol— Année 2003*,42p.
23. IFREMER. (2021). *Activité des navires de pêche Quartier Maritime Paimpol*,13p.
24. Le FLOC'H, P., THEBAUD, O., BONCOEUR, J., DAURES, F., & GUYADER, O. (2008). *Une évaluation des performances économiques de la pêche côtière: Le cas de la Bretagne*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, p.753-771.
25. LE FLOC'H, P. L., & WILSON, J. (2017). *Les pêches maritimes françaises : 1983-2013*. Presses universitaires de Rennes,213p.
26. LOTI, P, (1886) *Pêcheurs d'Islande*. Edition : Callman Levy.192p.
27. MERRIEN, V., LESUEUR, M., BOUDE, J.-P., & FOLLIARD, G. (2008). *Diversification des activités de pêche en Bretagne : Acceptabilité et conditions de développement*. Agrocampus Rennes, 73p.
28. MEUNIER, M., DAURES, F., & GIRARD, S. (2013). *Etat des lieux des secteurs pêche et aquaculture et de la consommation des produits aquatiques*. Approche nationale (France) et régionale (Bretagne), Publications électroniques Amure, Série Rapports R-32-2013, 41p.
29. NOEL, J., & SAUCE, D. L. (2014). *Les pêches artisanales au cœur des systèmes halio-alimentaires durables*. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14, Numéro 1.
30. EDWARDS, P., DEMAINE, H. (1997). *Rural Aquaculture : Overview and Framework for Country Reviews..* Bangkok.
31. PIERROT, C. (1923). *Le pays de Paimpol* in *Annales de géographie*, n° 176, p.177-178.
32. POCHEAU, C., ALBAN, F., LE FLOC'H, P., & LEGOUVELLO, R. (2019). *Le caractère territorial des attractions touristiques liées aux pêches maritimes : Une illustration par le modèle du panier de biens*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Juin, p.565-594.
33. RASTOUIN J., GHERSI G. (2010). *Le système alimentaire mondial : Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Edition Quae, 584p.

34. Région Bretagne. (2020). *Guide pratique des achats publics à l'attention des acteurs de la filière pêche*. Rennes, 62p.
35. Réseaux des CCI et agences d'urbanisme et de développement de Bretagne. (2021). *Observatoire de l'économie maritime en Bretagne*. Région Bretagne, 44p.
36. SALES-WUILLEMIN, E. (2006). *Méthodologie de l'enquête*, in : M., Bromberg et A., Trognon (Eds.) *Psychologie Sociale 1*, Presses Universitaires de France, p.45-77.
37. TERPEND, N. (1997). *Guide pratique de l'approche filière : le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires*. Programme FAO : Approvisionnement et Distribution Alimentaires des Villes. Rome, 35 p.
38. VIDIE, A., LESUEUR, M., GOUIN, S. (2013). *Fonctionnement de la filière des produits de la mer frais en Bretagne. Rapport d'étude. Phase 2 du programme Cogépêche*. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST, Rennes, 52 p.
39. VILATTE, J. C. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*. Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon, 56p.

Sitographie

1. Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord (s.d). *CRC Bretagne Nord*. [en ligne] <https://www.crcbn.com/> (consulté le 15.04.2023)
2. Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche. (2023). *Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest*. [en ligne] <https://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/la-direction-interregionale-de-la-mer-nord-a14.html> (consulté le 23.06.2023)
3. IFREMER. (2011a). *Glossaires, Aquaculture*. [en ligne] <https://aquaculture.ifremer.fr/Informations/Glossaire> (consulté le 03.04.2023)
4. IFREMER. (2011b). *Quels types de pêches pratiquent-ils? Pour une pêche durable*. [en ligne] <https://peche.ifremer.fr/Le-monde-de-la-peche/La-peche/Laquelle> (consulté le 03.04.2023)
5. IFREMER. (2013). *Ports et quartiers maritimes. Pour une pêche durable*. [en ligne] <https://peche.ifremer.fr/Archives/ou/Ports-et-quartiers-maritimes> (consulté le 03.04.2023)
6. IFREMER. (2022). *Coquilles Saint-Jacques : Encore un nouveau record en baie de Seine et en baie de Saint-Brieuc*. [en ligne] <https://www.ifremer.fr/fr/presse/coquilles-saint-jacques-encore-un-nouveau-record-en-baie-de-seine-et-en-baie-de-saint-brieuc> (consulté le 02.04.2023)

7. L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens. (2022). *Le programme national FEAMPA 2021-2027*. [en ligne] <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/le-programme-national-feampa-2021-2027> (consulté le 17.08.2023)
8. Parlement européen. (2023). *La politique commune de la pêche : Origines et évolution | Fiches thématiques sur l'Union européenne* [en ligne] <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/114/la-politique-commune-de-la-peche-origines-et-evolution> (consulté le 17.08.2023)
9. Région Bretagne. (2023). *Le volet territorial du FEAMPA est lancé en Bretagne · Europe Bretagne*. Bretagne Europe. [en ligne] <https://europe.bzh/actualites/le-volet-territorial-du-feampa-est-lance/> (consulté le 01.05.2023)
10. SHOM. (2021) *Une nouvelle limite entre la terre et la mer qui réunit terriens et marins : la Limite terre-mer* [en ligne] <https://www.shom.fr/fr/liste-actualites/une-nouvelle-limite-entre-la-terre-et-la-mer-qui-reunit-terriens-et-marins-la> (consulté le 02.04.2023)

Table des figures

Figure 1 : Carte de localisation des trois EPCI.....	12
Figure 2 : Carte du quartier maritime de Paimpol	15
Figure 3 : Scène de Pêche - Marins Islandais, Paimpol. Source : Association Pierre Loti.....	16
Figure 4 : Comparaison diachronique (1952-2021) Zone ostréicole de Plougrescant, Source : IGN-remonter le temps.....	18
Figure 5 : Comparaison diachronique (1952-2021) zone ostréicole bassin de Paimpol, Source : IGN-remonter le temps.....	18
Figure 6 : Les modes de cultures mytilicoles, Source : CRCBN, https://www.crcbn.com/les-moules/ .	22
Figure 7 : Un goémonier, le Jean Cani chargé d'algues avec son scoubidou, Source : Clément Garineaud, « Appréhender et s'adapter », Revue d'ethnoécologie [En ligne], 19 2021.....	23
Figure 8 : Le peigne norvégien du goémonier, Source : Clément Garineaud, « Appréhender et s'adapter », Revue d'ethnoécologie [En ligne], 19 2021	23
Figure 9 : Carte des secteurs de pêche des coquilles St-Jacques dans les Côtes-d'Armor, Source : CRPMEM	24
Figure 10 : Carte des ports de débarquement du QMP.....	25
Figure 11 : Carte des gisements pour la pêche à pied professionnelle, Source : CDPMEM 22	26
Figure 12 : Carte des zones conchyloles du QMP.....	26
Figure 13 : Carte de localisation des secteurs pour la qualité eaux.....	28
Figure 14 : Codes NAF, Source : Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, 2020.....	30
Figure 15 : Schéma de l'approche filière.....	30
Figure 16 : Schéma de l'aval de la filière des produits de la mer, Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine	31
Figure 17: Répartition des navires par engins de pêches à bord (en %), Source : IFREMER, 2021.....	40
Figure 18 : Production des 15 espèces principales en valeur, Source : IFREMER,2021	41
Figure 19 : Tableau de la saisonnalité des principaux métiers, Source : IFREMER, 2021	41
Figure 20 : Répartition homme/femme des marins du QMP.....	45
Figure 21 : Répartition des marins par tranches d'âges.....	46
Figure 22 : Répartition des marins selon leur fonction au sein des navires	46
Figure 23 : Volumes (T) des navires du QMP, enregistrés en criée de St-Quay Portrieux	49
Figure 24 : Volumes (T) enregistrés en criée par port de débarquement	50
Figure 25 : Carte des flux internes entre les ports du QMP et la criée de St-Quay Portrieux.....	51
Figure 26 : Répartition des salariés conchyloles par tranches d'âges.....	54
Figure 27 : Répartition homme/femme des salariés conchyloles.....	54
Figure 28 : Répartition des choix de canaux de commercialisation des armateurs interrogés.....	56
Figure 29 : Choix de la criée pour la commercialisation des produits de la mer	57
Figure 30 : Profils des circuits de ventes- pêcheurs.....	57
Figure 31 : Nombre de salariés des entreprises conchyloles	60
Figure 32 : Répartition des choix de canaux de commercialisation des patrons conchyliculteurs interrogés.....	61
Figure 33 : Profils des circuits de ventes- conchyliculteurs	61
Figure 34 : Carte répartition des navires par port du QMP.....	68
Figure 35 : Evolution du CA moyen sur trois ans, données Cerfrance.....	69
Figure 36 : Comparaison des salaires moyens des matelots et des salaires moyens des Français.....	69
Figure 37 : Comparaison des salaires moyens des armateurs et des salaires des cadres français	70
Figure 38 : Répartition des espèces selon la valeur total des débarquements.....	71
Figure 39 : Evolution des volumes des navires du QMP (enregistré en criée) 2020-2022	71
Figure 40 : Evolution des volumes débarqués dans les ports du QMP	72
Figure 41: Comparaison âge des marins du QMP et âge des marins région Bretagne	73
Figure 42 : Analyse AFOM Pêche.....	76
Figure 43 : Analyse AFOM Conchyliculture	76
Figure 44 : L'approche géosystémique de la filière halieutique, Noel, 2011	80

Table des tableaux

Tableau 1 : Les différents métiers de pêche	21
Tableau 2 : Indicateurs socio-économiques.....	33
Tableau 3 : Acteurs sélectionnés.....	34
Tableau 4 : Volumes passés sous criée de St-Quay Portrieux, selon le port d'exploitation.....	49
Tableau 5 : Volumes (T) enregistrés en criée par port de débarquement.....	50
Tableau 6 : CA moyens des armements enregistrés chez Cerfrance période 2020-2022.....	53
Tableau 7 : Répartition des charges des armateurs interrogés	58
Tableau 8 : Avantages et problématiques rencontrés par les armateurs.....	59
Tableau 9 : Répartition des charges des conchyliculteurs	62
Tableau 10 : Avantages et problématiques rencontrés par les conchyliculteurs	63
Tableau 11 : Résultats algocultures	63
Tableau 12 : Résultats socio-économiques entreprises de mareyage.....	67
Tableau 13 : Nombre moyen d'emplois par acteurs.....	77

Annexes

Annexe I : Tableau des indicateurs socio-économiques sélectionnés

INDICATEURS ÉCONOMIQUES		INDICATEURS SOCIAUX		
		Profil 1	Profil 2	Profil 3
Données fiscales				
IR (impôts directs : personnes (DITM) / indépendants)		X		
IR (impôts indirects : formations/autres activités/assurances/transmissions/coopérative)		X		
ETP			X	
Salair moyen mensuel (aux impôts directs)				X
Système juridique de l'entreprise (SARL, EURL, SASU, etc.)		X		
Canaux de commercialisation : données % du CA et tonnage secteur primaire - pêche, ostréiculture, aquaculture				
Ventes en Crêpe		X		
Ventes en gros		X		
Mercatour		X		
Groszato		X		
GMS		X		
Ventes directs				
Sur l'exploitation		X		
Marché local		X		
Ventes détaill				
Culère collective (à confirmer ? à passer par mareyeur)		X		
Restauration			X	
Personnifié		X		
Ventes expédition			X	
Répartition des charges en % du CA total des professionnels				
Banques			X	
Assurances			X	
Résoration navals		X		
Carburant		X		
Adhésion coopérative		X		
Achat matériel (fourneaux, équipements, matériels navigants)		X		
Données Clignes d'affaires activités connexes				
Personnifiés			X	
Charbon navals			X	
Entreprises de transformation et conservation (mareyeur, conserve etc, entreprise de surgélation)			X	
Coopérative (Dabas et Mer)			X	
D'Als			X	
Autres				X
Données fiscales				
Age		X		
Sexe (Homme/Femme/autre)		X		
Catégorie Socio-Professionnelle (postes et/ou fonctions)		X		
Amplitude Temps de Travail (des horaires)		X		
Temps de travail			X	
Travail autonome (Puisson gérée)				X
Contrats (CDI/CDD, Informelles, Saisonier)		X		
Données logement				
Statut/Statut				X
Location				X
Propriété				X
Éducation / Insertion professionnelle				
Nombre d'heures en formation (et Lycée Maritime)		X		
Taux d'insertion				X

Annexe II : Organismes contactés

Organismes
Breizh Marine Expertise (+ Coopérative Maritime)
Docks en mer
CRC (comité régional de la conchyliculture)
DDTM
DRIM NAMO
Région Bretagne service pêche et aquaculture
Pêcheurs de Bretagne
CDPMEM 22
Cobrenord
FranceAgriMer
CCI
Adeupa
Ifremer
Lycée maritime
ENIM
Assurance CTA
Banque Crédit Agricole
Cerfrance
CapAvenir
Association Bretonne des Acheteurs des produits de la pêche (ABAP)
Guingamp Paimpol Agglo_ Projets Alimentaires Territoriaux
Lanion Trégor Communauté
Région Bretagne
Pôle métropolitain du Pays de Brest
Agence dev éco de Quimper-Cornouailles
ADAC 22
Eureka mer
Institut Agro Rennes Angers
MSA
VIA AQUA

Annexe III : Guide d'entretien directif – Acteurs Primaires



Date :	M :	Fonction :
--------	-----	------------

Entretiens : Pêcheurs et Aquaculteurs

Introduction

Sujet de stage :

Bonjour Monsieur/Madame

Dans le cadre de mon stage au sein du le Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture (regroupant les 3 ECPI : Guingamp-Paimpol ; Leff Armor ; Lannion-Trégor) je me permets de me tourner vers vous aujourd'hui afin d'échanger ensemble sur votre métier/entreprise.

En effet, je travaille actuellement sur les impacts socio-économiques de la pêche côtière et de l'aquaculture sur le quartier maritime de Paimpol. L'enjeu ici est de mettre en lumière les retombées sociales et économiques de l'ensemble de cette filière, avec non seulement les acteurs primaires mais également les externalités associées : mareyeurs, chantiers navals, assurances, restauration etc.

La finalité de ce travail est de mieux connaître ce secteur, loin des préjugés médiatiques et ainsi de valoriser cette filière auprès des élus locaux, mais également à l'échelle nationale et européenne dans le cadre des dispositifs FEAMPA. Aussi, notre échange, qui sera traité de manière anonyme, me permettra d'effectuer une analyse plus fine et concrète.

Seriez-vous d'accord pour que notre échange soit enregistré ?

Je vous remercie une fois encore pour le temps que vous m'accordez.

Questions introductives :

Métier :

Depuis combien de temps :

Production :

Espèces principales (pêchées ou élevées) et tonnage (si celui-ci est connu)

Espèces	Volume

Economie :

Quel est votre chiffre d'affaires ? Fourchette de prix

Combien avez vous de salariés (nombre d'emplois) ?

Quel est le salaire moyen net d'un patron/matelot vs Patron/salariés ?

Flux de commercialisation :

Quels sont vos canaux de commercialisation ? Lieu/produits concernés/ %CA

Circuit vente	Lieu	Produits	% CA
Mareyeurs & grossistes			
Crée			
Direct consommateurs (marchés, point de vente)			
Poissonneries			
Autres			

Charges

Quel pourcentage de votre CA part dans les charges, quelles sont les principales ?

% Charge	Destination

Questions finales (libres)

Quel est le principal frein à votre activité aujourd'hui ?

Quel est l'avantage principal de votre activité aujourd'hui ?

Annexe IV : Guide d'entretien directs – Acteurs aval



Date :	M :	Fonction :
--------	-----	------------

Entretiens : Acteurs aval

Introduction

Sujet de stage :

Bonjour Monsieur/Madame

Dans le cadre de mon stage au sein du le Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture (regroupant les 3 ECPI : Guingamp-Paimpol ; Leff Armor ; Lannion-Trégor) je me permets de me tourner vers vous aujourd'hui afin d'échanger ensemble sur votre métier/entreprise.

En effet, je travaille actuellement sur les impacts socio-économiques de la pêche côtière et de l'aquaculture sur le quartier maritime de Paimpol. L'enjeux ici est de mettre en lumière les retombées sociales et économiques de l'ensemble de cette filière, avec non seulement les acteurs primaires mais également les externalités associées : mareyeurs, chantiers navals, assurances, restauration etc.

La finalité de ce travail est de mieux connaître ce secteur, loin des préjugés médiatiques et ainsi de valoriser cette filière auprès des élus locaux, mais également à l'échelle nationale et européenne dans le cadre des dispositifs FEAMPA. Aussi, notre échange, qui sera traité de manière anonyme, me permettra d'effectuer une analyse plus fine et concrète.

Seriez-vous d'accord pour que notre échange soit enregistré ?

Je vous remercie une fois encore pour le temps que vous m'accordez.

Questions introductives :

Métier :

Depuis combien de temps :

Achats (sourcing) :

Vous approvisionnez vous sur le territoire du QMP ?

	Sources	% de produits de la mer issus du QMP
Pêcheurs		
Criées		
Mareyeurs		
Grossistes		
Autres		

Economie :

Quel est votre CA ? Fourchette de prix :

Combien avez vous de salariés (nombre d'emplois) ?

Quel est le salaire moyen net d'un salarié ?

Flux de commercialisation :

Qui sont vos principaux acheteurs ?

Restaurateurs / Cantines / Particuliers (touristes ou locaux ?) ...

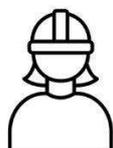
Quelles sont les espèces les plus demandées par les consommateurs ?

QUARTIER MARITIME DE PAIMPOL CONCHYLICULTURE



Entre **605*** & **390***

salariés conchylicoles



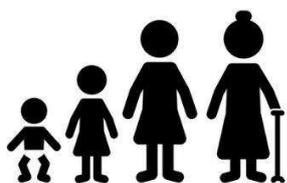
25%



75%

des marins ont

-45 ans



393 000

CA moyen

Attention toutefois aux grandes disparités ientre les entreprises

~1660 Salaire moyen net salarié

*390 données CRCBN 2013, 605 données MSA 2022

*FAO

ENTREPRISES

25

16 locales

9 extérieures

133

22 locales

111 extérieures

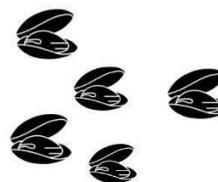


1er pôle de production d'huîtres creuses de Bretagne nord.

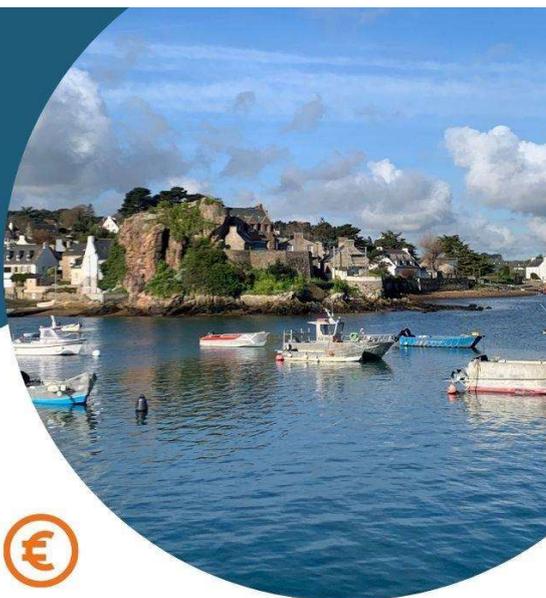
10031,5 T



350 T



QUARTIER MARITIME DE PAIMPOL PÊCHE



235 marins actifs
en 2022

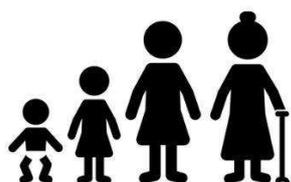


3%



371 873,5 CA moyen

3120 Salaire moyen net matelot



60%
des marins ont
-45 ans



1 emploi en mer



3 emplois à terre *



*FAO

103 navires

Engins
2,6

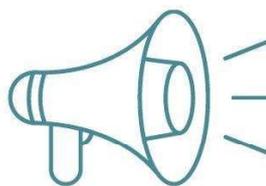
Zones
12 MILLES

Puissance
115KW

Age
28

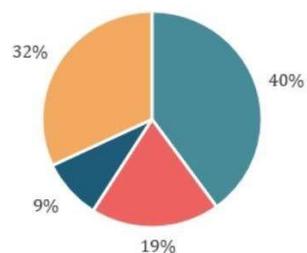


8,10M



5995 T*

Répartition des espèces sur la valeur totale des débarquements (%)



■ Coquille Saint-Jacques ■ Araignée ■ Homard ■ Autres

*2021

SOURCES : CCI22, CDP MEM 22, CERFRANCE, DIRM-NAMO, IFREMER, ENTRETIENS



Locquêmeau

Historiquement connu pour sa pêche à la sardine au XIX^{ème} siècle, le port de Trédrez-Locquêmeau concentre aujourd'hui **une dizaine de navires** pratiquant la petite pêche. Le port est équipé d'une **maison de la Pêche** (halle à marée depuis 2011). Au large, **l'élevage de moules sur filière** représente un volume de production de **350 T**.

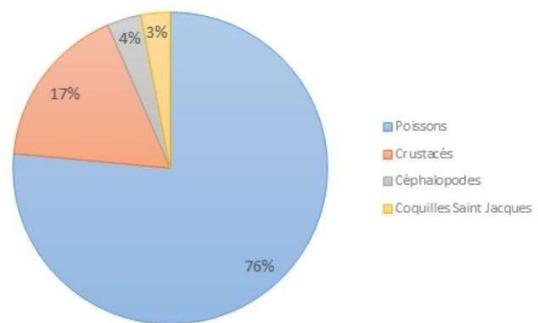
Chiffres clés 2022

Selon les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, le port de **Locquêmeau** en tant que **port d'attache** représente un volume (déclaré en Criée) de **449,136 T** de produits halieutiques.

Cependant, les navires rattachés à Locquêmeau débarquent dans d'autres ports:

- **81%** du volume est débarqué à **Saint Quay portrieux**
- **12%** à **Saint Cast**
- **6,5%** seulement à **Locquêmeau**
- **<1 %** : **Perros, Loguivy et Erquy**

Sur l'ensemble du volume débarqué à Locquêmeau soit : **29,188 T**, la valeur totale des produits représente : **176,55 k€**
 Cette valeur est répartie comme suit selon les espèces :



Source : CCI22



Au XIX^e et XX^e siècles, Perros était un illustre port de cabotage. En effet, il concentrait une activité de commerce maritime importante à travers des flux de marchandises (charbon, tuiles rouges, etc.) avec l'Angleterre. Connu également pour ses crustacés (homards, langoustes), il attirait de nombreux caseyeurs du sud Bretagne. Aujourd'hui, l'essor du tourisme a davantage transformé Perros en port de plaisance. Cependant, **9 navires** sont toujours rattachés à ce dernier et pratique une petite pêche non négligeable sur le territoire.

Chiffres clés 2022

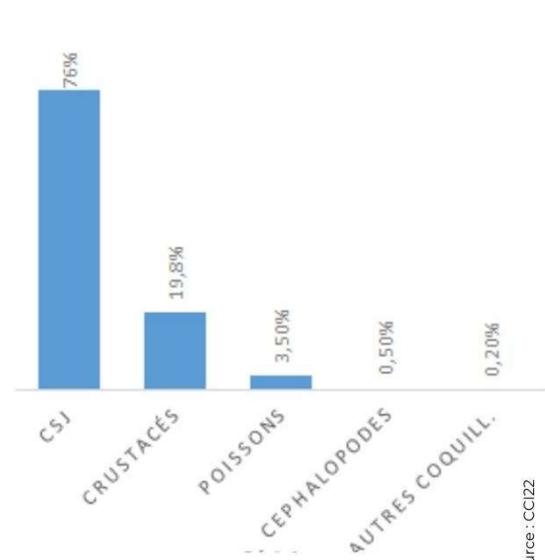
La gestion du Port de Perros est assurée par la commune et non la CCI. Cependant, un partenariat historique relie la Criée de Saint Quay Portrieux et le port de Perros Guirec. Ainsi, selon les chiffres transmis par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-d'Armor, le port de **Perros** en tant que **port d'attache** représente un volume (déclaré en Criée) de **288,772 T** de produits halieutiques.

Cependant, les navires rattachés à Perros débarquent dans d'autres ports:

- **54%** du volume est débarqué à **Saint Quay portrieux**
- **31,6%** à **Loguivy**
- **13%** à **Perros Guirec**
- **Environ 1,4%** : **Locquemeau et Pors Even**

Sur l'ensemble du volume débarqué à Perros-Guirec soit : **37,709 T**, la valeur totale des produits représente : **109,459 k€**

Cette valeur est répartie comme suit selon les espèces :



Source : CCI22



LOGUIVY DE LA MER



En 2022, **23 navires sont rattachés** au port de Loguivy de la mer, faisant de ce dernier l'un des plus importants du quartier de Paimpol. Riche de son histoire maritime, les marins pêcheurs loguiviens ont toujours su s'adapter à leur milieu et à la concurrence des pêcheurs de Bretagne Sud. Ils ont concentré leurs efforts de pêche vers une pluriactivité des métiers : Casiers à crustacés, filets à araignées, drague à la coquille, ligne... Aujourd'hui encore, les professionnels exercent une petite pêche diversifiée, valorisant ainsi leurs produits et leur territoire marin de manière durable. Un nouvel outil à destination des professionnels "Les viviers de Loguivy" sera disponible en fin d'année 2023

Sur l'ensemble du volume débarqué** à Loguivy de la mer soit : **843,350 T**, la valeur totale des produits représente : **2,584M€**

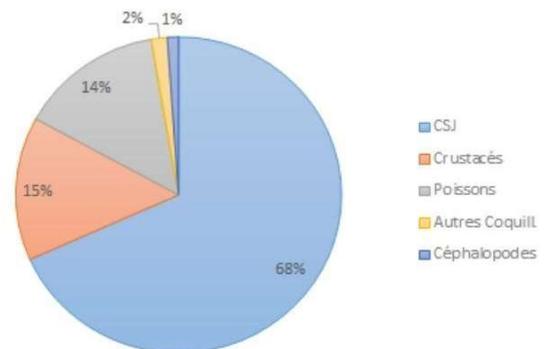
Chiffres clés 2022

D'après les données transmises par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-d'Armor, le port de **Loguivy de la Mer** en tant que **port d'attache*** représente un volume (déclaré en Criée) de **763,272 T** de produits halieutiques.

L'essentiel du volume des navires rattachés à Loguivy débarquent dans ce port : **92,2%**

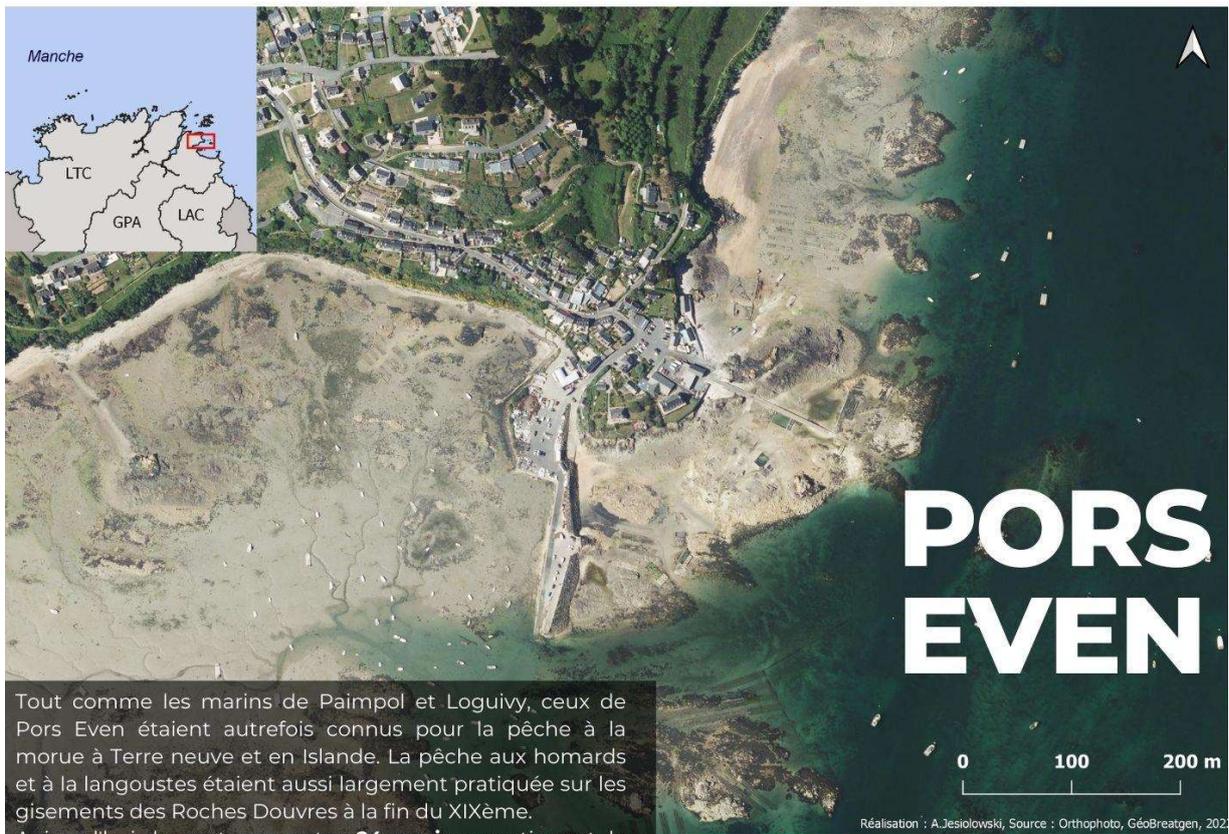
- **7,6% : Saint Quay portrieux**
- **0,2% : Pors Even**

Cette valeur est répartie comme suit selon les espèces :



*Par port d'attache nous entendons ici, le lieu où le navire exerce le plus souvent ces activités et reste au mouillage.

**Le volume débarqué Loguivy peut être réalisé par des navires rattachés ou non à ce port.



Tout comme les marins de Paimpol et Loguivy, ceux de Pors Even étaient autrefois connus pour la pêche à la morue à Terre neuve et en Islande. La pêche aux homards et à la langoustes étaient aussi largement pratiquée sur les gisements des Roches Douvres à la fin du XIXème.

Aujourd'hui, le port concentre **24 navires** pratiquant la petite pêche sur des métiers tels que la drague à la Coquille Saint Jacques, les casiers à homards ou les filets à araignées. S'ajoute à ces activités, une zone ostréicole importante.

Sur l'ensemble du volume débarqué** à Pors Even soit : **871,294 T**, la valeur totale des produits représente : **2,250 M€**

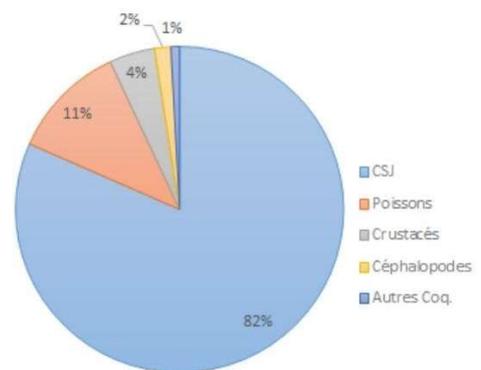
Chiffres clés 2022

Selon les chiffres transmis par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-d'Armor, le port de **Pors Even** en tant que **port d'attache*** représente un volume (déclaré en Criée) de **908,282 T** de produits halieutiques.

95% du tonnage des navires rattachés à Pors Even débarquent dans ce port. Concernant les 5% restant voici la répartition par port :

- **2,3%** : **Saint Quay portrieux**
- **2,4%** : **Loguivy**
- **0,3%** : **Saint Cast**

Cette valeur est répartie comme suit selon les espèces :



*Par port d'attache nous entendons ici, le lieu où le navire exerce le plus souvent ces activités et reste au mouillage.

**Le volume débarqué Pors Even peut être réalisé par des navires rattachés ou non à ce port.

Table des matières

Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	8
Introduction.....	10
I. Contexte de l'étude.....	14
I.1 Présentation du territoire.....	14
I.1.a Le Trégor Goëlo.....	14
I.1.b Le quartier maritime de Paimpol.....	14
I.1.c Histoire et culture maritime.....	16
I.2 Cadre Feampa.....	19
I.2.a Explication du FEAMPA, GALPA et CML.....	19
I.2.b Objectifs de l'étude pour le GALP.....	20
I.3 Petite pêche et aquaculture.....	21
I.3.a Définitions.....	21
I.3.b Les différents métiers.....	21
I.4 Caractéristiques territoriales.....	24
I.4.a Les zones d'activités.....	24
I.4.b Les principales espèces cibles.....	27
I.4.c La qualité des eaux.....	27
II. Méthodologie.....	29
II.1 Approche filière.....	29
II.1.a Le cœur de la filière pêche et aquaculture : les acteurs primaires.....	31
II.1.b L'amont de la filière.....	32
II.1.c Les structures encadrantes.....	32
II.1.d Les activités aval, le pan commercial de la filière.....	32
II.2 Choix des indicateurs socio-économiques et des acteurs retenus.....	33
II.3 Collecte de données.....	35
II.3.a Recherches bibliographiques.....	35
II.3.b Données « brutes » auprès des organismes.....	35
II.3.c Entretiens directifs.....	36
III. Résultats et Analyses.....	39
III.1 Résultats bibliographiques.....	39
III.1.a Filière pêche.....	39
III.1.b Filière aquacole.....	42
III.1.c Activités connexes.....	44
III.2 Données des organismes.....	44

III.2.a DIRM NAMO	45
III.2.b CAPAVENIR.....	47
III.2.c Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins des Côtes-d'Armor (CDPMEM22).....	47
III.2.d Chambre de Commerce et de l'Industrie 22 (CCI)	48
III.2.e Organisation de producteurs Cobrenord	52
III.2.f Cerfrance.....	52
III.2.g Mutualité sociale agricole (MSA)	53
III.3 Résultats d'entretiens	54
III.3.a Acteurs primaires	54
III.3.b Activités en amont.....	64
III.3.c Activités en aval.....	65
III.4 Analyse des résultats	68
IV. Discussion et limites.....	79
Conclusion.....	82
Bibliographie et sitographie	84
Table des figures	88
Table des tableaux.....	88
Annexes	90
Annexe I : Tableau des indicateurs socio-économiques sélectionnés	90
Annexe II : Organismes contactés.....	91
Annexe III : Guide d'entretien directif – Acteurs Primaires	92
Annexe IV : Guide d'entretien directs – Acteurs aval	94
Annexe V : Livrable de synthèse : quatre ports principaux du QMP et profils des conchyliculteurs et pêcheurs	96